

REDACTION ET ADMINISTRATION
430 EST, NOTRE-DAME
MONTREAL

TOUS LES SERVICES
TELEPHONE : BElair 3361*

SOIRS, DIMANCHES ET FETES
Administration : BElair 3366
Rédaction : BElair 2964
Cérant : BElair 2239

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef : Omer HEROUX

TROIS SOUS LE NUMERO

ABONNEMENTS PAR LA POSTE

Table with subscription rates for Canada, E-Unit and Empire britannique, and Union Postale.

La Norvège accuse les Alliés de "violation directe du droit international" (Lire en page 3)

Petits mémoires

C.-H. Cahan

Le Soleil, la Winnipeg Free Press, d'autres encore, qui ne partagent guère les sentiments de M. Cahan; parlaient en termes fort sympathiques ces jours derniers de l'ancien ministre. Sa défaite électorale suscite un peu partout des regrets. Même ceux qui y ont aidé constatent que les Communes en seront sensiblement appauvries. Une force vient d'être écartée, dont il est impossible de ne pas voir l'importance réelle.

La carrière proprement politique de M. Cahan n'a été égale ni à ses mérites ni à ses talents. Il est arrivé à une heure où le groupe auquel il appartenait semblait condamné à d'inévitables échecs. On lui avait offert en 1896 un portefeuille dans le ministère Tupper-Angers, et la Winnipeg Free Press fait observer que, s'il eût accepté cette offre, son avenir personnel en eût probablement été transformé. Il serait devenu par le fait même l'une des grandes vedettes du parti conservateur fédéral, son talent, son éloquence, sa culture étaient tels qu'ils l'auraient presque nécessairement poussé au tout premier plan.

M. Cahan ne jugea pas opportun d'accepter le ministère qu'on lui offrait. Les circonstances, plus tard, l'ont conduit hors du pays — au Mexique, en Amérique du Sud — où il a tenu un rôle financier considérable. Quand il est rentré dans la vie politique canadienne, les années commençaient déjà à peser sur ses épaules. Lorsqu'au congrès conservateur de Winnipeg, il posa sa candidature à la direction du parti, on put cruellement, en dépit de son extraordinaire vigueur, objecter qu'il était un peu vieux pour mener une campagne qui s'annonçait longue et dure. Chez certains, il pouvait y avoir autre chose.

Tout sa vie, M. Cahan a réclamé justice pour les minorités. Si plusieurs lui en savent un gré infini, il n'est pas sûr que lui en aient gardé quelque rancoeur ou n'aient pas été inquiétés des rancoeurs que suscitaient ses sentiments.

Raison de plus pour rappeler deux faits que la jeune génération a peut-être perdus de vue. Dès le début de la campagne scolaire ontarienne, M. Cahan a carément pris parti. Il est allé en Ontario dire à des auditoires de langue anglaise ce qu'il pensait de la persécution.

Dans le cas du Keewatin, ce fut peut-être plus éclatant encore. On connaît les faits, en gros. L'annexion d'une partie du Keewatin au Manitoba posait un autre problème scolaire. Allait-on soumettre au régime manitobain le territoire annexé ou renouveler la garantie que ses habitants tenaient d'une loi antérieure? Le gros des deux partis s'accordait à refuser la garantie. Lamarche engagea la bataille à Ottawa. M. Bourassa et la Vergne étaient alors députés à Québec, très pris par la session. Mais nous sentions tous de même, et il fut tôt décidé qu'en même temps que le journal, par la plume de son correspondant parlementaire d'alors, M. Georges Pelletier, et de ses rédacteurs ordinaires, menait la bataille, on monterait une grande réunion publique.

C'est alors que M. Louis-Philippe Deslongchamps, qui était l'administrateur du Devoir et connaissait fort bien M. Cahan, arrivant au bureau, nous dit: "Je viens de voir

Cahan, je crois qu'il pense comme nous! C'était la plus belle des nouvelles, car M. Cahan passait dès lors pour l'un des plus grands juristes du pays. Mais nous songions à la lutte qui pressait, et l'un de nous risqua: Mais le public n'en sait rien... M. Deslongchamps revint M. Cahan. Il revint sur la question. — Ah! fit tout d'un coup son interlocuteur, avec le bon gros rire qu'on lui connaît, vous croyez que cela vous aiderait, si je rédigeais une consultation sur ce sujet? — Ce serait énorme, dit M. Deslongchamps. M. Cahan se tourna vers sa secrétaire: Voulez-vous, Mademoiselle, m'apporter ce texte?... La consultation était toute prête. J'ai cru, ajouta-t-il, que cela pourrait intéresser M. Bourassa. Je me proposais de lui envoyer ce texte à Québec...

On sait la suite, et comment, non seulement M. Cahan communiqua son travail à M. Bourassa, mais comment il consentit à sa publication, comment il se trouva du fait jeté au cœur même de la bataille, opposant aux adversaires sa réputation, sa science, son exceptionnelle autorité.

Un soir, au Monument national, la foule le reconnut: il est difficile à ce colosse de se dissimuler longtemps; elle le contraignit à parler. Personne de ses auditeurs n'oublia ses quelques phrases. — Mais, vous catholiques, vous êtes quarante pour cent de la population de ce pays. Une pareille minorité ne demande pas son droit, elle l'impose, clamait, le poing fermé, le grand avocat.

Il est possible que l'intervention de M. Cahan, qui n'était pas alors dans la vie publique, lui ait coûté fort cher, et de plus d'une façon. Nous avons le devoir de rappeler cet acte de haut courage et de redire à son auteur notre profonde gratitude. Il s'est classé en ce temps-là dans la galerie des bienfaiteurs de son pays et des grands ouvriers de la paix nationale. Il vivra dans notre histoire, quand bien d'autres, qui furent au premier plan, seront depuis longtemps oubliés.

Ajoutons autre chose. M. Cahan est de la Nouvelle-Ecosse, il y a été voici près de cinquante ans le chef du parti conservateur provincial; son fils, Jack Cahan, mort des suites de ses blessures de guerre, y a été ministre. L'un des hommes qui connaissent le mieux la situation acadienne nous a dit et redit: Si Jack Cahan n'était mort si tôt, il y a longtemps qu'aurait été réalisé le progrès dont la minorité de la Nouvelle-Ecosse se réjouit maintenant... Quelque temps avant la mort du jeune ministre, l'un de nos amis qui le connaissait bien nous disait: Son plan est tout prêt... Du reste, Jack Cahan avait fondé un prix de français au collège acadien de Pointe-à-l'Église. Un prix de français, expliquait-il aux élèves, parce qu'on pourra vous pardonner de parler plus ou moins bien l'anglais; on ne vous pardonnera point de ne pas bien parler votre langue...

On ne trouvera pas mauvais que nous ayons voulu, dans ces modestes souvenirs et dans ce pieux hommage, joindre le nom du fils regretté à celui du vieillard que les années ne semblent pas toucher. Père et fils étaient dignes l'un de l'autre. Ils méritent une pareille gratitude.

Omer HEROUX

Le blocus du Reich est chose compliquée

Bloc-notes

La question du tram à l'hôtel de ville

Les gens de l'hôtel de ville, le président du comité exécutif en tête, M. Jean-Marie Savignac, — ce dont il convient de féliciter celui-ci — ont demandé, en faveur des usagers payant, certains avantages, relatifs à la correspondance du tramway électrique à l'autobus, ou inversement, que la Commission du tramway a décidé d'accorder en partie.

La correspondance que l'on reçoit dans le tramway à tarif de 6 cents 1-4 vaudra dorénavant dans l'autobus à tarif de 8 cents 1-3, moyennant un léger supplément. La demande avait été faite pour l'acceptation de la correspondance mais sans supplément. Telle que consentie, l'amélioration du régime n'en est pas moins notable.

C'est bon signe de voir les gens de l'hôtel de ville s'intéresser à la question du tramway et dans le sens des intérêts de ce modeste payant d'usager, être multiple, d'autant plus sympathique, sous le couvert de son anonymat, qu'il représente éventuellement n'importe qui d'entre nous, exception faite de ceux qui ont les moyens de tous jours, avec ou sans chauffeur, voyager dans leurs propres voitures automobiles. Partis en si bon ne voie, les gens de l'hôtel de ville ne devraient pas s'en tenir là, s'arrêter si tôt, mais tenir le succès partiel qu'ils viennent d'obtenir simplement comme une halte heureuse, qui leur permet de se reposer, pas trop longtemps tout de même, de se refaire des énergies en vue d'autres objectifs à atteindre.

Un champ vaste

Le champ est vaste en effet des améliorations qu'il faudrait obtenir dans le service du tramway. Est-il nécessaire de mentionner, parmi les choses intolérables qui existent à l'heure présente, l'immoral encombrement des voitures, les entassements et les bouculades qui s'ensuivent, le freinage dangereux que pratiquent certains wattmen l'insuffisance du nombre des voitures aux heures de presse, le monotonisme, l'inefficace petit tramway avec son employé unique faisant fonction de maître Jacques, et aussi le dumping?

Dans les premiers temps du monotonisme, M. Jean-Marie Savignac avait commencé, sans erreur, une campagne pour obtenir la suppression. Ceci devait tourner à rien. Non seulement le monotonisme n'a-t-il pas disparu, il s'est multiplié. On l'a établi en des circuits qui connaissent auparavant le tramway ordinaire. C'est maintenant le temps tout indiqué pour M. Savignac de reprendre sa campagne d'autrefois, campagne avortée. Le monotonisme reste, autant qu'autrefois, encombrant et dangereux. La Compagnie des Tramways se plaint des automobiles qui bloquent ses voies et retardent ses voitures. Que dire des retards occasionnés au tramway par la circulation des monotonismes, des accidents que ceux-ci, quotidiennement, n'évitent que de justesse?

Un cas récent d'accident

Le boulevard Crémazie, à la rue Saint-Denis, sert de point terminus à certaines heures, au monotonisme Saint-Denis-Frontenac, dont le circuit couvre une bonne partie de l'est et du nord de la ville, par des rues aussi encombrées que Saint-Denis et Ste-Catherine. Quand il s'agit d'opérer le virage de la voiture, au boulevard Crémazie, par une manoeuvre à reculons, l'unique employé, à la fois wattman et percepteur, doit se faire assister par un aiguilleur. Celui-ci monte alors dans le tram, s'installe à l'arrière et, par une tendre qu'il s'entrouvre, il surveille le trolley sur son fil; après quoi, il descend et se remet à son aiguillage. L'autre soir, l'aiguilleur n'avait pas eu le temps de descendre complètement, le pan de son vêtement était resté pris dans la porte automatique de l'arrière et le monotonisme était reparti à grande allure. L'employé unique ne vit rien; n'avait pu rien voir; le malheureux aiguilleur fut entraîné sur une bonne distance, jusqu'à ce que son vêtement eût cédé ou se fût déprisé. Et le monotonisme continua sa course échevelée, comme si de rien n'était. Des accidents de ce genre,

(Suite à la page 2)

Le carnet du grincheux

Berlin et Paris échangent des cartes géographiques.

Un humoriste imagine ces réponses du président des Etats-Unis à l'agent du recensement (on sait que cette année les questions sont nombreuses et titilleuses chez nos voisins; — apprenons-nous à la même chose, même si nous venons de voter contre la conscription): "Quel est votre état matrimonial?" — R. — Je suis marié, mais se-

Par où Berlin entend se ravitailler et par où Londres cherche à le bloquer — Le cas de la Scandinavie et des minerais de fer suédois — Le blocus prend le pas sur les opérations militaires

OU EN EST RENDU LE GOUVERNEMENT KING

La situation se complique du côté de la Scandinavie, à cause du blocus que Londres veut imposer par là sur toutes les exportations norvégiennes à destination du Reich, de façon directe ou indirecte. Des champs de mines posés par les Anglais dans les eaux adjacentes au territoire norvégien obligent les navires allemands à sortir de cette zone de sécurité relative, les Anglais ne pouvant les attaquer à proximité du littoral, et à prendre le large, où les attendent des patrouilles anglaises. L'émoi est intense, en Norvège, où l'on considère comme violations du droit international et de la neutralité des eaux territoriales le passage de ces mines et la présence, pour les garder, de patrouilles anglaises. Le parlement norvégien s'est réuni et le gouvernement a déjà protesté auprès de Londres et de Paris. D'autre part, Rome s'inquiète de la présence supposée de navires anglais dans l'Adriatique, où ils seraient à la recherche de cargos allemands qui transporteraient de la bauxite, — d'où l'on extrait l'aluminium, — de la Yougoslavie à Trieste, en Italie; de là ce minerai passerait par chemin de fer en Allemagne, qui manque d'aluminium, ou en tout cas veut se créer des réserves en cas de guerre prolongée. On peut dire que le blocus de l'Allemagne est la grande préoccupation des Alliés et que c'est devenu l'un des aspects les plus saillants de la guerre présente. L'issue de celle-ci tiendra dans une large mesure du blocus.

En Amérique du Nord, le bruit fait pendant quelques jours autour du discours forcé d'impair de M. Conant, procureur général de l'Ontario, qui veut à tout prix jeter les Etats-Unis dans la guerre du côté des Alliés, est en train de s'apaiser. Et la situation politique canadienne tourne au calme relatif, la victoire électorale de M. King dissuadant pour l'heure ses adversaires de continuer une campagne qui a donné jusqu'ici de si piètres résultats.

Le blocus économique total de l'Allemagne est un objectif des plus difficiles à atteindre. Pour qu'il vaille, il faudrait que les Alliés réussissent à bloquer net, en Europe d'abord, les exportations de bois, de matières grasses et de minerais de fer de la Scandinavie aux ports allemands de la Baltique; les achats allemands de matières grasses, de coton et de carburants dans les Pays-Bas; les envois, par la Russie de carburants, de céréales, de coton, de fourrages, de manganèse; les expéditions, par voie asiatique de Sibirie (de Vladivostok, sur le Pacifique, via le Transsibérien) de cuivre, de caoutchouc et d'étain de provenance américaine ou des Indes hollandaises; les livraisons de bétail, de carburants et de céréales par la Roumanie, sur le Danube, à destination du Reich; la bauxite, le cuivre, les céréales et le bétail de la Yougoslavie et de la Bulgarie livrables à la frontière allemande; le mercure, le soufre, les carburants qui passent par voie ferrée de l'Italie directement à l'Allemagne. Tout cela, rien qu'en Europe. Il y a aussi les arrivages possibles par l'Atlantique, de cargaisons achetées en Amérique du Nord, etc. Le blocus par mer a donné jusqu'ici des résultats considérables. Mais le blocus du commerce fait par terre ou par les eaux côtières présente un problème extraordinairement difficile. On a vu la semaine dernière que Londres aide le lancement et le financement d'une société commerciale destinée à faire le commerce dans les pays danubiens et à en drainer, soit par échanges, soit à prix d'or, tout ce que le Reich pourrait y acheter. Des sociétés anglaises ont même acheté, pour bloquer en partie la voie du Danube, une grande partie des cales disponibles pouvant servir au transport fluvial des marchandises destinées à ravitailler le Reich. Cela ne suffit pas. Il y reste la Scandinavie où le Reich se ravitaillait par voie océanique de Narvik, en Norvège, du minerai de fer suédois de Kiruna, amené par voie ferrée de la mine au littoral norvégien, aux mois d'hiver. Ce minerai emprunte une partie de l'année la voie protégée du golfe de Bothnie et de la Baltique; mais, aux mois d'hiver, le golfe de Bothnie n'est pas navigable. Et c'est cela qui crée des embarras à la Norvège, ainsi qu'à l'Angleterre.

En effet les minerais suédois à destination de l'Angleterre, — qui en achète sa part, — et du Reich, qui compte sur eux pour remplacer les minerais lorrains nécessaires à son industrie et minés en territoire français, donc impraticables d'accès en temps de guerre, — passent une partie de l'année sinon toute l'année par voie de Narvik, ouvert sur l'Atlantique, en haut du cercle polaire arctique. A Narvik, navires anglais et allemands chargent côte à côte ce minerai, indispensable à l'Allemagne plus qu'à l'Angleterre, qui peut en trouver ailleurs, mais préférée, de ce temps-ci, bloquer dans la mesure du possible les envois à destination du Reich. Les cargos anglais piquent droit de Narvik dans l'Atlantique; les cargos allemands s'engagent dans la route d'eau sinueuse, mais protégée, des fjords qui découpent la côte norvégienne. Ils restent ainsi dans les eaux territoriales du pays, où les navires anglais ne peuvent les atteindre.

L'Angleterre, déterminée à enrayer coûte que coûte les envois de Narvik au Reich, a prévenu sa-

medi la Norvège qu'à cause du terrorisme des avions et des poseurs de mines du Reich, exercé contre la navigation neutre ou alliée, les Alliés allaient bloquer le passage ouvert aux Allemands le long du littoral norvégien. C'est fait. Trois grands champs de mines posés par les Alliés, au voisinage immédiat de la côte scandinave, soit à la péninsule de Stadt, au fjord de l'Ouest et à un autre endroit, coupent la voie abritée dont se servent les cargos allemands. Ceux-ci devront donc s'exposer soit aux mines anglaises, sur lesquelles ils sauteraient, soit aux patrouilles anglaises qui les attendent à proximité de ces champs de mines, pour les cueillir au passage et les confisquer ou les couler. Protestations vives du gouvernement norvégien. Il voit là un attentat manifeste au droit de neutralité et contre la liberté de la navigation dans ses eaux territoriales, en dedans de la limite des trois milles reconnue par le droit international. Violation flagrante, dit Oslo. Force majeure répond Londres ajoutant: "Nous piloterons et protégerons vos navires. Nous n'en avons qu'aux Allemands ou aux navires qui vont en Allemagne." Le gouvernement norvégien invoque le droit des petites nations à leur liberté et à leurs libres actions. La situation entre Oslo et Londres est tendue; d'autant que, de son côté, Berlin proteste, s'agite et crie au bris de neutralité. La Norvège, prise entre les ennemis, ne peut guère que protester hautement. Elle n'a que 3 millions de population, un rudiment de marine de guerre, elle est à la merci des puissants concurrents qui se disputent la navigation dans ses eaux côtières. Le sort des petits et des neutres, ces temps-ci, n'est pas des moins inquiétants.

Aux Etats-Unis, le bruit fait autour du discours malhabile et à vrai dire ultra-naïf de M. Gordon Conant, procureur général du gouvernement ontarien Hepburn, s'est apaisé. On s'est rendu compte que M. Conant n'est qu'un ministre provincial et donc qu'il ne parla ni au nom des citoyens canadiens, ni au nom du gouvernement central de M. King. A plus forte raison s'est-on aperçu, en raisonnant l'affaire, que M. Conant n'avait aucun mandat de Londres d'attacher le grelot. Il a parlé inconsidérément, exagérant son importance, traduisant son loyalisme ontarien. Et, comme le dit un quotidien ontarien, il n'a même pas saisi qu'il violait, en quelque sorte, celui des règlements de la défense du Canada qui a trait aux propos de nature à compromettre les bonnes relations du Canada avec le gouvernement d'un pays étranger; règlements que M. Conant lui-même applique avec une sorte de frénésie jingoe à tous ceux qui lui semblent manquer d'un loyalisme aussi turbulent que le sien. M. Conant n'a donc parlé que de son propre chef. L'attitude tout à fait réticente de M. Hepburn, son maître, sur le sujet et le discours qui ont fait tout ce bruit, indique bien que même à Toronto l'on estime que M. Conant a trop parlé, et qu'il n'a fait que traduire le sentiment de certains exaltés disposés, à cause d'un loyalisme furibond, à presque sacrifier le Canada aux Etats-Unis pour obtenir leur aide pendant cette guerre-ci. Comme si les Etats-Unis tenaient à entrer dans la guerre, et comme s'il était possible d'y acheter leur appui. M. Conant retourne dans l'obscurité d'où il aurait fait mieux de ne pas prétendre sortir.

Au Canada, la décision finale de l'élection dans le comté albertain d'Acadia donne un comté de plus à M. King, à l'issue de son élection de guerre. Telles que sont les choses, le parti libéral peut compter sur 184 députés, dont 178 officiellement libéraux et 6 à tendances libérales; le parti conservateur, sur 40, dont 1 s'est inscrit conservateur-indépendant; les néo-démocrates restent avec 9 députés et les coopératistes (C.C.F.) avec 8. Il y a à venir l'élection des Trois-Rivières, où les libéraux n'ont pas de candidat officiel, mais où ceux qui sont en ligne se proclament tous deux libéraux. De toutes façons, donc, et quel que soit l'élé dans ce comté québécois, les libéraux auront 64 députés dans le Québec et 185 députés aux Communes, des 245 qui les composent. Les 40 députés conservateurs compris, les Communes compteront 225 députés des deux partis traditionnels du pays. Il restera 20 voix seulement aux autres groupes, dont 17 aux néo-démocrates et aux C.C.F. et 3 portant des étiquettes de fortune. L'opposition se composera en théorie au maximum de 60 députés dont le groupe conservateur le plus fort, numériquement, qui ne s'accordera guère en pratique avec les petits groupes, à ses antipodes, en matières tarifaires et sociales.

On ne prévoit pas qu'il y ait des heurts considérables ni de grands débats à la prochaine session fédérale, pour l'excellente raison que les conservateurs n'ont à peu près plus de chefs parlementaires, ni de députés très en vedette; et que le gouvernement pourra invoquer à tout propos l'écrasant témoignage de confiance que viennent de lui donner les électeurs. — G. P.

paré par toutes les formes de transport connues. Si le recenseur recevait pareille réponse à toutes les portes nipponnes, cela ne rassurerait pas nos voisins sur le péril jaune. Sage conseil à M. Drouin: ne pas trop se vanter que nous avons pour cinq millions de contrats fédéraux de plus que notre juste part. Ottawa ne demande pas mieux, en effet, que de corriger de telles erreurs ou horreurs. On ne reprochera jamais aux souscripteurs à la campagne de la Fédération de se faire libéraux. Ils ne le seront jamais trop, cette fois, et pour le bon motif. Le Grincheux

Gens et choses

Les pourboires

Touriste dans ma propre ville en attendant le bonheur de l'être bientôt ailleurs, j'étais l'autre jour, dans un restaurant, témoin du mécontentement bruyant d'un garçon de table auquel un client, peut-être distrait, ou insatisfait, ou encore peu généreux, ne semblait pas avoir glissé sous l'assiette le pourboire traditionnel.

Le pauvre garçon de table faisait sans harmonie se choquer les verres, vérifiait la force de résistance des plats et jetait péle-mêle dans un cabaret les ustensiles, tout en murmurant des paroles dont je pressentais le sens et que je me félicitais de ne pas entendre trop clairement. C'est me fit réfléchir à l'actualité du pourboire.

Le pourboire? A quel correspond ce tribut levé sur la bourse du client? On est content de dire que le pourboire est une petite gratification ajoutée au prix d'un article ou d'un service en signe de satisfaction. L'usage veut qu'on le donne au personnel salarié d'une maison. On ne l'offre pas à l'ouvrier qui s'acquitte d'une tâche déterminée, au vendeur de magasin qui débite un article tarifé. On le verse toutefois entre les mains du garçon ou de la fille de table, qui vous auront sournoisement fait attendre la consommation désirée, ou au coiffeur qui vous aura transformé en Napoléon ou en Papineau, alors que vous vous seriez bien contenté de demeurer ce que vous étiez auparavant.

Politique fédérale

Conscription, loi de conscription et loi de la milice (1904)

Les distinctions à faire — Une loi périmée; une loi qui reste dans les statuts — Après le Statut de Westminster — Anomalie législative

Réponse à quelques points d'interrogation

(par Léopold RICHER)

Ottawa 8-IV-40. — La question de la conscription demeure d'une tenace actualité. Pendant la campagne électorale M. R.-J. Manion chef du parti conservateur — ou plutôt du mouvement en faveur d'un gouvernement national — réitérant des engagements antérieurs, a promis, advenant la victoire de son groupe, de n'avoir jamais recours à la conscription des hommes pour soutenir l'effort militaire du Canada. Les ministres libéraux de langue française, MM. Ernest Lapointe et P.-J.-A. Cardin, tout particulièrement, ont réaffirmé leurs promesses anticonscriptionnistes. Il semblerait donc que, quoi qu'il advienne, nous n'aurons pas la conscription. Et, pourtant, on n'est pas rassuré. On est d'avis qu'il s'agit là de promesses électorales et que les événements détermi-

neront plus sûrement la politique de guerre que les paroles des hommes ne le feront. Conscription et mobilisation Le lecteur pourra prendre connaissance, à la suite de cette chronique, d'une lettre ouverte que nous adresse M. le notaire Paul Guillet. Notre correspondant situe le problème de cette façon: "Les deux grands partis politiques se sont engagés, lors de la dernière tournure électorale, à ne pas imposer la conscription; aucun ne s'est obligé à rescinder la loi de mobilisation que contiennent les Statuts du Canada". Et après avoir analysé les principales dispositions de la loi de la milice, il ajoute: "Je conclus de cet exposé que, sans manquer à leur engagement, nos gouvernants, qui ont renié le Statut de

fonction par l'espoir d'un argent douteux.

En fait, les choses sont moins tragiques. S'il est vrai que le pourboire entraîne des abus et que, par exemple, il est souvent une forme subtile que prend le patron d'un établissement pour faire payer par le public le juste salaire qu'il devrait leur dispenser, le pourboire prouve aussi le sourire plutôt que l'indignation. Il est anodin à cause de ses modestes proportions. Il est simplement l'un des multiples détails du protocole social. Sa situation est peut-être un peu fautive, mais elle n'est plus équivoque, et aujourd'hui on le donne avec le sourire ou la grimace, mais on le donne tout de même, et celui qui en profite le reçoit sans honte. Vive donc le pourboire!

(Suite à la dernière page)

Maurice HUOT

8-IV-40

La Yougoslavie agira de concert avec l'Italie au cas où les Alliés feraient le blocus de l'Adriatique

Belgrade, 8 (AP). — On affirme aujourd'hui dans les milieux officiels de la Yougoslavie qu'elle agira de concert avec l'Italie au cas où les Alliés feraient le blocus de l'Adriatique et y s'émanciperaient des mines placées dans les eaux territoriales de la Norvège a fait naître des inquiétudes pour ce qui est de l'Adriatique.

Le premier cargo allemand chargé de bauxite yougoslave a quitté le port de Dubrovnik hier matin pour tenter d'atteindre le port italien de Trieste en suivant les eaux territoriales yougoslaves et italiennes et faire l'épreuve de cette nouvelle route maritime de ravitaillement pour l'Allemagne. On sait que la rumeur veut que des navires de guerre anglais aient pénétré dans l'Adriatique pour effectuer le blocus.

Un "gigantesque complot anglais" pour obstruer le Danube

Berlin, 8 (A.P.). — De hauts fonctionnaires allemands ont convoqué aujourd'hui les correspondants étrangers à Berlin pour leur fournir les détails d'un "gigantesque complot anglais" pour obstruer le Danube, la grande voie fluviale qui sert à l'approvisionnement de l'Allemagne. Les Allemands ont raconté qu'une centaine d'officiers, de soldats, de marins et d'aviateurs anglais dirigés par un vice-consul anglais, chef de l'Intelligence Service en Roumanie, auraient réuni une flottille d'une douzaine de barges et les auraient remplis de dynamite afin d'obstruer le chenal du Danube et de faire sauter "des ponts. La police roumaine aurait écarté le complot, confisqué la flottille à Giorgio, au sud de Bucarest, et arrêté les comploteurs, avant qu'ils aient eu le temps d'exécuter leur dessein.

Bloc-notes

(Suite de la première page) Si c'est un employé de la compagnie qui en est victime, il n'est pas surpris, et pour cause, que la compagnie n'en entende pas parler. Si le monogramme est repartit en coup de vent, c'est que son unique employé avait sans doute à reprendre du temps que lui avaient fait perdre les nombreuses occupations de sa multiple fonction, peut-être aussi parce qu'il était rendu à bout de nerfs, et toujours à cause de sa fonction innombrable.

Un grand pas de la science

La prévention de la cécité. La cécité est l'une des affections humaines les plus récentes à entrer dans la catégorie des maux susceptibles de prévention. Il n'y a pas encore longtemps, on acceptait cette calamité comme voulue par la volonté divine et contre laquelle rien ne pouvait s'opposer. Les personnes les mieux intentionnées ne trouvaient rien de plus à faire qu'à aider les aveugles à supporter leur épreuve.

Les enfants aux théâtres

Dans des théâtres de quartiers, pour attirer davantage la clientèle, on marie, certains soirs, le vaudeville — genre américain — au cinéma, le vaudeville sous des formes diverses, y compris celle de la "soirée d'amateurs" et du "magasin de campagne". Le fait serait en lui-même assez indifférent s'il ne donnait lieu, et de plus en plus, à des abus. Les programmes, par des professionnels comme par des amateurs, comportent des actes par des enfants, de jeunes et même de très jeunes enfants. L'on nous signale le cas, par exemple, de telle salle de spectacle, à la fois cinéma et théâtre, où des enfants de cinq ou six ans, ont paru dans des danses, dans

Avis de décès

COLPRON — A Châteauguay, le 6 avril 1940, est décédée à l'âge de 82 ans, 9 mois, Madame Charles Colpron, née Robidou (Exilda). Les funérailles auront lieu mardi, le 9 courant. Le convoi funéraire partira de sa demeure pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 9 heures 30. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NECROLOGIE

BEAUREGARD — A Montréal, le 4, Mme veuve Gustave Beauregard, née Ernestine Beauchamp.
BISAILLON — A Longueuil, le 4, à 63 ans, Mme Albert Bisailon née Béatrice Blandin.
BISSONNETTE — A Montréal, le 5, à 60 ans, Henri Bissounette, époux de Clotilde Laporte.
BLONDIN — A Montréal, le 5, Mlle Rose Blondin, fille de Léon Blondin et d'Henriette Giguère.
CLOUTIER — A Montréal, le 4, à 72 ans, Joseph-Aurèle Cloutier, époux de Marie Saint-Maurice.
DAUDET — A Montréal, le 4, Mlle Agnès Dauvet, autrfois garde-malade à l'hôpital Ste-Jeanne-d'Arc.
GALPEAU — A Montréal, le 5, à 30 ans, Alma Beaulac, épouse de Roger Galpeau.
PHARAND — A Montréal, le 5, à 54 ans, Willie Pharrand, époux de Gênie Pharrand.
LEBRUN — A Montréal, le 4, à 84 ans, Mme Joseph Lebrun, née Emilina Demuy.
MALLETTTE — A Montréal, le 4, à 26 ans, Yolande, fille de N.-P. Mallette et d'Éveline Beaulac.
PIERRON — A Montréal, le 6, à 50 ans, Mme Aldéric Pierron, née Clotilde Roy.
TÉTRAULT — A Montréal, le 5, à 53 ans, Mme veuve A.-A.-E. Tétrault, née Clotilde Diorme.

Les deux Encycliques

"SUMMI PONTIFICATUS" et "SERTUM LAETITIAE"
"Sertum Laetitiae", l'encyclique de Sa Sainteté Pie XII à la hiérarchie américaine, est en vente dans la collection du "Document". Nous y avons joint la version française du discours radiodiffusé par le Pape à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'Université catholique de Washington.
Quant à "Summi Pontificatus", la première encyclique de Sa Sainteté, des milliers d'exemplaires en ont déjà été distribués.
Les deux encycliques se vendent dix sous l'exemplaire, \$1 la douzaine franco. Au cent, \$7 port en plus. On peut commander ensemble les deux textes et bénéficier de réductions.
Les commandes à l'unité et à la douzaine sont strictement payables d'avance.
Adressez les commandes au Service de Librairie du "Devoir", 430, rue Notre-Dame est, à Montréal, Can.

"Société d'étude et de conférences"

"Les dictés et provocations du conférencier timide"

Innovation dans l'art de la conférence
Les dictés du Dr Roméo Boucher au thésaurier d'hier après-midi

La Société d'étude et de conférences de Montréal a clos, hier après-midi, la série annuelle de ses conférences, par un thésaurier qui a réuni plus d'un millier de personnes dans la grande salle de réunions de l'hôtel Windsor.
M. Roméo Boucher, professeur à la Faculté de médecine de l'Université de Montréal et directeur scientifique de l'hôpital Saint-Luc, a prononcé une causerie qu'il avait intitulée "Les dictés et provocations du conférencier timide".

Et sous couvert de "timidité", M. Boucher a présenté une philosophie souriant, mélange de fantaisie et de paradoxe, sans prétentions, où il a semé de nombreuses et utiles vérités.
L'une de ces vérités, c'est que l'on semble avoir perdu la gaieté; les gens ne savent plus s'amuser parce qu'on n'y met plus de bonne volonté. Un peu partout l'on rencontre des gens d'une gravité déprimante, presque sinistre; pour eux le rire franc et leur est l'apanage des gens grossiers, de petites gens; on a peur d'être pris pour dupe et l'on vise à l'homme entendu. Bref, il est devenu chic de sentir le renfermé, de ne plus rire!

Cette tendance hyponochronique a des répercussions infinies non seulement sur l'agrément relatif que peut offrir la vie, mais surtout au point de vue santé, où elle fait de véritables ravages.
Le conférencier a fait une promenade dans plusieurs domaines: radio, professions libérales, université, théâtre, enseignement. Il a dit l'inondation progressive de l'existence par le bruit, à la faveur des mille et une nouveautés, et suggère plaisamment, aux applaudissements de l'auditoire, qu'une compagnie offre au public radiophonique, le "quart d'heure de silence".

La causerie avait été préparée par des intermédiaires où deux femmes et un homme prenaient à partie le conférencier, au grand amusement du public. Mmes Suzanne Clairval et Mimi d'Estève, et M. Henry Devglun remplissaient les rôles des trois auditeurs récalcitrants.
M. Edouard Montpetit, invité d'honneur à la réunion, a remercié le conférencier. Il a loué l'oeuvre accomplie par la Société d'étude et de conférences, qu'il compare à une oasis de l'esprit et de la culture humaniste, et il félicite le conférencier de son oeuvre de fantaisie souriante.

Mlle Annette Doré, présidente de la Société d'étude et de conférences, a présenté le conférencier.
On remarquait Mgr Olivier Maurault, recteur de l'Université de Montréal, le R. P. Ceslas Forest, directeur de la société, le sénateur Elie Beauregard et Mme Beauregard, M. Eustache Letellier de Saint-Just et Mme Letellier. On remarquait aussi le R. P. M.-A. Lamarche, O.P., le R. P. Alphonse de Grandpré, C.S.V., et autres.

La nouvelle tactique du Komintern

Sous ce titre, l'École Sociale Populaire publie, dans sa collection de "l'Œuvre des Tracts", une étude importante sur la volte-face de Moscou.
L'Entente Internationale de Genève, qui a rédigé ces pages, montre que le but suprême de Staline, c'est la bochevisation du monde. Pour y atteindre il ne recule devant aucun mensonge, aucune trahison, et il peut compter sur l'obéissance et le dévouement absolus de ses nombreux partisans à travers le monde. Ceux du Canada ne font pas exception et c'est pour cela qu'après avoir entendu leurs imprécations contre Hitler et le nazisme on les voit maintenant préconiser la paix et chercher par tous les moyens à servir la Russie contre leur propre pays.

Cette brochure, documentée et instructive, se vend 10 sous l'exemplaire au Devoir, à Montréal.
L'année dernière, il a atteint \$10-546.61. Mais, quand on y réfléchit, on constate qu'il en coûterait des sommes bien plus fortes pour prendre soin et d'assurer l'existence de tous ces malheureux si leur infirmité s'était faite totale.
A l'occasion de la huitième campagne de la Fédération des œuvres de charité canadiennes-françaises, nous rappelons aux souscripteurs que l'Institut National canadien pour les aveugles est l'une des 20 œuvres affiliées et que environ 75 pour cent des patients qu'il traite sont des Canadiens français. Leur générosité trouvera là, sans doute, un puissant motif de s'affirmer.

Neuvaine à sainte Thérèse

Une dernière neuvaine de mardi de sainte Thérèse commencera le 9 avril prochain, à 7 h. 45 du soir, à l'église Saint-Ambroise, rue Beaubien, près Christophe-Colomb.

Quelle date ?

Voyez ici :

1940 AVRIL 1940						
Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Escompte de 16% sur le dollar canadien

Ottawa, 8 — Le ministère des Postes annonce que, selon un avis reçu de l'administration postale des Etats-Unis, à partir du 8 avril 1940, les mandats émis par les Etats-Unis pour paiement au Canada seront vendus avec escompte de 16 p.c.
Pour un mandat de \$1.00 (argent canadien) tiré sur le Canada par les Etats-Unis, l'expéditeur aux Etats-Unis paiera 84 cents (en monnaie des Etats-Unis).

Une éclipse annulaire

Visible dans le sud des Etats-Unis — Eclipse solaire partielle ailleurs dans l'Amérique du Nord
Conférence du P. Ducatillon
Une éclipse partielle du soleil avait lieu hier après-midi, mais peu de gens l'ont constatée. A Montréal l'éclipse a été de 55 pour cent et il fallait regarder vers le soleil pour s'en apercevoir. Le phénomène a commencé à 3 h. 51 m., a atteint son maximum à 5 h. 1 m. et s'est terminé à 6 h. 4 m.
(Par l'Associated Press)
Une éclipse annulaire du soleil, phénomène qui ne s'était pas produit en Amérique du Nord depuis 75 ans, et qu'on ne reverra pas avant 1994, s'est produite hier. L'éclipse n'a pas été totale parce que le soleil était relativement près de la terre et la lune plus éloignée. Le phénomène a commencé au lever du soleil, bien loin sur l'océan Pacifique, il est arrivé aux Etats-Unis à Big Bend, Texas, à 4 h. 40 de l'après-midi, heure de l'Est, et est passé sur l'Atlantique à 5 h. 13. L'anneau parfait, l'éclipse dans son maximum, n'était visible que sur une bande de 75 milles au nord et au sud d'une ligne centrale qui passait par San Antonio, Texas, la Nouvelle-Orléans, Pensacola, Tallahassee et Jacksonville. Dans le reste des Etats-Unis et au Canada on a vu une éclipse partielle plus ou moins importante.

Dans la région de l'éclipse maximum, la lune ne laissait voir du soleil qu'un mince anneau de lumière orangée. Le trajet de 2,000 de l'éclipse annulaire aux Etats-Unis a duré 30 minutes. 93 pour cent du diamètre du soleil était obscurci, et la lumière réduite à environ cent fois celle de la pleine lune.
On a pour la première fois photographié en couleur une éclipse annulaire. Un bombardier de l'armée étatsunienne est monté à 33,000 pieds d'altitude avec un équipement de quatre hommes. On a pris les photographies avec un appareil muni d'une lentille de 80 livres.

Pour congédiement

M. le juge Forest a maintenu samedi une action de M. Carmine Calo, journaliste, contre M. Onésime Grenier, contremaître de la station piscicole de Morrison, près de Saint-Jovite. Il a condamné le défendeur à payer \$203 au demandeur.
M. Calo travaillait à la station piscicole du gouvernement provincial, après avoir été engagé par contrat notarié, à la suite de la vente de sa ferme à la province pour l'agrandissement de l'établissement d'élevage du poisson.

L'état financier de la province

Québec, 8 (D.N.C.). — Les Chambres connaîtront avant longtemps, apprenons-nous, l'état financier exact de la province.
En assumant l'administration de la province, au début de novembre, M. Goudbout avait annoncé qu'il ferait préparer un état comparatif de la gestion financière du gouvernement Goudbout et de celle du gouvernement qui l'avait précédé, celui de M. Taschereau. Or, il appert que ce travail des vérificateurs a porté sur les trois dernières années du régime Taschereau et les trois du régime Duplessis, c'est-à-dire de 1936 à 1939. C'est ce rapport qui sera soumis dans un avenir rapproché, dit-on, aux deux Chambres.

3,500 exemplaires sont partis

LA BROCHURE DE M. LEOPOLD RICHER SUR LES EVENEMENTS DE 1917
3,500 exemplaires de la brochure de notre ami Richer sur les événements politiques de 1917 sont déjà vendus. Cela suffirait à montrer l'intérêt que suscite cette brochure de 48 pages (Collection du "Document"). Plus tard, lorsqu'elle sera devenue une curiosité, on regrettera vivement de ne pas se l'être procurée quand c'était si facile.
Elle se vend 15 sous l'exemplaire, \$1.50 la douzaine franco; au cent \$10, plus les frais de port. (Les commandes à la douzaine et à l'unité devront être rigoureusement accompagnées de leur prix). Les commandes doivent être adressées au Service de Librairie du "Devoir", 430, Notre-Dame est, Montréal, Canada.

Contre les affections nerveuses, vertiges, étourdissements, faiblesses, indigestion.
prenez quelques gouttes
d'EAU des CARMES
BOYER
sur du sucre ou dans de l'eau fraîche
En vente toutes pharmacies

Développement économique de la région de Montréal

Rapport de l'Office d'Initiative Economique pour 1939 — \$13,200,000 de nouveaux capitaux investis — La guerre
Le rapport annuel de l'Office d'Initiative économique pour 1939, indique qu'au cours de cette année, 51 nouvelles entreprises et huit anciennes, qui ont développé leurs établissements, ont investi au cours de 1939, un capital global de \$13,200,000. Du même coup, 1,200 nouveaux employés ont trouvé du travail. Ces nouveaux établissements et ces agrandissements occupent une superficie de 1,640,000 pieds carrés.
La grande partie de ce nouveau capital vient de l'établissement Schneider-Creusot, de Sorel, qui représente \$10 millions. Le reste est formé par le capital des autres entreprises établies dans la région, principalement à Montréal.
Les directeurs de l'Office, MM. Valmore Gratton et Georges Mooney, rappellent dans leur rapport les buts assignés à cet organisme:

1° Attirer de nouvelles entreprises dans la région; 2° collaborer au bien-être des établissements de la région; 3° contribuer à l'expansion des industries déjà en état de fonctionnement; 4° collecter et diffuser l'information documentaire se rapportant au commerce et à l'industrie; 5° faciliter les progrès collectifs de la région.
"A la fin de l'été 1939, le champ d'action de l'Office s'étendit aux domaines suivants: 1° étude de la situation du logement à Montréal; 2° la préparation des conditions d'habitation; 3° autres études sociales et sociales devant être entreprises à la discrétion de l'Office; 4° demande des autorités municipales dans l'intérêt collectif de Montréal.
"Au cours de l'année 1939, l'Office a préparé les huit documents suivants: dossier de l'assurance-chômage; participation des contribuables de la cité et de la région de Montréal au revenu de la province de Québec; situation du logement; les puits artésiens à Montréal; population de Montréal et de la région métropolitaine; le bassin laitier de Montréal; comparative Montréal-Toronto.

INVENTAIRE DE GUERRE

"Quelques jours après la déclaration de la guerre, l'Office commença à servir des approvisionnements de guerre et en collaboration avec les hommes d'affaires de Montréal, un inventaire des immeubles industriels disponibles dans le territoire métropolitain.
"Les renseignements ainsi recueillis ont rendu des services inestimables aux autorités militaires. De plus, ce travail a servi à orienter les industriels en quête d'un terrain.
"Cette enquête avait surtout pour but d'éviter les erreurs commises durant la dernière guerre. A cette époque, plusieurs immeubles furent érigés en hâte afin d'adapter l'industrie aux nouveaux besoins. Au lendemain des hostilités on ne put malheureusement pas utiliser ces bâtiments pour satisfaire à la demande normale de l'industrie. En conséquence, ces propriétés inutilisées pendant plusieurs années se sont détériorées.
"L'Office conserve cet inventaire à date de sortie que l'information restera à la disposition des intéressés à titre de service permanent.
Durant l'année 1939, l'Office d'Initiative Economique rapporte que 59 établissements se sont, soit construits, soit agrandis à Montréal et dans la région. Les nouveaux établissements dans le territoire métropolitain sont au nombre de 40 et au nombre de 10 dans la région de Montréal.
"Cette région, continue le rapport, est le centre tributaire de la cité de Montréal dans un rayon circonscrit de 50 milles. Contrairement à la plupart des grandes agglomérations, Montréal ne compte pas de centre urbain qui lui soit comparable, à des centaines de milles à la ronde. Les petites villes circonvoisines gravitent donc nécessairement dans la sphère d'influence de la métropole. Le développement industriel du voisinage immédiat est donc déterminé par la proximité d'un grand marché de consommation et de distribution. Montréal a, dès lors, tout intérêt à favoriser le progrès de ces petites localités qui sont des facteurs d'enrichissement et de stabilité collective car ces gains profitent directement à la métropole.

PROGRES

"Les fabriques mises sur pied à Montréal et dans la région, en 1939, jouent un rôle important dans la vie économique du Dominion. En effet, plusieurs de ces manufactures, originaires d'Europe, nous ont apporté, en plus d'une longue expérience fondée sur la tradition, des secrets de fabrication et de construction qui sont d'une grande valeur. La plupart de ceux-ci ont pu reconquérir leurs marchés d'exportation momentanément négligés par suite de la migration de leur industrie au Canada.
Plusieurs de ces nouvelles entreprises produisent à l'heure actuelle des articles autrefois importés. Parmi ces innovations on compte, en particulier, la poterie, les fleurs artificielles, l'impression sur soie d'après un procédé récent, la teinture des fourrures, la fabrication de parachutes, les contreplaqués spéciaux, certaines résines synthétiques, les formes de chapeaux et les gants de chevreuil.
"L'Office d'Initiative encourage l'établissement d'entreprises produisant des articles de consommation de jour manufacturés au pays, en quantités correspondant à la demande intérieure. Des lors, les nouveaux développements inscrits ci-après sont virtuellement des affaires non concurrentes. Cette pratique de l'Office protège l'industrie établie ou projetée.
Pays d'origine des entreprises nouvelles:

Allemagne	11
Angleterre	2
Etats-Unis	1
France	2
Hollande	1
Hongrie	3
Pologne	2
Roumanie	1
Tchécoslovaquie	3
Canada local	15
Canada:	
Ontario	3
Quebec	1
Expansion	9
Total	59

VICHY SUPREME PURGATIVE
UNE LIMONADE GAZEUSE
Luxueux effervescent agréable au goût. Les enfants le prennent sans se faire prier. Beaucoup imitée parce que supérieure.
En vente dans toutes les pharmacies
J.-ALFRED OUMET
Agent général pour le Canada
85 est, rue Saint-Paul, Montréal.

Conférence au Cercle des polyglottes

Ce soir, à 8 h., sous la présidence d'honneur de Mgr Maurault, recteur de l'Université de Montréal, aura lieu à l'auditorium de la Paix Nationale, une conférence intitulée: "Village de l'Italie", par M. Albert Paradis, professeur, récemment arrivé d'un voyage en Italie. Cette conférence sera illustrée par un film sur les villes italiennes. Mme Réjane des Rameaux et Mademoiselle André Basilières liront une scène de la "Joconde" de Gabriele d'Annunzio. Apparaitront aussi au programme, Mademoiselle Jeanne Radakir, et M. Charles Guilhaud, pianiste. L'entrée est libre et la conférence commencera à 8 heures.

Le barrage d'Yamaska

Saint-Hyacinthe, 8. (D.N.C.). — On nous apprend de Sorel que le ministre fédéral des Travaux publics, au cours de l'hiver dernier, s'est employé à faire sauter le barrage qui constituait autrefois l'écluse d'Yamaska, sur la rivière Yamaska, à l'époque où les bateaux pouvaient remonter cette rivière jusqu'à Saint-Aimé de Richelieu. Le barrage était depuis de nombreuses années un obstacle à la descente normale des glaces, le printemps, et contribuait à provoquer des inondations. Tous les résidents de la rivière Yamaska devraient bénéficier des travaux exécutés ces derniers mois.

Cours d'astronomie à l'Université

Le cours d'astronomie du frère Robert sera donné ce soir, 8 avril, à 8 h. 30, dans la salle 214 de l'Université de Montréal, rue Saint-Denis. Les deux autres cours seront donnés, les lundis, 15 et 22 avril.
Cet horaire indique des départs de train de la gare du Tunnel, rue Dorchester Ouest, les lundis et mercredis à 3 h. 50 p.m., le vendredi à 6 h. 10 p.m.; le samedi à 1 h. 40 p.m. et le dimanche à 9 h. a.m. Pour le mouvement de retour, deux trains arriveront le dimanche soir à la gare du Tunnel à 3 h. et à 9 h. 45. Sur semaine, les trains vers des Laurentides atteindront la gare du Tunnel les mardis, jeudis et samedis à 10 h. 45 a.m.

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

ARPENTEURS & INGENIEURS
M. LABRECQUE, I.C.
G. J. PAPINEAU, I.C.
INGENIEURS CONSEIL
LES INGENIEURS ASSOCIES LIMITEE
100, RUE ST-JACQUES, MONTREAL
PLATEAU 3451-3452 - OFFICE TRIMU

COMPTABLES
P.-A. GAGNON
Comptable Agréé Chartered Accountant
Immeuble des Tramways
159 OUEST, RUE CRAIG
Tél. HARBOUR 5990

ASSURANCES
HORACE LABRECQUE
COURTIER EN ASSURANCE
Nous traversons les Communautés Religieuses à se prévaloir de nos services particuliers.
441 St-François-Xavier - Montréal
Tél. MARQUETTE 2383-2384

DACTYLOGRAPHES
Machines à additionner
— TOUTES MARQUES
Neufs et reconstruits. Aux personnes hors de la ville nous enverrons sur demande, notre liste de prix gratis.
Typewriter & Appliance Co.
750, RUE ST-PIERRE LA. 9237
(Entre les rues Craig et St-Jacques)

AVOCATS
Maurice Dupré, C.R.
AVOCAT ET PROCUREUR
Dupré, de Billy, Prévost et Home
80, rue St-Pierre
Téléphone: 2-4778* - Québec

ROYAL REMINGTON UNDERWOOD
Silenceux, régulier et portatif
Machines à additionner. Service.
N. MARTINEAU & FILS
1012, rue BLEURY BR. 2318
entre les rues Vitré et Lagachetière

ANALOGUE VANIER C.R. GUY VANIER C.R.
Vanier & Vanier
AVOCATS
57 ouest, rue Saint-Jacques
Tél. HARBOUR 2841

ENCADREURS
Wisintainer & Fils
908 BOUL. ST-LAURENT
LES ENCADREURS MANUFACTURIERS
Mouleurs — Cadres — Miroirs
Réparations de cadres et miroirs
L'anc. 2284

BREVETS D'INVENTIONS
MANUEL DE L'INVENTEUR
GRATIS
ALBERT FOURNIER
534 STE-CATHERINE ST. MONTREAL

IMPORTATEURS
J.-A. BERNIER - Fondé en 1892
C.-X. Tranchemontagne
IMPORTATEURS
Tissus et toiles pour communautés religieuses.
459, St-Sulpice - Tél. LA. 1344

LEON-A. HURTUBISE
C.P.A.
Comptable public licencié
60, St-Jacques O. - Montréal
Téléphone: HARBOUR 1553

OPTOMETRISTES-OPTICIENS
Specialistes: H. Labrecque
EXAMEN DE LA VUE
AJUSTEMENT DE VERRES
A. PHANEUF-A. MESSIER
OPTOMETRISTES-OPTICIENS
1767 St-Denis - Montréal

COMPTABLES
Anderson & Valiquette
Comptables-Vérificateurs
J.-Charles Anderson L.I.C.
Jean Valiquette, L.S.C. C.A., L.I.C.
Roméo Carie L.S.C. C.A., L.I.C.
Désirée L.S.C. C.A., L.I.C.
Aurèle Choquette, C.A.
Paul Huot, C.A., L.I.C.
84, Notre-Dame ouest - PL. 9709

REMBOURREURS-MATELASSIERS
REMBOURREURS-MATELASSIERS
BOYER Limitée
Spécialités: meubles et matelas sur commande ainsi que réparations
Estimés gratuits sur demande
3886 Henri-Julien - Tél. PL. 1112

Caron & Caron
Comptables agréés - Chartered Accountants
Edmond Caron B.A., L.S.C. C.A.
Henri Caron B.A., L.L.B., L.S.C. C.A.
59, rue St-Jacques
HARBOUR 3635 MONTREAL
159 rue Alexandre. TROIS-RIVIERES

COMPAGNIE d'Assurance sur la Vie
la Saubergarde
MONTREAL
NARCISSE DUCHARME PRESIDENT

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

CALENDRIER

Demain: MARDI, 9 avril 1940
 Sainte Marie Clotilde, veuve
 Lever du soleil, 5 h. 27.
 Coucher du soleil 6 h. 28.
 Lever de la lune, 6 h. 28.
 Coucher de la lune, 5 h. 46.
 Nouvelle lune, le 7, à 3 h. 18 m. du soir.
 Plein lune, le 21, à 11 h. 37 m. du soir.
 Dernier quartier, le 29, à 2 h. 49 m. du matin.

UN PEU PLUS FROID

MAXIMUM ET MINIMUM
 Aujourd'hui maximum 34.
 Minimum aujourd'hui 30.
 Même date l'an dernier 34.
 BAROMETRE: 10 h. a.m. 29.90, 11 h. a.m. 29.80, Midi: 29.70.
 Cinq fois fournis par
 Mme L.-P. de Meis: 7831 rue Saint-Denis.

Sur le "front de l'arrière"

A midi, la Fédération des oeuvres de charité canadiennes-françaises avait recueilli \$58,531 de son objectif de \$441,500, comparativement à \$65,231 au même moment de la campagne, l'an dernier — 8,000 auxiliaires se lancent à l'attaque, sous la pluie battante — Le président, M. Henri Groulx, dit que la tâche sera plus ardue qu'on l'avait pensé

Moins de souscriptions mais des montants accrus

La huitième campagne de la Fédération des Oeuvres de charité canadiennes-françaises s'est ouverte de façon générale ce matin. Elle a pour objectif \$441,500. Les premiers rapports des souscriptions reçues, compilés à midi, indiquent un montant de \$58,531. Comparé à celui de \$65,231, recueilli l'an dernier à pareil moment, ce chiffre paraît moins encourageant. Car il ne faut pas se dissimuler que la lutte sera plus ardue que jamais, vu les circonstances franchement adverses au milieu desquelles s'engage la campagne.

Dependant, plus de 8,000 auxiliaires se sont lancés à l'attaque. Malgré la température maussade, l'enthousiasme ne manque pas. Chaque réalisateur qui va falloir souquer dur et qui lui faut, coûte que coûte, atteindre le but: le sort des 20 oeuvres affiliées en dépend, et pour une période de douze mois.

Dans les résultats du travail des sections, qui commencent une couple de semaines avant la grande offensive, on constate que le nombre des souscriptions entrées est inférieur à celui de l'année dernière. En revanche, il y a un accroissement de bon augure dans les montants souscrits.

M. Henri Groulx, président de la campagne, dit dans son premier message: "Chacun comprend les difficultés à vaincre. La guerre hante tous les cerveaux; il ne faut pas, toutefois, oublier les responsabilités de l'arrière. Il y a, dans cette ville, des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants qui, sans les oeuvres de la Fédération, demeureraient dans une lamentable détresse... Nous ne pouvons pas, nous ne devons pas oublier le fait que ces malheureux, nos frères et concitoyens, méritent mieux — que notre compassion: ils ont besoin d'aide. Et cette aide, ils l'attendent."

Grande activité aérienne, hier, sur le front occidental

A midi, alerte dans les Iles Shetland

Paris, 8 (C.P.-Havas) — Voici le bulletin publié ce matin par le Grand Quartier Général français: "Activités localisées des patrouilles. Bombardement d'artillerie dans la région à l'ouest des Vosges."

Le haut commandement français a annoncé hier soir que cinq avions allemands avaient été descendus sur le front occidental hier — un par les Anglais et quatre par les Français — au cours d'une journée marquée par une grande activité aérienne. Le ministère de l'aviation a annoncé à Londres que deux appareils de la Royal Air Force n'étaient pas rentrés.

Berlin, 8 (C.P.-Havas) — Le haut commandement allemand a annoncé

Le projet Bouchard

Le travail des chômeurs en retour du secours direct — L'attitude de Montréal

Le comité exécutif étudiera cette semaine un nouveau projet qu'il présentera vendredi prochain, au conseil des ministres. On sait que la ville de Montréal avait demandé la semaine dernière, au gouvernement provincial, d'assumer l'entier fardeau des secours directs, ou du moins, une plus large part.

Or actuellement, le gouvernement provincial étudie le projet de M. Damien Bouchard, en vertu duquel les chômeurs qui reçoivent des secours directs devront donner une certaine somme de travail en retour de l'argent reçu, et ce pour tout l'année. Si ce projet de M. Bouchard est adopté, cela signifie, d'après des observateurs bien renseignés, une réduction considérable dans le nombre des chômeurs, et partant une équivalente réduction dans les dépenses de la ville. A tout événement, le gouvernement provincial n'est pas prêt, à ce moment-ci, à faire droit à la requête de Montréal.

Quant au projet de supprimer la taxe scolaire pour augmenter la taxe générale, on ne croit pas qu'elle soit bien venue à Québec.

Il restera donc à l'administration municipale de présenter d'autres réformes.

Mort tragique de M. John-A. Clague

On a transporté ce matin à la morgue, le cadavre de M. John A. Clague, 52 ans, comptable en chef de la Sun Life Insurance Co. et domicilié au numéro 29, rue Thurlow à Hampstead. Selon les renseignements obtenus, il apparaît que M. Clague se trouvait dans son bureau vers neuf heures ce matin et qu'en voulant ouvrir une fenêtre il tomba du sixième étage. Le coroner M. Richard L. Duckett ouvrira demain matin une enquête dans cette affaire.

En correctionnelle

Armand Chartrand, de Saint-Léonard de Port-Maurice, s'est avoué coupable ce matin en Correctionnelle, du vol d'une automobile commise le 6 avril dernier, à Saint-Léonard. Il a été condamné à un an de prison par M. le juge Archambault, soit le minimum donné en pareille instance.

Benjamin Maloney, qui s'avouait coupable ce matin d'avoir passé deux faux chèques, a été condamné à deux ans de pénitencier par le tribunal de la Correctionnelle où siègeait M. le juge Archambault.

Le mouillage de mines par les Alliés dans les eaux norvégiennes

Protestation de la Norvège — Le Storting convoqué en session extraordinaire — Notes de la Grande-Bretagne et de la France

Les Alliés veulent fermer la route que suivaient les cargos allemands chargés de transporter le minéral scandinave

Oslo, Norvège, 8. (A.P.) — Alarmé par le mouillage de mines dans ses eaux territoriales à l'aube ce matin, la Norvège a accusé aujourd'hui la Grande-Bretagne et la France de "violation directe du droit international", et elle exige que ces mines soient immédiatement enlevées. Aussitôt que le mouillage de mines en trois endroits de la côte norvégienne fut connu, le cabinet norvégien s'est réuni et le parlement ou Storting a été convoqué en session extraordinaire.

Dans une déclaration officielle, le ministre des Affaires étrangères Halvdan Koht a affirmé que les Alliés avaient violé la souveraineté et la neutralité de la Norvège en mouillant des mines et faisant la patrouille dans ses eaux territoriales. Le gouvernement norvégien, dit-il, proteste solennellement contre cette violation ouverte du droit international et il exige que ces mines soient enlevées et que cette patrouille prenne fin.

M. Koht a accusé la Grande-Bretagne d'avoir violé un accord conclu avec la Norvège le 11 mars dernier, en vertu duquel toutes les marchandises, y compris la contrebande de guerre, pouvaient être expédiées de Norvège en Allemagne. Il a ajouté que la Norvège se réserve le droit de prendre toutes les mesures qui pourront être nécessaires à la suite de cette violation de la neutralité norvégienne.

M. Koht a fait sa déclaration à la suite d'une réunion conjointe du cabinet et du comité parlementaire des affaires étrangères.

La communication des notes identiques de la Grande-Bretagne et de la France annonçant le mouillage de mines a causé de la surprise et de la consternation dans les milieux norvégiens. Le secrétaire, qui était de faction au ministère des Affaires étrangères lorsque les notes ont été livrées à six heures ce matin, a aussitôt alerté M. Koht, qui a appelé d'urgence tous les chefs du gouvernement. Le public norvégien a appris la nouvelle par T. S. F.

Londres, 8 (C.P.) — Le ministre norvégien à Londres, M. E.-A. Col-

ban, s'est présenté aujourd'hui au Foreign Office chez le ministre des affaires étrangères, lord Halifax. On croit comprendre qu'il est venu protester au nom du gouvernement norvégien contre le mouillage de mines par les Anglais dans les eaux territoriales norvégiennes.

Londres, 8 (C.P.) — Les navires de guerre alliés ont pénétré la nuit dernière dans les eaux territoriales norvégiennes et aménagé en trois endroits stratégiques près de la côte norvégienne des champs de mines qui visent à fermer la route que suivaient les cargos allemands chargés de transporter le minéral scandinave. La Grande-Bretagne et la France n'ont annoncé la chose dans des notes adressées à la Norvège que lorsque les mouilleurs de mines eurent terminé l'accomplissement de leur tâche. Le mouillage des mines n'aurait exigé qu'un peu plus d'une heure. Les mines se trouvent en dedans de la limite des trois milles afin de forcer les cargos allemands à sortir des eaux territoriales norvégiennes et à s'exposer à la capture par les patrouilles navales anglaises.

Le premier ministre Chamberlain doit faire demain une déclaration aux Communes sur le mouillage de mines dans les eaux territoriales norvégiennes.

En réponse à des questions sur ce qui se produirait si les Norvégiens balaieraient les mines, une déclaration semi-officielle dont on a autorisé la publication dit qu'il y aurait moyen d'en mouiller d'autres", en ajoutant que, "si l'Allemagne osait elle-même entreprendre l'opération, la marine anglaise accepterait volontiers le combat".

La déclaration conjointe des deux gouvernements de Grande-Bretagne et de France, qui a été annoncée par T.S.F. aux deux pays, révélait que les mines avaient été mouillées dans les eaux norvégiennes et que l'on avait pris des dispositions pour que des navires de guerre anglais surveillent ces régions pendant une période de 48 heures.

A Paris, on a révélé qu'une note conjointe de la Grande-Bretagne et de la France avait été remise au

gouvernement norvégien pour l'informer que les Alliés avaient décidé de fermer les eaux norvégiennes aux navires allemands. Cette note faisait suite à d'autres notes communiquées vendredi soir par les Alliés à la Norvège et à la Suède, notes qui auraient exposé la conception alliée de la neutralité scandinave.

La note alliée, qui reconnaît que le mouillage des mines dans les eaux norvégiennes aurait été illégal en d'autres circonstances, affirme que les actes illégaux commis par l'Allemagne justifient les Alliés d'adopter des contre-mesures. Elle affirme que les attaques des sous-marins et des avions allemands contre les navires neutres et anglais constituent du "terrorisme pur" et que l'opinion mondiale reconnaît la nécessité de l'action alliée. Elle rappelle que plus de 150 navires neutres ont été détruits par les Allemands et que près de 1,000 nationaux neutres ont perdu la vie à la suite de ces attaques. Elle invoque, particulièrement le torpillage du charbonnier norvégien "Narvra" de 2,118 tonnes au large de l'Ecosse samedi en soutenant que le sous-marin allemand ne s'est pas porté au secours des hommes de l'équipage lorsqu'une chaloupe à chaviré et que 3 officiers et 9 marins ont perdu la vie.

"Quelle que soit la politique actuelle que le gouvernement norvégien soit obligé de suivre par suite de des menaces et des pressions allemandes, dit la note alliée, les gouvernements alliés ne sauraient tolérer plus longtemps l'état actuel des choses qui permet à l'Allemagne de se procurer des matières premières essentielles à la poursuite de la guerre et d'obtenir de la Norvège des facilités qui mettent les Alliés en posture désavantageuse."

"C'est pourquoi ils ont donné avis au gouvernement norvégien qu'ils se réservent le droit de prendre les mesures qu'ils pourront estimer nécessaires pour empêcher l'Allemagne d'obtenir de la Norvège les ressources ou les facilités qui, pour les fins de cette guerre, seraient à son avantage et au désavantage des Alliés."

On rapporte qu'une escadre allemande se dirige vers la côte norvégienne

On croit qu'il s'est déroulé plusieurs engagements navals entre vaisseaux anglais et vaisseaux allemands au large de la Norvège

Oslo, Norvège, 8 (C. P.-Havas) — Le journal *Dagbladet* rapporte aujourd'hui qu'une escadre allemande considérable s'est engagée dans le Kattegat, le détroit qui sépare le Danemark de la Suède, et qu'elle se dirige vers la côte norvégienne. Des rapports venant de la côte septentrionale de la Norvège indiquent que l'on a vu de gros navires de guerre au large de la côte, notamment au large de Bud, où les Alliés ont semé des mines, et que la navigation côtière est interrompue.

Copenhague, Danemark, 8 (C. P.-Havas) — Le *Berlingske Tidende* rapporte aujourd'hui que les traver-

siers qui rentrent à Korsøer ont été retardés par le mouvement considérable des vaisseaux allemands qui traversent le Kattegat en se dirigeant vers la côte norvégienne.

Oslo, 8 (A. P.). — Une goélette norvégienne qui a atteint la côte aujourd'hui portait à son bord une quarantaine de marins allemands et anglais et une douzaine de cadavres. Les marins norvégiens ont fait le récit d'un engagement naval au cours duquel un navire anglais et un sous-marin allemand auraient été coulés. Deux sous-marins allemands auraient attaqué le navire anglais qui était armé.

Stockholm, 8 (A. P.). — Le navire allemand *Kreta* a rapporté aujourd'hui qu'il avait été attaqué par un sous-marin au large de la côte sud de la Norvège, mais qu'il était encore à flot. On a appris que des garde-côte norvégiens se portaient à son secours.

Oslo, 8 (A. P.). — On croit qu'il s'est déroulé plusieurs engagements navals entre vaisseaux anglais et vaisseaux allemands au large de la côte norvégienne, parce que les goélettes qui rentrent rapportent des récits contradictoires et la mer a jeté plusieurs cadavres sur la côte.

Sur le Danube

Dynamite destinée à faire sauter les barges anglaises et françaises, au cas d'une invasion allemande dans les Balkans

BUCAREST, Roumanie, 8 (C.P.) — Les autorités anglaises ont déclaré aujourd'hui que la dynamite qui a été découverte à bord de barges dans le port de Giorgio, sur le Danube, devait servir à faire sauter les barges anglaises et françaises qui se trouveraient sur le fleuve, au cas d'une invasion allemande des Balkans. Elles nient qu'il fût question de faire sauter l'étrait canal du Danube connu sous le nom de "Porte de Fer", comme l'ont prétendu les Allemands en affirmant que les Anglais voulaient obstruer le Danube afin de fermer une voie d'approvisionnement à l'Allemagne.

Radio-Canada ne se construira pas dans l'est

On apprend de bonne source que l'est de Montréal sera privé pendant encore au moins cinq ans de la construction et de la présence de l'immeuble de la Société *Radio-Canada*.

En effet, selon des renseignements sûrs, la Société *Radio-Canada* vient de renouveler pour cinq ans son bail avec le propriétaire Vinerberg de l'immeuble King's Hall. Cela veut dire que la société renonce à construire son immeuble dans l'est, dans le comté de Saint-Jacques, le comté qui a donné la plus forte majorité libérale de tous les pays, et que rien ne se fera en ce sens d'ici cinq ans.

Chez les anciens d'Olier

Lors de l'assemblée générale des anciens d'Olier, tenue à l'école même, hier après-midi, les élections ont donné le résultat suivant:

Président: Ubald Baudry (réélu); 1er vice-président, L.-Alhama Fréchet, notaire; 2e vice-président, Adrien Carmel; secrétaire, Roger Hénaull; secrétaire-adjoint, Maurice Latour; trésorier, Jules Frappier; directeurs: Stanislas Rochon, T.-B. Desroches, A. Lecavalier, J.-Alph. Picard, Thomas Duchesne, Charles Pellegrino et Marcel Delfauss; aviseur légal, Salluste Lavery.

Au cours de l'année, l'amicale a été incorporée en vertu de la loi des compagnies de Québec, ce qui lui a permis de faire légalement les placements nécessaires pour assurer à l'école un prix des anciens à perpétuité.

Le rapport financier du dernier exercice montre des recettes au montant de \$1,311.32 et des déboursés au montant de \$1,260.73.

M. Robert Ryan contre M. Wilfrid Gariépy

Les Trois-Rivières, 8 (D. N. C.). — Une lutte pour le siège des Trois-Rivières-Saint-Maurice, dont l'élection avait dû être ajournée au 22 avril en raison de la mort M. Willie Poisson, candidat libéral officiel, est devenue certaine ce matin, quand l'ex-échevin Robert Ryan, contrôleur des Finances des Trois-Rivières, a déposé son bulletin de nomination entre les mains de l'officier-rapporteur, le notaire Villeneuve. Il se présente comme libéral. M. Wilfrid Gariépy, député sortant, se présente lui aussi comme libéral. Il a déposé son bulletin la semaine dernière,

La Suède pousse ses préparatifs de défense

Le cabinet suédois discute sur les répercussions du mouillage de mines par les Alliés, dans les eaux norvégiennes

Stockholm, Suède, 8. (C.P.) — Or a annoncé officiellement que la Suède pousse ses préparatifs de défense après avoir démenti une rumeur à l'effet que le ministre allemand des affaires étrangères, M. Joachim von Ribbentrop, aurait appelé chez lui les ministres de Suède et de Norvège à Berlin. Une dépêche de Copenhague publiée par le journal *National Tidende*, avait un peu plus tôt annoncé un coup de force de l'Allemagne contre les Etats scandinaves.

Londres, 8. (C.P.) — Une dépêche de Stockholm à l'Agence Reuters, annonce que le cabinet suédois s'est réuni aujourd'hui pour discuter des répercussions du mouillage de mines par les Alliés dans les eaux territoriales norvégiennes.

Stockholm, 8. (A.P.) — L'état-major suédois a annoncé hier soir que l'on avait pris certaines mesures extraordinaires en raison des circonstances, et un journal de

Stockholm a annoncé que la Norvège et la Suède avaient commandé 600 avions aux Etats-Unis et qu'elles en commanderaient d'autres d'ici quelques semaines.

Stockholm, 8. (A.P.) — Le Journal suédois *Aftonbladet* écrit aujourd'hui que le mouillage des mines dans les eaux territoriales norvégiennes "détruit précisément les principes que l'on avait présentés comme le principal ressort de l'inspiration de la politique de guerre des puissances occidentales".

Copenhague, Danemark, 8. (A.P.) — Le Journal danois *Ekstra Bladet* a fait aujourd'hui le commentaire suivant en marge de la décision des Alliés: "Voici un tel coup contre le droit de libre décision des petites nations qu'il est difficile de croire qu'il vient d'un pays qui se réclame de ce droit de libre décision comme de l'un des principes de base de son gouvernement".

La Russie reprend ses relations diplomatiques avec la Finlande

MOSCOU, 8 (A.P.) — La Russie soviétique vient de reprendre les relations diplomatiques ordinaires avec la Finlande à la suite du traité de paix qui a récemment mis fin au conflit russo-finlandais: elle a désigné M. Iva Zotof comme ministre russe à Helsingfors et approuvé la nomination de M. Juho Paasikivi comme ministre finlandais à Moscou.

Le Mexique repousse l'offre des Etats-Unis

MEXICO, 8 (A.P.) — Tous les groupes politiques et syndicalistes et toute la presse se rallient au président Cárdenas pour repousser l'offre des Etats-Unis de soumettre à l'arbitrage la question des exploitations pétrolières américaines expropriées par le gouvernement mexicain il y a deux ans. Le gouvernement n'a pas encore fait connaître officiellement son attitude, mais on prend pour acquis qu'il repoussera l'offre du secrétaire d'Etat Cordell Hull.

Pour assurer à l'Allemagne la grosse part des exportations de la Bulgarie

SOFIA, Bulgarie, 8 (A.P.) — Une mission économique allemande vient d'engager des négociations avec les autorités bulgares à Sofia afin d'assurer à l'Allemagne la grosse part des exportations de la Bulgarie en prévision de la campagne économique des Alliés dans les Balkans. La délégation est dirigée par M. Hermann Landwehr, directeur du ministère du commerce, qui est arrivé il y a déjà deux semaines dans la capitale bulgare.

M. Thomas, candidat socialiste à la présidence des Etats-Unis

Washington, 8 (A.P.) — La convention du parti socialiste a choisi hier ses candidats à la présidence des Etats-Unis pour l'élection de 1940: ce sont M. Norman Thomas, qui a déjà été trois fois candidat à la présidence, et M. Maynard C. Krueger, un jeune professeur d'économie politique de Chicago. Le programme du parti comporte l'isolationnisme absolu pendant la guerre et la socialisation des grandes industries des Etats-Unis.

Bacon et beurre

Londres, 8 (C.P.) — On apprend aujourd'hui que des réserves de bacon et de beurre accumulées et de fortes commandes placées dans les pays de l'Empire ont fort réduit les exportations des Etats scandinaves en Grande-Bretagne. C'est ainsi que le Danemark vendrait 20,000 quintaux de bacon par semaine et devrait se contenter des prix d'avant-guerre. On affirme qu'il est peu probable que le surplus de la production scandinave passe à l'Allemagne car la Grande-Bretagne a exigé par ses traités de commerce que les exportations des Etats scandinaves à l'Allemagne ne dépassent pas ce qu'elles étaient avant la guerre.

Le drapeau canadien-français fleurdélié

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a acquis tous les droits de confection et de vente du drapeau canadien-français fleurdélié. Ce drapeau, qui représente bien les aspirations de l'âme canadienne-française, a déjà été adopté par un grand nombre de sociétés nationales du Canada français. Ce drapeau servira comme signe de ralliement dans les grandes démonstrations patriotiques et évoquera tout un passé de gloire, de sacrifice et de travail pour l'édification de la race canadienne-française.

La Société de Saint-Jean-Baptiste, afin de répandre ce drapeau et de le faire connaître davantage, en a confié la confection et la vente à l'Agence *Duverny, incorporée*. Ceux qui désirent propager ce symbole national n'auront qu'à s'adresser à l'Agence *Duverny, incorporée*, 1182, rue Saint-Laurent, à Montréal, Plateau 1134.

A l'Oratoire

Les cérémonies de la fête du patronage de saint Joseph, à l'Oratoire du Mont-Royal, se termineront dimanche matin par une messe pontificale que S. E. Mgr Deschamps célébrera à 9 h. Le R. P. Couturier, O.P., donnera le sermon.

Au conseil municipal

Parmi les communications qui seront soumises au conseil municipal cet après-midi, se trouvent une demande de la Ligue des Propriétaires de l'Est et une autre de la Ligue des Ouvriers-Unis. Les propriétaires de l'Est veulent que la carte d'identité soit obligatoire pour les prochaines élections municipales. La seconde association demande que l'allocation de combustible des chômeurs secours soit continuée jusqu'au 13 mai.

La bauxite yougoslave

Rome, 8. (A.P.) — Le cargo allemand *Ankara* est arrivé aujourd'hui à Trieste avec sa cargaison de 5,000 tonnes de bauxite yougoslave. Les capitaine a déclaré que le voyage à travers les eaux territoriales yougoslaves et italiennes dans l'Adriatique s'était effectué sans incident.

Leurs Majestés à Aldershot

Aldershot, 8 (C.P.) — La reine a accompagné le roi aujourd'hui à Aldershot. Leurs Majestés ont rendu visite aux troupes canadiennes à l'entraînement.

Les marins du "Columbus"

Gibraltar, 8 (C. P.-Reuters). — Les autorités navales anglaises ont nié aujourd'hui avoir arrêté 35 marins allemands du *Columbus* sabordé au large de la côte des Etats-Unis à bord du navire italien *Fella*, qui se rendait de San-Francisco à Gènes. Elles assurent qu'il n'y avait que trois marins allemands à bord du navire et qu'on leur a permis de se rendre en Italie après les avoir questionnés.

Bulletin météorologique

Toronto, 8 (C. P.) — Voici le temps qu'il fera, probablement, dans la province, demain: région de Montréal et d'Ottawa: un peu plus froid avec vent du nord-ouest; vallée du bas Saint-Laurent: vent frais de l'est, pluie; nord-ouest du Québec: pluie ou neige d'abord, suivi de vent du nord-ouest, un peu plus froid; Lac-Saint-Jean: nuageux et un peu plus doux avec pluie ou neige; golfe et baie des Chaleurs: vent fort de l'est, nuageux et un peu plus doux avec pluie locale; rive nord: partiellement nuageux et un peu plus doux avec pluie ou neige.

Transport de contrat et faillite

M. le juge Boyer, siégeant en Cour de faillite, a décidé samedi que le transport d'un contrat moyennant pourcentage, par lequel un qui devient par la suite en faillite, est valide s'il est fait de bonne foi, soit de trois mois avant la faillite.

Il s'agissait, dans l'espèce, de deux contrats de voirie du gouvernement provincial. M. J.-Hector Moore avait obtenu en 1938 deux contrats de voirie pour une somme de plus de \$300,000. Il les transporta à la firme H.-J. O'Connell Ltd., moyennant \$4,000, soit un pourcentage de 10 pour cent. Le gouvernement accepta en fait ce transport, mais il exigea, pour conserver ses recours, que les paiements pour ces travaux seraient effectués au nom de M. Moore, ce dernier autorisant la maison O'Connell à percevoir ces chèques.

La compagnie paya \$4,000 à M. Moore, plus \$10,000 d'acompte sur le pourcentage, et commença les travaux. Deux ans plus tard, M. Moore fait faillite, alors que les travaux achevés ou viennent d'être terminés. Le gouvernement doit, pour les travaux, une somme de \$100,000. Des procédures s'engagent entre les créanciers, le syndic et la compagnie O'Connell. La première procédure fut une saisie-arrest entre les mains du gouvernement pour une somme de \$5,000, prise par un créancier de Moore une semaine avant la faillite. La deuxième fut une requête du syndic pour que l'argent dû par le gouvernement soit payé à la faillite, la compagnie devant ensuite être payée comme créancière ordinaire. Et en troisième lieu, la compagnie fit requête pour rejet de la saisie-arrest et pour être mise en possession de l'argent dû sur les contrats.

Le juge a décidé que le transport de contrats n'a pas opéré novation en faveur de la compagnie, puisque le gouvernement a voulu conserver ses droits contre M. Moore. Cependant, il conclut que le syndic ne peut pas réclamer l'argent parce que le travail fait par la compagnie n'était pas payable par le failli mais par le gouvernement, et que si le gouvernement faisait ses chèques au nom du failli, ce dernier autorisait la compagnie à les endosser et à les encaisser. Le transport a été fait de bonne foi, plus de trois mois avant la faillite, et la compagnie a droit à l'argent qu'elle a gagné.

Le jugement casse la saisie-arrest en autant que la compagnie est concernée, et autorise le paiement de l'argent à la compagnie O'Connell, déduction faite du pourcentage de 10 pour cent qui ira au syndic et à son créancier qui a pris la saisie.

L'Italie est prête

Orvieto, Italie, 8 (A.P.). — Le premier ministre de l'Italie, M. Mussolini, a déclaré devant une foule qui lui a fait ovation: "L'Italie est prête à faire face à tout ce que peut apporter ce printemps". M. Mussolini a porté la parole à l'occasion du premier anniversaire de l'occupation de l'Albanie.

Les événements dont nous sommes témoins, dit-il, sont de proportion considérable. Mais nous croyons que nous ne sommes pas dépassés par eux, même s'ils sont d'une ampleur inaccoutumée. Quoi qu'il puisse arriver ce printemps, l'Italie y fera face. Il ne peut en être autrement car l'Italie, qui il y a exactement un an a libéré un peuple en trois jours et qui, auparavant, avait conquis un empire africain en sept mois, est l'Italie que nous avons voulue et créée au cours de vingt années d'expériences ininterrompues, toujours couronnées par le succès et la victoire.

Mussolini n'avait pas porté la parole en public depuis quelque temps. Il a parlé samedi après l'annonce de plusieurs mesures relatives à la guerre. Parmi celles-ci, il y a la loi de mobilisation des civils, laquelle permet au gouvernement d'appeler les femmes et les enfants de plus de 13 ans à servir à l'arrière.

Orvieto, Mussolini a reçu l'accueil ordinaire enthousiaste des Chemises noires, des étudiants et des étudiants, qui ont donné des démonstrations de gymnastique, de danse, de natation et de chant.

A LA SCENE, AU CONCERT ET A L'ECRAN

A LA SCENE, AU CONCERT ET A L'ECRAN

Au MRT français "Les Jours Heureux"

Jusqu'à demain soir, le MRT Français, le groupe dramatique à l'activité si débordante dirigé par M. Duliani, présente au théâtre Saint-Sulpice, devant des auditeurs enthousiastes, **"Les Jours Heureux"**, de Claude-Henri Puget, une comédie très fine, qui ne compte que six personnages mais qui conquiert même les plus austères par la saveur de jeunesse qui coïncide dans les veines d'un texte serré, alerte et qui pourrait, tout au plus, être allégué de quelques mots un peu grossiers qui peuvent être de bon ton sur les lèvres d'un gavoche parisien mais qui détonnent un peu chez nous. Pour le reste, la pièce de Puget est d'un galbe étourdissant. C'est un feu roulant de bons mots, de traits parfois brutaux, mais qui témoignent du sens psychologique aigu de l'auteur.

Cette oeuvre, qui met à nu les sentiments de jeunes gens et de jeunes filles qui s'éveillent à l'amour, est interprétée par les plus jeunes membres du MRT Français: Lucille Laporte, Pierrette Alerie, Huguette Lagoye, Pierre Dagenais, René Chapat et Marc Meunier qui, tous, font preuve d'un enthousiasme et d'un entrain qui fait plaisir à voir et qui font des représentations, un enchantement, du lever à la chute du rideau. On devra, fréquemment, donner l'occasion à ces jeunes, qui tous ont un beau talent, de se faire apprécier de nouveau.

Lucien D.

À l'École Supérieure de Musique "Musique de chambre et musique chorale"

À ses cours ordinaires, l'École Supérieure de Musique d'Outremont a ajouté cette année une classe de musique de chambre dirigée par M. Roland Leduc, professeur de violoncelle.

Le groupe est cette année double et l'on a entendu samedi un quatuor composé de Mlle Thérèse Marcell et Roland Corrivau, violon, Roland Martin, alto, et Anita Williams, violoncelle, un trio dont font partie Mlle Suzanne Cholette, violon, Anita Williams et Réjane Marcotte, piano. Les oeuvres présentées étaient l'Allegro du Quatuor en fa de Beethoven, l'Adagio et le Rondo du Quatuor opus 33 no 3 de Haydn et le Trio no 1 de Beethoven. L'exécution en a été d'autant plus remarquable que la musique de chambre: Quatuor et Trio, Sonale ou toute autre combinaison, est bien le genre le plus difficile qui soit à réaliser et à exécuter d'une façon satisfaisante, pour l'auditeur qui n'y est pas initié. L'ensemble et la justesse sont excellents, les nuances bien observées. Je ne puis m'aventurer à dire que l'interprétation est parfaite, puisqu'elle n'appartient qu'aux groupes de instruments d'élite, mais je puis dire que, de la part d'un groupe d'élevés, elle est surprenante.

L'École a aussi fait entendre son chœur de voix de femmes dans deux oeuvres de César Franck et de Bach. La technique de la voix dans un ensemble choral ne présente pas de difficultés de chant solo. L'essentiel est qu'il soit réalisé de bonnes, justes et suffisamment en phase. Avec l'abnégation de l'individu au profit de l'ensemble, une préparation poussée à l'extrême et l'attention toujours en éveil des choristes, on arrive à des résultats auxquels ne peuvent le plus souvent prétendre des chanteurs dont toute l'éducation est faite d'égoïsme artistique et d'exaltation du moi. On en a eu la preuve dans l'exécution de pièces grégoriennes par des chœurs de moines, dont chaque voix prise séparément ne vaudrait peut-être pas quatre sous.

La qualité vocale est toutefois ce qui manque le moins dans un chœur de jeunes filles tel que le présentent l'École samedi et la préparation est scrupuleuse, on a pu assister à une exécution chorale d'une valeur exceptionnelle. Les trois oeuvres chantées comportaient un accompagnement dont était chargé Mlle Paule-Aimée Bailly, mais il faut espérer que cet excellent chœur nous sera aussi présenté dans des pièces à cappella.

Mlle Claire Bissonnette, une des meilleures pianistes qu'ait produites l'École, s'est fait applaudir — et pas simplement par faveur — dans une suite Simple de Bach, un Nocturne de Chopin et une Sonatine de Jongen; succès très mérité par les qualités musicales et pianistiques qui différentes reprises l'ai signalées à son endroit. A ceux qui aiment à faire des comparaisons, pas entre les musiciennes mais entre des oeuvres, je signale la Sonatine de Jongen. Ses harmonies sont très fauvonnées et dans un passage assez long et répété, on aurait cru entendre le trio d'un des Impromptus de Chopin. C'est une musique bien agréable que celle de M. Jongen, mais il est permis de dire qu'il est passé maître dans l'art du pastiche. Peut-être l'a-t-il voulu.

Il y aura encore un concert à l'École. Le chœur chantera des oeuvres dues à des élèves en composition et les solistes seront Mlle Paule-Aimée Bailly et Lorraine Gaboury.

Frédéric PELLETIER

Le Cinéma "Le moulin dans le soleil"

C'est l'histoire de Théophile Esquirol, maître d'un charmant village du Midi de la France, qui, un moment, dédaigne sa tendresse, pour s'amoindrir de la Parisienne beaucoup plus jeune que lui. Heureusement, l'infidèle revient au foyer où l'attend de nouveau le bonheur. Ce film de Marc Didier est imprégné de ce parfum méridional qu'il est bon d'employer que précautionneusement.

Là où Marcel Pagnol a triomphé, d'autres peuvent faillir misérablement. Didier a réussi, par certains côtés, un excellent calque du meilleur Pagnol, mais, encore une fois, le film à la sauce méridionale est délicat à utiliser. Orane Demazis joue une jeune fille dont le printemps s'achève; elle met ici une note de mélancolie dans le jovialité qui règne bruyamment. Près d'elle, Aquistapace fait un curé dont le ministère est fort étendu. Robert Vattier incarne un instituteur suffisant et gesticule. Milly Mathis, servante familière et bougonne, entame avec Gaston Rullier des discussions interminables et sonores. Marc Didier, qui se singularise par son manque d'accent, prouve inconsciemment des bouleversements salutaires. Et tout à tour défient le meunier, le boulanger, la bouchère, enfin un tas de gens avec leur parler plein d'images. L'action débute en force, puis tourne au drame et s'achève dans un optimisme plein de gravité.

L'argument principal de ce film réside dans la vivacité des dialogues et dans les extérieurs ravissants. La Dordogne et le Quercy semblent des pays très phlogéniques. Les feuillages sont drus, l'ombre est claire et le soleil promis dans les généreuses joues librement sur un paysage et des gens heureux.

M. H.

178 libéraux, 39 conservateurs

Voici la position des partis à la Chambre des communes, d'après les relevés de la Canadian Press, faits à la suite de l'élection du 26 mars dernier, compte tenu du vote militaire:

libéraux	178
conservateurs	39
C.C.F.	8
indépendants	9
libéraux-progressistes	9
libéraux-indépendants	3
réformiste	1
indépendant	1
conservateur-indépendant	1
unité	1
douteux	1
Total	245

M. W. G. Brown, élu le 26 comme réformiste, dans le comté de Saskatchewan, est mort le 1er avril.

On mande d'Edmonton que le candidat libéral A. M. Day est déclaré élu député d'Acadia. Les derniers rapports des 203 bureaux de scrutin confirment la chose.

"Britannicus" fera une belle carrière

Neuf représentations prévues chez les "Compagnons".

Britannicus a pris l'affiche, samedi dernier, à l'Auditorium de Saint-Laurent. Ce chef-d'oeuvre de Racine sera donné, ce soir, et tous les jours de cette semaine.

Le spectacle se terminera à 11 h. 15. Rappelons que l'Auditorium n'est plus qu'à douze minutes de la gare Jean-Talon. Départ du dernier autobus à 6 h. 54.

La location aux studios des "Compagnons", 530 est, ave Mont-Royal, FR. 2600.

Le Pape assiste à un concert symphonique

Cité du Vatican, 8 (P.C.-Havas). — Le Pape assista à un concert symphonique donné par l'orchestre "Augusteo" de Rome, sous la direction du maestro Bernardino Molinari, dans la salle des bénédictions du Vatican.

L'ancienne reine Victoria d'Espagne, le grand maître de l'Ordre de Malte, quinze cardinaux, les parents de Pie XII, un groupe de gentilshommes et de dames de la cour d'Italie, les membres du corps diplomatique et de nombreux invités y assistèrent.

Le concert fut radiodiffusé. Au programme, établi par le Pape lui-même, figuraient des oeuvres de Corelli, Debussy, Les Noces, Beethoven, Première Symphonie, Schubert, Symphonie inachevée, Wagner Voyage et mort de Siegfried, Mort d'Yseult.

Le podium pour les exécutants fut placé au fond de la salle et le trône surélevé du Pape était édifié à gauche de l'orchestre.

Pie XII, qui suivit le concert avec une très vive attention, exprima sa satisfaction, relevant que figuraient sur le programme les musiques de diverses nations toutes unies dans la gloire par les mêmes harmonies et souhaitant que les hommes parmi lesquels existent aujourd'hui tant de discordes puissent finalement unir leurs âmes en une harmonie sublime: l'harmonie de la paix chrétienne.

Les anciens de l'école Champlain fêteront M. Victor Doré

M. Victor Doré, le nouveau surintendant de l'Instruction publique de la province, est un ancien élève de l'école Champlain, et le président honoraire de l'Amicale des anciens de cette institution.

C'est pourquoi il sera l'hôte d'honneur à la fête qu'on organise pour le dimanche, 21 avril prochain, à deux heures de l'après-midi, dans la salle académique de l'école Champlain, rue Fullum.

Anciens professeurs et élèves sont priés de bien vouloir participer à la réunion, à laquelle assisteront quelques dignitaires de la Commission des écoles catholiques de Montréal, entre autres, M. J.-P. Labarre, ancien principal de l'école Champlain.

Pour toute information, prière de s'adresser au président du comité d'organisation, M. Gérard Malchelosse, Clairval 5798.

Au Princess

Le film "Castle on the Hudson" qui présente le cinéma Princess, cette semaine, est excellent à tout point de vue. Il est d'abord remarquablement interprété par des artistes comme Ann Sheridan, John Garfield et Pat O'Brien. Le scénario est bien construit, la photographie est réussie et le découpage est bien fait.

"Castle on the Hudson" est l'histoire d'un jeune homme (John Garfield) qui, élevé dans un faubourg, débute dans la vie par une action qui le fait cofrer. Sa jeune amie (Ann Sheridan), tombe malade et le fait aller à la prison consent à le laisser aller à son cheval, à condition qu'il revienne dans un délai prescrit. Pendant un certain temps, Garfield hésite à retourner à sa cellule, mais il y consent à la fin.

Plusieurs scènes du film sont particulièrement émouvantes. John Garfield, qui s'est révélé récemment dans le monde du cinéma, continue à y briller. Son jeu autoritaire cadre bien avec cette production. Ann Sheridan se révèle en même temps une artiste de talent. Elle interprète son rôle avec goût et justesse. Pat O'Brien, dans le rôle du gardien bon et compréhensif, est très bien.

Le Princess présente aussi à ses habitués "Private Detective", une production où toute l'action se passe autour d'un meurtre. Ce film est beaucoup moins bien.

Les actualités de la semaine complètent le programme.

A l'Imperial

A partir d'aujourd'hui et pour quatre jours, le premier spectacle présenté à l'Imperial sera "Broadway Melody of 1940" avec Fred Astaire et Eleanor Powell. C'est certainement un fait nouveau de voir associés ces deux artistes. Leur expérience tant en danseur sera mise en valeur au cours de danses plus variées les unes que les autres. Aux côtés de ces deux artistes signalons la présence de George Murphy, qui son beau talent rend

Le Ballet Jooss "Du Conte Printanier" à "Chronica"

Le célèbre corps de ballet de Kurt Jooss a terminé, samedi soir, à His Majesty's, un long bref séjour en notre ville. Après avoir débuté vendredi soir par le splendide **Enfant Prodigue**, le gracieux **Bal dans la Vienne d'autrefois** et l'inoubliable **Table Verte**.

Deux nouveautés chorégraphiques très élaborées figuraient au répertoire de samedi: **Le Conte Printanier**, donné en matinée, et **Chronica**, ballet présenté comme pièce de résistance de la soirée.

Le Conte printanier, ballet romantique en quatre actes, est un merveilleux conte de fée plein de jeunesse, de charme et de fraîcheur, création de Kurt Jooss avec musique de F. A. Cohen et costumes de Hein Heckroth.

Ce fut une féerie étourdissante qui mit en valeur de nombreuses vedettes de la troupe, entre autres l'élegant Hans Zullig et la gracieuse Ulla Soederbaum.

On a repris, aux deux représentations de samedi, le **Bal dans la Vienne d'autrefois**, qui est une conception et traditionnel, un poème délicieux dansé dans des costumes d'un romantisme exquis, sur la musique pétillante de Joseph Lanner.

Le programme de la matinée comprenait, en outre, l'aristocratique **Pavane** d'après l'oeuvre célèbre de Maurice Ravel, où l'on assista au drame intime et émouvant d'une Eva Leffert — en la circonstance Mlle Ina Linkstroem.

Comme lever de rideau: reprise de **La Grand Ville**, ballet d'un réalisme remarquable et que connaissent bien les habitués du Ballet européen Jooss.

Le soir, le ballet viennois dont il a été question précédemment se déroula harmonieusement deux oeuvres d'une conception et d'une facture diamétralement opposées. La première, qui s'intitule **Les Sept Héros**, est une comédie cocasse écrite d'après un conte des célèbres frères Grimm, avec une adaptation musicale de Purcell par Cohen. Cette parodie fort amusante et qui a mis l'auditoire en gaieté a été jouée avec une verve joyeuse, dans des costumes qui, à eux seuls, prédisposaient déjà l'auditoire à la détente.

Chronica, que Montréal ne connaissait pas encore, est un sombre drame de l'Italie du XVIIe siècle — et qui, dans les circonstances, prend une dramatique actualité puisqu'il s'agit de l'accession d'un dictateur et des souffrances sans nombre et des ruines que ce dernier accumule autour de lui.

Ici, le texte chorégraphique de Jooss est enveloppé d'une musique de Goldschmidt, musique bizarre, saccadée et à la longue énervante, qui s'adapte toutefois étroitement à la pensée de l'auteur du ballet. Cette oeuvre, encore plus élaborée que la **Table Verte**, n'arrive cependant pas à faire oublier celle-ci, malgré ses situations tendues et le dynamisme des danseurs et ballerines. Les costumes de ce grand drame en trois actes, une réalisation de Dimitri Bouchene, sont une pure merveille et qu'on ne se lasse pas d'admirer.

En trois représentations, Kurt Jooss a donné la mesure de son esprit génial d'invention. Il a prouvé que son ensemble si fortement discipliné peut avec une égale habileté rejoindre toutes les formes de danse. M. Louis-H. Bourdon a voulu, en ménageant ainsi trois grandes représentations des oeuvres de Jooss, donner aux Montréalais une occasion exceptionnelle d'applaudir quelques-unes des oeuvres chorégraphiques les plus remarquables de ces dernières années. On doit lui en savoir gré.

Lucien DESBIENS

"Strange Cargo"

Film qui rend pleinement justice à son titre, tant tout y est étrange. Une sorte de "Quai des Brumes" américain. Le spectateur qui assiste au début de la projection de "Strange Cargo", met au moins un quart d'heure à saisir ce qui se passe sur l'écran; à comprendre le sens de ce dialogue torride comme l'atmosphère dans laquelle il a été tourné.

"Strange Cargo" est une simple histoire d'évasion, mais cette évasion se fait dans des pays tropicaux, avec des figures mouillées de transpiration et des regards chargés de fièvre.

On se prend à s'intéresser à ces hommes qui fuient la justice à travers des contrées sauvages et hospitalières. Les images font songer à "Ille Mystérieuse" de Jules Verne. Ian Hunter joue le rôle d'une sorte de prophète qui guide et conseille les évadés, il le fait avec conviction et constitue un des plus beaux caractères du film. Clark Gable et Joan Crawford, réunis pour la septième fois à l'écran, rentrent au sérieux et ce qui est intéressant, y réussissent par beaucoup d'endroits. Nous n'étions pas habitués à voir Joan Crawford jouer la femme de la jungle, à l'instar de Dorothy Lamour; c'est un angle tout à fait imprévu sous lequel se présente donc la partenaire de Gable. Ce dernier, comme d'habitude, joue avec force musculaire et parfois avec esprit, le rôle de chef de cette bande de forçats en liberté usurpée. Le film a dû subir de substantielles coupures à la censure. En à juger par ce qui reste, nous ne blâmons nullement ceux qui lui ont enlevé ainsi quelques pieds.

M. H.

"Capitol"

Pinocchio — Grand dessin animé en couleurs de Walt Disney. Pour tous.

"Palace"

STRANGE CARGO. Film d'aventures et d'action, tourné dans la contrée des mers du sud. Vedettes: Joan Crawford, Clark Gable. Pour public averti.

"Princess"

CASTLE ON THE HUDSON — Histoire de gens qui vivent hors la loi mais qui ont leurs grands-parents. Mlle Ina Linkstroem, John Garfield, Pat O'Brien. Pour public averti.

"Kalinka"

Le petit et le grand monde y trouvent toujours plaisir et intérêt

Le Théâtre des Petits de Camille Bernard est, à bon droit, toujours apprécié. Jeunes et vieux y trouvent un plaisir et un intérêt sans cesse renouvelés.

Les élèves de Camille Bernard sont toujours en progrès, comme les nombreux auditeurs de la salle St-Sulpice ont pu le constater hier après-midi: diction nette, assurance, aisance.

Mlle Bernard fait la guerre aux "bouches molles", à notre manque général d'articulation. Les enfants parleront mieux que leurs aînés et sauront se présenter en public.

Le programme du 36e spectacle de ses petits élèves qu'elle offrira hier après-midi était très varié: saynètes, comédies, récitations, danses et cette charmante petite **Revue des poupées** si applaudie de tout le petit et le grand monde.

On a pu, aussi, noter le succès de son **Ecole nouvelle**, qu'elle a fondée et dirige depuis quelques années.

"The moulin dans le soleil"

Le Théâtre des Petits de Camille Bernard est, à bon droit, toujours apprécié. Jeunes et vieux y trouvent un plaisir et un intérêt sans cesse renouvelés.

Les élèves de Camille Bernard sont toujours en progrès, comme les nombreux auditeurs de la salle St-Sulpice ont pu le constater hier après-midi: diction nette, assurance, aisance.

Mlle Bernard fait la guerre aux "bouches molles", à notre manque général d'articulation. Les enfants parleront mieux que leurs aînés et sauront se présenter en public.

Le programme du 36e spectacle de ses petits élèves qu'elle offrira hier après-midi était très varié: saynètes, comédies, récitations, danses et cette charmante petite **Revue des poupées** si applaudie de tout le petit et le grand monde.

On a pu, aussi, noter le succès de son **Ecole nouvelle**, qu'elle a fondée et dirige depuis quelques années.

"The moulin dans le soleil"

Le Théâtre des Petits de Camille Bernard est, à bon droit, toujours apprécié. Jeunes et vieux y trouvent un plaisir et un intérêt sans cesse renouvelés.

Les élèves de Camille Bernard sont toujours en progrès, comme les nombreux auditeurs de la salle St-Sulpice ont pu le constater hier après-midi: diction nette, assurance, aisance.

Mlle Bernard fait la guerre aux "bouches molles", à notre manque général d'articulation. Les enfants parleront mieux que leurs aînés et sauront se présenter en public.

Le programme du 36e spectacle de ses petits élèves qu'elle offrira hier après-midi était très varié: saynètes, comédies, récitations, danses et cette charmante petite **Revue des poupées** si applaudie de tout le petit et le grand monde.

On a pu, aussi, noter le succès de son **Ecole nouvelle**, qu'elle a fondée et dirige depuis quelques années.

Le Théâtre des Petits

Le Théâtre des Petits de Camille Bernard est, à bon droit, toujours apprécié. Jeunes et vieux y trouvent un plaisir et un intérêt sans cesse renouvelés.

Les élèves de Camille Bernard sont toujours en progrès, comme les nombreux auditeurs de la salle St-Sulpice ont pu le constater hier après-midi: diction nette, assurance, aisance.

Mlle Bernard fait la guerre aux "bouches molles", à notre manque général d'articulation. Les enfants parleront mieux que leurs aînés et sauront se présenter en public.

Le programme du 36e spectacle de ses petits élèves qu'elle offrira hier après-midi était très varié: saynètes, comédies, récitations, danses et cette charmante petite **Revue des poupées** si applaudie de tout le petit et le grand monde.

On a pu, aussi, noter le succès de son **Ecole nouvelle**, qu'elle a fondée et dirige depuis quelques années.

L'horaire des spectacles

ST-DENIS	ST-DENIS
"Trois Valses"	12 h. 17, 3 h. 38, 6 h. 34, 9 h. 55.
"Le Moulin dans le soleil"	1 h. 45, 5 h. 09, 8 h. 30.
CINEMA DE PARIS	CINEMA DE PARIS
"Confit"	11 h. 50, 2 h. 23, 4 h. 56, 7 h. 29, 9 h. 02.
"Pinocchio"	10 h. 15, 12 h. 36, 2 h. 57, 5 h. 18, 7 h. 39, 10 h.
PALACE	PALACE
"Strange Cargo"	10 h. 12, 12 h. 12, 2 h. 26, 4 h. 50, 7 h. 14, 9 h. 38.
CAPITOL	CAPITOL
"The Farmer's Daughter"	10 h. 20, 1 h. 2, 3 h. 40, 6 h. 20, 9 h.
"Sidewalks of London"	11 h. 25, 2 h. 06, 4 h. 46, 7 h. 26, 10 h. 08.
PRINCESS	PRINCESS
"Private Detective"	10 h. 20, 1 h. 05, 3 h. 48, 6 h. 28, 9 h. 08.
"Castle On the Hudson"	11 h. 34, 2 h. 14, 4 h. 54, 7 h. 34, 10 h. 14.

Ciné-Guide

Quelques indications sur les films à l'affiche aujourd'hui

(Titres et texte enregistrés — Tous droits réservés. Ottawa 1937)

"Cinéma de Paris"

CONFLIT — Drame psychologique. Réalisateur: Léonide Mosy. Interprètes: Corinne Luchaire, Jean Duceau, Roger Duchenne, Dallo, Jean Bellères, Armand Bernard, Claude Dauphin, Pauline Carbon, M. Pierry, Ch. Lemontier. Pour public averti.

SCENARIO — Une jeune fille, Claire, est blessée par sa sœur, Madame Michel Laffont. Femme du riche et célèbre explorateur: Gaston, elle se laisse aller à un mariage engagé chez un usurier — deux drames de diamants: pour qui et pourquoi voudrait-elle 50,000 fr.? au cours de l'insurrection, un témoin inattendu se révèle: un aubergiste de montagne, qui apprend involontairement au juge, que Claire a eu un enfant: sous le nom de Madame Laffont, dans un hameau de Savoie, et la vérité se fait jour. Claire raconte sa blessure à son père, qui lui fait accepter sous le nom de sa sœur, l'enfant est le dernier moment de sa fiancée de l'amour: malheureusement, le fantôme de sa jeunesse s'élève et se dresse. Gérard veut faire chanter son père: il exige 50,000 fr. et le dernier moment d'une fiancée de l'amour maternel dans le coeur de Claire qui refuse de laisser son fils à sa sœur et veut tout avouer. Les deux jeunes nous semblent se débiter le scénario. L'instruction judiciaire en faisant connaître la vérité, apaisera le conflit.

"Saint-Denis"

LE MOULIN DANS LE SOLEIL — Comédie sentimentale. Auteur: Gaston Rullier. Réalisateur: Marc Didier. Interprètes: Gaston Rullier, Aquistapace, Orane Demazis, Marc Dantzer, Milly Mathis, Jacqueline Pacaud, Robert Vattier. Pour tous.

SCENARIO — Un riche meunier, Théophile Esquirol, maître d'un charmant petit village du Midi: Chateauléon, dédaigne le méconnaisseur, l'amour de sa collaboratrice intelligente et tendre, pour s'amoindrir d'une jeune Parisienne, Montique, qui a 25 ans de moins que lui. L'annonce de son mariage révoile le pays tout entier, mais Montique est éprise du nouveau de son vieux père. Le mariage a lieu, mais le jeune homme promet de tout arranger, mais tout. Esquirol le renvoie durement. Avant surpris les deux amoureux, il veut les tuer: le meunier s'empare de son fusil et se suicide. On se conduit, il demandera pardon au Curé de sa brutalité et fera amende honorable. Les deux jeunes nous semblent se débiter le scénario. L'instruction judiciaire en faisant connaître la vérité, apaisera le conflit.

"Palace"

STRANGE CARGO. Film d'aventures et d'action, tourné dans la contrée des mers du sud. Vedettes: Joan Crawford, Clark Gable. Pour public averti.

"Princess"

CASTLE ON THE HUDSON — Histoire de gens qui vivent hors la loi mais qui ont leurs grands-parents. Mlle Ina Linkstroem, John Garfield, Pat O'Brien. Pour public averti.

"Capitol"

SIDEWALKS OF LONDON — Aventures d'un artiste ambulant sur la grande ville, qui gagne sa vie en distrayant les passants par sa musique et ses facéties aux côtés d'une autre artiste du même genre, Vivien Leigh. Ces deux âmes s'aiment et vivent ensemble la vie commune à Londres sous le nom de "BUSKER", opérant dans le grand théâtre de la rue. Ils ont eu un enfant dévoué entre l'acteur et l'actrice, parce que cette dernière voudrait accéder au grand théâtre tandis que le premier voudrait rester fidèle. A son public du trottoir et de la rue. Vedettes: Charles Laughton, Vivien Leigh. Pour public averti.

"Loews"

PINOCCHIO — Grand dessin animé en couleurs de Walt Disney. Pour tous.

"Palace"

STRANGE CARGO. Film d'aventures et d'action, tourné dans la contrée des mers du sud. Vedettes: Joan Crawford, Clark Gable. Pour public averti.

"Princess"

CASTLE ON THE HUDSON — Histoire de gens qui vivent hors la loi mais qui ont leurs grands-parents. Mlle Ina Linkstroem, John Garfield, Pat O'Brien. Pour public averti.

Le Théâtre des Petits

Le Théâtre des Petits de Camille Bernard est, à bon droit, toujours apprécié. Jeunes et vieux y trouvent un plaisir et un intérêt sans cesse renouvelés.

Les élèves de Camille Bernard sont toujours en progrès, comme les nombreux auditeurs de la salle St-Sulpice ont pu le constater hier après-midi: diction nette, assurance, aisance.

Mlle Bernard fait la guerre aux "bouches molles", à notre manque général d'articulation. Les enfants parleront mieux que leurs aînés et sauront se présenter en public.

Le programme du 36e spectacle de ses petits élèves qu'elle offrira hier après-midi était très varié: saynètes, comédies, récitations, danses et cette charmante petite **Revue des poupées** si applaudie de tout le petit et le grand monde.

On a pu, aussi, noter le succès de son **Ecole nouvelle**, qu'elle a fondée et dirige depuis quelques années.

25-26-27-28 AVRIL
LA SEMAINE THEATRALE
KATINKA
MARTHE LAPOINTE-ADRIEN LACHANCE
OLIVETTE THIBAUD-LUNEL DAMAS ETC.
Les deux pièces 75 et 100 fois jouées
à la Comédie-Française
BALLETT APRES-MIDI

CINEMA DE PARIS
DROISIEME SEMAINE
Le drame de l'amour maternel
CORINNE LUCHAIRE
CONFLIT
ANNIE DUCAUX

ST-DENIS
Les trois valses
TROIS VALSES
LE MOULIN DANS LE SOLEIL
GRANDE DEMAZIS
AQUISTAPACE
GASTON RULLIER

Walt Disney's Pinocchio
FULL LENGTH FEATURE
IN TECHNICOLOR
CHILDREN 25¢
EXTRA MARCH OF TIME
NATION OF PRODUS
A L'AFFICHE

JOHN GARFIELD ANN SHERIDAN PAT O'BRIEN
CASTLE ON THE HUDSON
PRINCESS A L'AFFICHE

CHARLES LAUGHTON VIVIEN LEIGH
"SIDEWALKS OF LONDON"
A House Built Upon Sand
A L'AFFICHE

CLARK GABLE JOAN CRAWFORD
STRANGE CARGO
In the Hunter-Lore-Lucas
PALACE A L'AFFICHE

IMPERIAL
Aujourd'hui et jusqu'à jeudi
Fred Astaire - Eleanor Powell
"BROADWAY MELODY OF 1940"
2ème pièce
JOE E. BROWN dans
"BEWARE OF SPOOKS"
Ce soir, à 8 h. 30. "Soirée d'amateurs"



LA PAGE FEMININE

"Vivre en aimant"

Directrice : Germaine BERNIER

Hygiène alimentaire

Propagande intensive chez les jeunes

"Pour ce faire, rien n'est mieux que d'enseigner à nos jeunes les grands principes d'une nutrition saine, conforme aux besoins de notre pays et de notre vie."

Dans toutes les contrées civilisées, des leçons très simples sur les règles élémentaires de l'hygiène sont données aux enfants des écoles à partir de la première année scolaire.

La simplicité de cet enseignement serait sans doute la clef de l'efficacité. L'enfant, pas plus que l'adulte d'ailleurs, ne devrait avoir l'impression qu'une alimentation rationnelle est un problème difficile, demandant une attention constante et une vigilance de tous les instants.

Des causeries élémentaires peuvent être données en appuyant sur l'effet qu'ont certains aliments sur la beauté et la santé. Tels le lait et les fruits, et aussi en mettant un accent grave sur le sens patriotique. Tout enfant devrait avoir l'ambition d'être en bonne santé pour mériter le titre de bon Canadien.

L'enfant, par exemple, doit apprendre qu'un repas au pain blanc et au sirop de blé d'Inde est un repas mal équilibré; qu'il devrait y ajouter au moins un grand verre de lait et un fruit. Qu'il est préférable de dépenser ses sous pour acheter des fruits ou de la crème glacée plutôt que des bonbons et des liqueurs gazeuses.

L'alimentation rationnelle n'est pas seulement un facteur dans la prévention et le traitement de la maladie, il y a aussi une relation très étroite entre une ration bien équilibrée, le développement physique de l'individu et la somme de service qu'il pourra rendre à la société, ne fût-ce qu'en lui épargnant de nouvelles charges.

Michelle-S. GOSSELIN, L'Alimentation rationnelle, par Michelle-S. Gosselin. En vente au Service de Librairie du Devoir, au prix de \$1.00.

LES CHAPEAUX D'AVRIL



longs, de coupe très simple. En général le dessus des chapeaux est taillé dans un tissu imprimé; le dos de la main est souvent de coupe diagonale qui marque l'intersection des deux tissus. D'autres incrustations sont découpées en forme de zig-zags, d'éclaircies ou de grecques plus ou moins régulières avec l'exclusion totale de tous les motifs autres que géométriques.

Enfin, voici des guêtres de tissus imprimés assortis aux autres accessoires. Demi-hautes, elles sont taillées en biais pour être facilement drapées sur le soulier et épousent sans pli la forme du cou de pied et de la cheville.

Les hommes de Poulven laissent leur barbote et leurs pipes et courent vers les rochers. — Un sous-marin! fit un vieux marin. Mais, bon Dieu! c'est une balaine.

C'était, en effet, une balaine. Elle était à cent mètres du rivage et elle allait à la dérive en donnant aux récifs de furieux coups de queue. Trois mètres d'eau à peine. Elle barbotait, la pauvre, ce n'était pas un pitié.

Les hommes de Poulven mirent leurs barques à la mer et chargèrent leurs fusils comme s'ils allaient à la chasse aux canards. Da plomb no 3. C'est comme ça qu'on honore de vous le dire. Ils s'approchèrent de la balaine et, en moins de deux, lui envoyèrent dans l'oeil, et quasiment à bout portant, le contenu de quatorze cartouches. L'eau devint rouge et le monstre, bientôt, passa de vie à trépas. On lui mit alors un solide filin autour de la queue et on la tira — et han! et han! — jusqu'au bord du plancher des vaches.

Et voilà presque toute l'affaire de la balaine de Poulven. Nous disons: presque, car un journaliste parisien est allé voir les hommes de Poulven. Et savez-vous ce qu'ils lui ont dit les hommes de Poulven? Que d'un périscope qu'elles portent quelque part sur le nez. Et que, justement, celle-ci avait perdu le sien. De sorte qu'elle ne pouvait plus se diriger!

Les Japonais, les Chinois et surtout les Japonais sont d'une habileté prodigieuse dans la culture des fleurs: ils réussissent aussi bien dans le beau que dans l'étrange. On peut en avoir la preuve dans les arbres nains et dans les chrysanthèmes.

Les procédés qu'ils emploient sont restés jusqu'à ce jour assez mystérieux: toutefois, sur un grand nombre de points, les horticulteurs d'Europe parviennent à égaler ou même à dépasser leurs émules.

Les Japonais viennent d'essayer dans un troisième genre, et avec un succès qui surpasse de beaucoup tous les précédents. Cette dernière création, qui sera à la mode sans doute d'ici peu en Europe, est merveilleuse: il s'agit de la "rose changeante". La couleur de cette rose est blanche à l'ombre et rouge au soleil. Quand vient la nuit ou qu'on la transporte dans une chambre peu éclairée, cette rose devient d'un blanc pur de cire. Les pétales prennent d'abord une teinte bleuâtre qui se transforme rapidement en une rose très pâle, qui lui-même se change en une blancheur de lis. Transportée au soleil, la rose prend rapidement la teinte rouge écarlate des pivions.

En marge d'une conférence

Son vrai visage

Fénelon a dit: "Il faudrait que la bouche parlât selon l'abondance du coeur", ce qui ne se produit malheureusement pas toujours! Ce la arrive parfois, et les personnes qui assistent à la conférence du R. Père Ducatillon ont pu le constater. Etait-ce le sujet à développer qui donna au conférencier, en plus de son éloquence habituelle, tant de chaleur? Ce n'était pas uniquement l'apôtre de la foi et de la vérité qui parlait mais un Français.

C'est son enfant que la France nous envoya comme messager et c'est elle à n'en pas douter, elle qui inspire aux siens un amour tel qu'il devient de la vénération, qui nous parlait par la bouche d'un de ses fils, doublement sien parce qu'il est prêtre! Le conférencier se surpassa; à travers chacun des mots on sentait vibrer son coeur et c'est pourquoi sa parole, pleine de vigueur et d'enthousiasme, sut remuer et même bouleverser l'auditoire. Aucune des personnes présentes ne put résister à ce feu, et toutes furent conquises!

Avant de nous parler de la "Physionomie de la France en guerre", le R. P. Ducatillon nous parla de la physionomie de la France attachante et déconcertante de "cette réalité qu'on appelle France". On ne saurait exprimer trop de gratitude à celui qui sut si bien définir le charme et l'attrait de ce pays. Ce fut avec la plus vive émotion que beaucoup découvrirent, samedi soir, le vrai visage de celle qui demeure pour tant de Canadiens la mère-patrie. Entendre parler d'elle en ces termes fut pour quelques-uns une révélation, pour les autres, un réconfort et pour tous un bonheur! En quittant le Gesù, on éprouva davantage encore la fierté, l'orgueil d'être nous aussi, si loin que nous soyons, un peu les fils de ce pays séduisant.

Il est malheureusement trop facile et trop fréquent de se méprendre sur le compte de la France. On la connaît mal, on porte sur elle des jugements erronés et superficiels; ces erreurs ont des causes multiples et la première ne se trouve-elle pas dans la complexité extraordinaire de ce pays où rien n'est banal? Le conférencier sut nous montrer cette complexité à la fois géographique, géologique, ethnique et religieuse. Jamais nous n'avions compris si clairement l'âme de la France, si nuancée, si variée, si mystérieuse et limpide, toute de contrastes et d'oppositions.

On ne peut caractériser la France par une collection d'attributs non contradictoires. Puis, citant Renan: "La grandeur de la France est de renfermer des pôles opposés". Tant de contrastes facilitent les erreurs en même temps que la médisance et la calomnie. L'observateur non averti ou malhonnête qui pompera sur ce pays un jugement hâtif ou catégorique risque de faire fausse route, car il n'aura examiné qu'une facette et il y en avait mille! Le fait n'a du reste rien de nouveau que des gens aient des yeux pour ne point voir et des oreilles pour ne point entendre...

Devant tant de diversité, conclut-il, que la physionomie de la France ne soit pas une? Non! "malgré cette variété et ces contrastes, quoi de plus uni que la physionomie d'ailleurs ne vient-elle pas de la faculté d'assimilation unique" de ce pays? "Paris est la ville au monde où il y a le plus de sainteté. Contraste de la France, c'est toute la France! Mais si vous ne prenez qu'un terme, vous la défigurez". L'étranger ne put-il pas, maintes et maintes fois, constater l'insouciance du peuple français quand tout va bien? Mais qu'un danger surgisse et aussitôt, comme par un coup de baguette magique, le pays se retourne. Toujours la France l'heure grave se retrouve elle-même, comme si elle n'avait à descendre très bas que pour qu'il lui soit possible de monter très haut!

C'est ce peuple, parti en vacances avec sa légèreté habituelle, qui revint en septembre, grave et silencieux, pour répondre à l'appel du pays. Finie l'insouciance, l'heure de l'héroïsme a maintenant sonné! Car l'héroïsme ne se rencontre pas seulement sur les champs de bataille. Là, il éclate aux yeux de tous mais parfois aussi il se

cher son indiscrétion. Après tout, tant pis. — Comment écrivez-vous ce nom? interrogea Suzanne. — M...a...l...e...o...l...m... — Ah! J'avais mal entendu. — Mais, ne vous a-t-on pas parlé de moi? demanda son frère tout à fait décontenancé. — Non? Et Suzanne se remit en marche. — Voyons, reprit Malcolm. Moi, je sais qui vous êtes. Vous vous appelez Suzanne. La petite fille lui jeta un regard calme et répliqua: — Personne ne l'ignore, je me nomme Suzanne Somerville. — Mais, pas du tout, c'est son frère. — Bien sûr que si! La fillette qui éprouvait évidemment un sentiment de colère devant ce jeune garçon étranger qui paraissait douter de son identité, se retourna et riposta: — Vous êtes très mal élevé et je m'en vais! Puis elle s'en alla tandis que Malcolm appelait: — Suzanne! Suzanne! Revenez!

Le frère Joseph Moffet, O.M.I. (1852-1932) (par le R. P. Eugène NADEAU, O.M.I.) "On accuse parfois l'histoire d'embellir ses héros. Ceux-ci du moins ont-ils la bonne grâce de se venger en excellents princes. A profusion, sur leurs peintures sympathiques, ils répandent le surplus de leur gloire. C'est ainsi, mon chère père, qu'il vous reviendra un lustre impérisable pour avoir écrit et signé la monographie dont le titre évangélique: "Un homme sortit pour semer..." résume à merveille la vie du pieux et vaillant frère Moffet, de la Congrégation des Missionnaires Oblats de Marie-Immaculée." Georges SIMARD, O.M.I. Volume de plus de 200 pages, nombreuses illustrations. Au comptoir ou par la poste \$1. Service de Librairie du Devoir.

cache... C'est lui qui donne aux femmes le courage et la force de résistance; et il en faut autant à ceux de l'arrière qu'à ceux de l'avant!

A partir de la mobilisation, la France prit son beau et fier visage des heures graves. "En 1939, l'opinion générale se berçait encore de l'illusion qu'on pourrait éviter la guerre", hélas! rien de plus tragiquement vrai! Qu'on me permette de citer ici la réflexion d'un ouvrier parisien, deux mois avant la guerre: "La guerre! mais, mon vieux, nous ne l'aurons pas. Ce serait trop bête! Ce n'est pas possible que des hommes qui ont fait la dernière veuille revoir ça! Pas plus les Allemands que nous ne voudrions recommencer cet enfer!" Le bon sens populaire s'exprimait par la bouche de cet homme, la logique du peuple français se retrouvait entièrement dans cette affirmation. Il faut croire que tous les peuples n'ont pas la même logique!

La France est grave, elle est une: "Seule une poignée de communistes fit bande à part". Elle est, en plus, silencieuse. L'attitude de la France d'aujourd'hui est bien différente de celle de 1914. L'enthousiasme déclinant d'alors a fait place à "une volonté inébranlable". Une semaine après la déclaration de la guerre, je quittais Paris et j'eus l'occasion de voyager avec des réservistes, rappelés dans leur régiment. Je n'oublierai jamais la remarque de l'un d'eux: "En 1914, nos pères partirent en chantant, nous, on part en serrant les dents!" C'est vraiment caractéristique.

Un autre aspect de la physionomie française depuis la guerre est la discipline. Ce qui, remarque le R. P. Ducatillon, n'empêche pas le Français de maugréer et de plaindre! "La France ne serait plus la France si elle cessait d'être un pays frondeur!" La discipline n'existe pas moins, au front comme à l'arrière, égale pour tous, même pour le prêtre "soumis au régime du droit commun".

Ce prêtre dont "la présence armée ne manque pas de susciter bien des remarques" fit tomber tous les préjugés qui pesaient sur lui en 1914. C'est uniquement parce que le peuple ne connaissait pas le prêtre, alors, qu'il ne l'aimait pas. Il le connut durant ces quatre années tragiques, il fut en mesure de le juger à sa juste valeur et c'est pourquoi il l'accueillit maintenant avec un feu d'enthousiasme! Non seulement le prêtre n'est plus un intrus, mais il est devenu le conseiller, l'ami, le frère du soldat français!

Il faut connaître pour aimer, il faut regarder pour connaître. Penchons-nous sans crainte sur le vrai visage de la France. Elle nous étonnera parfois, elle nous attirera toujours, elle ne nous décevra jamais! Jeanne PLOUFFE

Faits et glanes

Boîtes de conserves transparentes

C'est une récente invention allemande qui est susceptible de prendre une grande extension. Une fabrique serait arrivée à réaliser des boîtes de conserves dont la plus grande partie est composée d'une de ces nombreuses matières plastiques transparentes qui ont reçu tant d'applications, et qui en trouvent chaque jour de nouvelles. Les fonds de ces boîtes continuent à être en fer-blanc, pour assurer la rigidité voulue, et pour que les boîtes puissent être manipulées sans risque. Mais tout le reste est transparent, ce qui permet à l'acheteur de contrôler le bon état de la matière alimentaire contenue dans la boîte.

La glace transparente

Les personnes qui aiment, en été, boire des grogs glacés se servent de glace, mais exigent que cette glace soit transparente. Or, quant on refroidit l'eau pour lui faire prendre l'état solide, on obtient en général de la glace opaque, l'opacité provenant des bulles d'air dissous dans l'eau, qui n'ont pas le temps de se dégager. Pour remédier à cet inconvénient, on peut se servir d'eau distillée, laquelle ne tient en dissolution ni air ni sels, et fournit de la glace transparente, mais chère. C'est le seul procédé qui soit aseptique.

Un second système consiste à utiliser l'eau ordinaire, mais à procéder au refroidissement avec beaucoup de lenteur (quarante-huit à soixante-douze heures). Cette perte de temps est préjudiciable au rendement. Aussi se sert-on, le plus souvent, d'un troisième procédé. On prend de l'eau ordinaire, on la refroidit rapidement, mais on l'agite pendant cette opération de façon à évacuer l'air dissous, tout au moins à concentrer tout ce qui opacifie la glace dans la faible quantité d'eau où tourne l'agitateur. Ce dernier est retiré au moment où la congélation va se produire. Si on enlève aussi l'eau où il tourne, le

bloc de glace présente un vide, et il y a une certaine perte de frigorifiques. Si on la laisse, une partie du bloc est opaque.

En Italie, on a trouvé un moyen pour tourner cette difficulté, on se sert encore d'un agitateur, mais qui se meut dans une quantité d'eau qui reste en dehors de la partie à transformer en glace. Cette quantité demeure liquide, sert un grand nombre de fois, jusqu'à ce que les sels dissous qui s'y concentrent commencent à cristalliser, moment où il faut la renouveler. Les blocs de glace sont transparents, et il n'y a pas de perte de frigorifiques.

Pour servir votre santé

La période dangereuse

(Collaboration spéciale au Devoir) par le Dr Adrien PLOUFFE

On me dit: "Nous savons que la diphtérie est évitable à l'anatoxine de Ramon. Tous les enfants sont vaccinés contre cette maladie. Pourquoi revenir sur ce sujet?"

Tous les enfants sont immunisés contre la diphtérie! Non! Sans doute, la plupart des enfants de sept ans sont immunisés, mais les enfants qui ont moins de cinq ans ne sont pas tous protégés par l'anatoxine de Ramon. De fait, à Montréal il n'y a qu'un tiers de ces tout-petits qui ont subi les trois injections réglementaires.

Or, c'est précisément à cette période que la diphtérie est la plus dangereuse!

La conclusion, c'est que les hygiénistes ont raison d'insister encore et encore, de revenir à la charge avec une ténacité qui peut paraître inutile à ceux qui ont compris, mais qui peut servir les milliers de tout-petits dont les parents attendent...

Depuis dix ans, la diphtérie est en régression, soit, mais cette diminution est attribuable à l'immunisation; pour ne pas piétiner sur place, pour que la régression continue, il faut que tous les parents, je répète, tous les parents sans exception, comprennent qu'ils doivent protéger leurs petits garçons et leurs petites filles contre la diphtérie.

Il s'agit d'une méthode simple, inoffensive et efficace.

Pourquoi surseoir à une obligation quasi sacrée, puisque la vie des enfants non immunisés reste toujours sous la menace de la diphtérie!

N'hésitez plus, Madame, vous avez un bébé de sept mois, faites-le immuniser tout de suite. Tout enfant doit être immunisé à partir de six mois ou le plus tôt possible après cet âge. Si vous attendez et si, dans quelques mois, votre bébé mourait de diphtérie, pensez à la souffrance qui vous accablait.

Prenez vos responsabilités.

Adrien PLOUFFE

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430, rue Notre-Dame (est), Montréal.



EATON VENTE DE PRINTEMPS CHAUSSURES

angloises et canadiennes

Pour hommes. Chaussures de fabrication renommée en cuirs de qualité. Chaussures légères ou lourdes pour la ville et le bureau. Ces chaussures anglaises viennent de Northampton.

- Brogues et oxford
• Veau, chevreau et cuir grené
• Bottines en veau ou chevreau noir
• Formes Blucher et Balmoral
• Pointures 5 1/2 à 11 dans le groupe.

SPECIAL MARDI, LA PAIRE 4.98

Chaussures au deuxième T. EATON CO. LIMITED DE MONTREAL

Partie de cartes chez les infirmières

L'Association des Gardes-Malades gradées de l'Hôpital sainte-Justine organise, pour mardi le 9 avril, une partie de cartes à la maison des infirmières où Dames et Messieurs sont invités. Pour renseignements s'adresser à FR. 7407 ou DO. 4073.

Ecole ménagère provinciale

Mardi, le 9 avril, à 2 h., à l'Ecole Ménagère provinciale, 461, rue Sherbrooke, démonstration culinaire du menu suivant: La soupe à l'oignon à la française — Les bâtonnets dorés — Les escalopes de veau à la Florentine — Les pommes de terre daubonnées — La salade Belle Hermine — La pâte sucrée — Les tartelottes amandines — Les duchesses pralinées.

Vient de paraître

"Prends la route"

par EDOUARD MONTPETIT Etude d'un vif intérêt En vente au Devoir et dans les principales librairies. Prix: 25 sous

Les plus belles fourrures et les plus grandes valeurs de ce printemps sont chez Desjardins!



Les plus récentes nouveautés printanières, inspirées de Paris et New-York, vous sont offertes chez Desjardins en une splendide variété de boléros, capes et parures de renard argenté, martre, opossum et toutes les fourrures que la mode préconise.

Cette remarquable collection est digne en tous points de la réputation de la maison Desjardins, dont le pouvoir d'achat considérable lui permet de vous faire bénéficier des plus bas prix.

Notre mode de paiements dilatoires, ne comportant aucun intérêt, est à votre disposition, si désiré.

DESJARDINS Chas. Desjardins & Cie. Limitée 1170, rue SAINT-DENIS

Prenez part à notre grand CONCOURS en nous confiant l'entreposage de vos fourrures!

Feuilleton du "Devoir"

MIEUX VAUT LA VÉRITÉ....

par Alice GRANT ROSMAN

(Suite)

Le visage de Malcolm se détendit et d'un mouvement rapide il saisit la laisse qui pendait au collier du chien. — Je vous en prie, ne le laissez pas échapper, cria une voix qui paraissait du bois.

Malcolm leva la tête et comprit à ce moment que l'in vraisemblable s'était réalisé; sa soeur était devant lui.

Il la reconnut immédiatement, non pas, à proprement parler, grâce à un souvenir précis, mais à cause de la ressemblance extraordinaire qu'il y avait entre eux. Tous deux étaient blonds, avaient les

jambes élancées, le menton énergique et le regard droit. Les deux enfants tenaient tous ces traits des Somerville, mais Malcolm eût été très vexé si on le lui avait fait remarquer.

Il fut tellement bouleversé par cet événement qu'il ne put que balbutier, tandis que la fillette lui présentait la laisse des mains: — Vous paraissez avoir couru? Elle fit un signe affirmatif puis déclara: — C'est que je n'ai pas la permission de donner sa liberté à ce chien.

— Pourquoi? Vous seriez grondée? interrogea vivement son frère. — Certainement, s'il se sauvait sur la route et s'il était tué, car il a beaucoup de valeur. — Vraiment? — Mais oui, vous n'avez qu'à le regarder pour en être sûr. Malcolm, un peu déconcerté par l'assurance dont la fillette faisait preuve, répliqua aussitôt: — Alors, il est heureux que je me suis trouvé là! — Oui, répondit Suzanne en le dévisageant pour la première fois. Elle avait entouré son poignet avec la laisse et, ayant l'esprit plus libre, elle interrogea: — Que faisiez-vous dans nos bois? L'excuse que Malcolm avait préparée de longue date devait enfin trouver son utilité: — Je n'ai vu aucun écriteau interdisant le passage, déclara-t-il, et je suis entré pour me reposer, car il fait assez chaud sur la route, quand on est à bicyclette. — Ah! Suzanne parut accepter cette réponse comme toute naturelle et fit mine de s'en aller. Mais le jeune Dubenny s'écria d'un ton ad-

miratif, simplement pour la retenir: — Est-ce que ce jeune chien est à vous? — Mon Dieu... Jusqu'à un certain point, répondit la petite fille. Elle espérait bien en effet qu'on le lui donnerait, mais n'avait pas osé encore le demander ouvertement. Malcolm trouva dans cette phrase l'occasion de lui poser une question. — Je suppose que vous en partagez la propriété avec vos frères et soeurs? — Non, répliqua Suzanne d'un air important, je n'ai ni frère ni soeur, je suis orpheline. — Cependant, s'écria Malcolm avec indignation, on peut être orpheline et avoir un frère! — Vous croyez? Eh bien, moi, je n'en ai pas. L'adolescent perdit toute prudence et s'écria: — Vraiment? Savez-vous qui je suis? Malcolm! — Suzanne qui s'était éloignée de quelques pas s'arrêta et le coeur de l'enfant se mit à battre. Les Somerville lui feraient sans doute payer

cher son indiscrétion. Après tout, tant pis. — Comment écrivez-vous ce nom? interrogea Suzanne. — M...a...l...e...o...l...m... — Ah! J'avais mal entendu. — Mais, ne vous a-t-on pas parlé de moi? demanda son frère tout à fait décontenancé. — Non? Et Suzanne se remit en marche. — Voyons, reprit Malcolm. Moi, je sais qui vous êtes. Vous vous appelez Suzanne. La petite fille lui jeta un regard calme et répliqua: — Personne ne l'ignore, je me nomme Suzanne Somerville. — Mais, pas du tout, c'est son frère. — Bien sûr que si! La fillette qui éprouvait évidemment un sentiment de colère devant ce jeune garçon étranger qui paraissait douter de son identité, se retourna et riposta: — Vous êtes très mal élevé et je m'en vais! Puis elle s'en alla tandis que Malcolm appelait: — Suzanne! Suzanne! Revenez!

Mais le chien, heureux de continuer sa promenade, tirait maintenant sur sa laisse et entraînait la fillette de l'autre côté de la grille. — Eh bien, n'oubliez pas ce que je vous ai dit, cria Malcolm qui tremblait d'indignation. Vous ne vous appelez pas Suzanne Somerville, vous êtes Suze Dubenny... Les misérables! Mais sa soeur ne pouvait plus l'entendre et Malcolm se rendit compte qu'il était inutile de rester où il était à menacer une maison du poing. Il saisit sa bicyclette, y monta, regagna la route et, tout second de colère et d'humiliation, s'éloigna rapidement de Crofters.

CHAPITRE II LES ENFANTS

Un homme ayant atteint la soixantaine et vêtu d'un complet de chasse assez usagé pénétra dans la propriété, deux minutes peut-être après que Malcolm en fut parti. Toutefois, il est probable que Jonathan Somerville n'eût même pas pris la peine d'interpeller le jeune cycliste qui sortait de son

bois et il est également peu vraisemblable qu'il lui eût accordé suffisamment d'attention pour le reconnaître en remarquant sa ressemblance avec lui-même.

L'image que se faisait le jeune Dubenny d'un vieillard acariâtre qui brandissait une canne et ne sortait que dans une magnifique limousine était extrêmement peu conforme à la vérité. Son grand-père, pareil en cela à beaucoup de propriétaires terriens anglais modernes, avait bien trop de problèmes sérieux à résoudre pour se tourmenter au sujet d'un gamin qui rencontrerait. De plus, et bien que sa maison fût habitée par un autre enfant, il n'avait guère de rapports avec des êtres jeunes.

Au moment où Suzanne avait commencé à vivre chez lui, M. Somerville était gravement malade. (A suivre)

Ce journal est imprimé au no 430 rue Notre-Dame est, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire (la responsabilité imprimée), directrice-générale: M. Georges Pélissier, directeur-gérant.

La huitième campagne de la Fédération des Oeuvres de Charité Canadiennes-Françaises

Elle s'est ouverte officiellement samedi soir, par une grande émission radiophonique — Textes des allocutions prononcées en cette circonstance par S. E. Mgr Gauthier, MM. Henri Groulx, Beaudry Leman, Camillien Houde, le sénateur Elie Beauregard, Cyril James et Mme Henri Vautelet — Programme artistique de première valeur

La huitième campagne annuelle de la Fédération des Oeuvres de Charité Canadiennes-Françaises s'est ouverte, samedi soir, par une grande émission radiophonique transmise de 9 h. à 10 h. par les postes CKAC et CHLP. La partie artistique de ce remarquable programme intitulé: "L'Heure de la Charité", avait été confiée à l'ensemble de cordes de M. Hector Gratton, à Mlle Simone Quesnel, soprano lyrique, et à M. Georges Charron, ténor.

Voici les textes des allocutions officielles prononcées en cette circonstance par S. E. Mgr Georges Gauthier, archevêque de Montréal; M. Henri Groulx, secrétaire de la province, président de la campagne 1940; M. Beaudry Leman, président du conseil d'administration de la Fédération; M. Camillien Houde, maire de Montréal; M. le sénateur Elie Beauregard, et M. Cyril James, principal de l'Université McGill, ces deux derniers invités d'honneur de la Fédération; Mme Henri Vautelet, présidente de la section féminine et vice-présidente générale de la campagne.

S. E. Mgr Gauthier

"La Fédération des oeuvres de charité canadiennes-françaises inaugure ce soir sa campagne de 1940, dit l'archevêque de Montréal. Elle se propose de recueillir \$441,500 pour des fins déterminées, connues du public et toutes plus louables et plus nécessaires les unes que les autres.

"Tout le monde sait que rien ne s'improvise moins qu'une pareille campagne. Une équipe de travailleurs s'y emploie depuis longtemps déjà. Présidée par l'hon. Secrétaire provincial qui lui a consacré tous ses soins, elle n'a épargné aucun effort qui pût assurer le succès.

"C'est à tous ces travailleurs tout d'abord que je suis venu souhaiter de réussir en même temps que je veux leur exprimer ma vive reconnaissance. Ils nous donnent un spectacle très réconfortant. Que des hommes et femmes appartenant aux classes dirigeantes de notre société aient ainsi le sens des responsabilités; qu'à la grande oeuvre de charité qu'ils ont réussi à mettre sur pied, ils apportent non seulement leur argent, mais leur temps et leur dévouement personnel, il y a là un exemple qui devrait leur assurer partout le meilleur accueil.

"D'autres vous rappelleront que nous allons tendre la main en faveur d'oeuvres extrêmement intéressantes, que nous ne saurions plus nous passer, par exemple, de la Sainte-Vierge-de-Paul ou de l'Assistance Maternelle, tant ces admirables sociétés ont soulagé de misères. Je préfère souligner d'un mot l'extraordinaire importance qui revient à l'exercice de la charité à l'époque où nous vivons.

"C'est qu'il s'agit de l'une de ces vertus de société dont l'objet direct est le prochain et qui s'exerce pour une grande part en matière de biens extérieurs. Elles ont pris la tâche d'introduire, dans la mesure du possible, dans la répartition de ces mêmes biens, "une certaine égalité", selon le mot de saint Thomas, une harmonie, un ajustement convenable, de façon que la vie de société soit plus ordonnée.

"C'est ici que nous saisissons l'obligation de faire notre part, obligation morale évidemment, mais incontestable tout de même, et dont l'accomplissement nous permet d'atteindre par l'individu l'ordre social tout entier.

"Or c'est précisément le service dont notre ville de Montréal a le plus pressant besoin. Il y aurait beaucoup à dire sur ce sujet, je le sais. Montréal doit faire face, en matière d'assistance, à des problèmes qui ne se posent pas ailleurs, du moins avec la même intensité. Je crois cependant qu'il n'est pas hors de propos d'insister un instant sur un aspect qui doit nous préoccuper plus que tout autre. Nous pouvons nous demander si nous avons surveillé la circulation des idées aussi étroitement que celle des rues. C'est un fait malheureusement incontestable que dans le monde indigent il y a un état d'esprit, créé pour une part par la propagande communiste, et qui comporte des dangers. Il faut rapprocher le pauvre du riche afin que celui-ci se rende compte combien la misère veut engendrer d'idées fausses. Il gôtera à ce contact d'une joie rare: celle de donner. Il y apprendra, par une expérience personnelle, extrêmement heureuse, quelle influence peut exercer pour la paix le don de soi.

"Pour l'amour de Dieu, pour nos pauvres, pour la sécurité de notre ville, donnons largement. C'est Dieu qui tient les comptes et il récompense magnifiquement."

M. Henri Groulx

"Notre bataille est rude... je vais sonner du cor, et Charles l'entendra", disait jadis, à Roncevaux, le paladin Roland.

En ma qualité de président de la campagne que nous inaugurons ce soir, je veux vous dire, à mon tour, que notre bataille est rude. Puis-iez-vous tous, des plus riches aux plus humbles, entendre l'appel du cor que lance, une fois de plus, au nom des malheureux, la Fédération des Oeuvres de Charité Canadiennes-Françaises. Puis notre S.O.S. pénétrer dans tous les foyers, secourir les athétiques, faire tomber l'indifférence, stimuler les courages et décupler les efforts.

Plus cette bataille nous apparaît dure, plus nous devons avoir l'am-

bitation de vaincre, coûte que coûte. La guerre — la véritable — qui se livre présentement sur les champs de bataille européens et qui prolonge ses angoisses et ses inquiétudes jusque chez nous ne saurait, cependant, nous dispenser d'adoucir, dans toute la mesure du possible, les misères et les souffrances accumulées autour de nous, dans cette ville même. Les appels précédents qu'on a pu faire, ces mois derniers, à la générosité de la population ne doivent pas non plus être un obstacle au succès de la campagne actuelle. Comme l'exprime, dans une brièveté lapidaire, la devise que nous avons choisie cette année: il faudra que la charité continue de s'épanouir — quand même — comme s'il n'y avait pas de guerre et son cortège de privations et de sacrifices. Il faudra que les souscriptions individuelles ou collectives atteignent quand même, d'ici au 17 avril, le montant indispensable à nos oeuvres de charité canadiennes-françaises, si elles veulent être en état de poursuivre leur noble tâche.

Je n'ai pas besoin, il me semble, d'appuyer sur la nécessité de nos deux royaumes essentiels dans le mécanisme d'une ville aussi peuplée que Montréal. Elles complètent le travail d'assistance que l'Etat ne saurait, en pays démocratique et libre, accomplir seul.

De même, je n'insisterai pas sur l'opportunité de grouper toutes ces oeuvres en une Fédération qui coopère avec elles le rôle du cœur humain vis-à-vis des autres organismes du corps. La Fédération a déjà fait brillamment ses preuves, d'ailleurs. Elle s'est avérée l'instrument le plus efficace de coordination des efforts, le gage de succès le plus sérieux, la centrale de distribution la plus équitable.

Mais la Fédération, laissée à elle-même, ne peut rien faire. Il faut, pour qu'elle accomplisse sa noble mission, que tous répondent avec empressement à l'appel désintéressé qu'elle fait, une seule fois l'an, en faveur de ses oeuvres. Cette réponse de la population, elle doit être unanime, cordiale et souriante, généreuse jusqu'à la limite du possible. J'ajouterais même que cette réponse doit encore être prompte (ou immédiate) — car, comme le dit Rotrou: "On ôte du mérite au bienfait qu'on retarde."

Tenant compte des circonstances, la Fédération a fixé l'objectif de la présente campagne à un chiffre moins élevé que le produit total de la souscription de 1939. Ceci ne veut pas dire que la bataille ne sera pas rude: elle le sera, je le répète. Il faudra un effort d'ensemble considérable et soutenu jusqu'à la dernière minute de la campagne. Déjà nous nos collaborateurs, dans les diverses sections, ont fait preuve d'un dévouement, d'une générosité, d'un esprit de discipline que je me plains à louer. L'armée des auxiliaires qui se répandra bientôt dans la ville montre un zèle et une confiance de bon augure. Il faudra que l'enthousiasme des uns et des autres se maintienne sans défaillance jusqu'au bout, si nous voulons réussir. Quant au grand public, son rôle commence. A lui il appartient de gagner "la dernière manche", dans ce tournoi de générosité. Sur lui repose le succès final de la campagne. Ce public anonyme, partagé entre toutes les classes de la société, ne nous décevra pas. J'en suis sûr. Il saura faire pleinement son devoir, comme il l'a fait jusqu'ici.

Nous attendons le but en autant que nous aurons la volonté ferme d'y arriver. Nous aurons la victoire, mais à condition que nous voulions cette victoire. C'est dire que l'optimisme — un optimisme sans fanfanterie et plein de prudence — doit être notre mot d'ordre, durant les jours qui vont suivre.

Il faut que tous nous serions nos frangs pour marcher vers la victoire, la tête haute, le geste décidé, la volonté ferme — et surtout le cœur plein de compassion pour le souffrant, pour le malheur. C'est Toi, France, pour le malheur. C'est Toi, je crois, qui nous exprime cette pensée: "La compassion est une des plus précieuses facultés de l'âme humaine. En s'apitoyant sur les souffrances d'un être vivant, l'homme oublie lui-même et comprend la situation du malheur. Par ce sentiment, il se soustrait à son propre isolement et acquiert la possibilité d'unir son existence à celle des autres êtres vivants."

Puisse cette compassion atteindre tous les coeurs, ouvrir largement toutes les bourses, abattre toutes les difficultés et nous apporter quand même la victoire que nous souhaitons si ardemment!

M. Beaudry Leman

Lundi prochain s'ouvrira la huitième campagne de souscription de la Fédération des Oeuvres de Charité Canadiennes-Françaises. Ce sera la dernière à laquelle je me trouverai associé à titre de président de la Fédération. Dès le mois prochain M. Albert Dupuis assumera ces fonctions auxquelles il a été appelé à la dernière assemblée générale de la Fédération. La population de Montréal a toujours fait preuve, du reste, d'une si profonde compréhension de ce devoir et d'une si grande générosité, que c'est avec la plus entière confiance que nous faisons appel non seulement à ses sentiments, mais aussi à son intelligence. S'il est des cas où, selon Pascal, "le cœur a des raisons que la raison ne connaît pas", notre Fédération peut sans hésitation s'adresser à la fois au cœur et à la raison.

Lorsque la charité doit s'exercer dans un champ d'action aussi vaste qu'une ville de l'importance de Montréal, il est indispensable qu'elle soit bien organisée. Si, dans les villages où tout le monde se connaît, le devoir de charité est très simplifié, il en va tout autrement dans les grandes agglomérations. Notre Fédération a, d'année en année, accumulé de l'expérience, perfectionné son organisation et formé des auxiliaires dont le nombre augmente au fur et à mesure que s'étend le rayon de son activité bienfaisante.

L'organisation que la Fédération a mise au point présente trois avantages principaux. D'abord, elle permet à la Fédération de recueillir en une semaine les fonds qui alimenteront pendant toute une année les oeuvres affiliées. Elle prévient ainsi les innombrables collectes que ces oeuvres seraient obligées de faire si elles devaient prélever, pour ainsi dire, au jour le jour, les ressources dont elles ont besoin. Ensuite, elle protège le public contre la fraude qui se pratique trop souvent sous le couvert de la bienfaisance, puisqu'elle fournit aux personnes charitables les plus sûres garanties que leurs dons ne profiteront qu'à des pauvres dignes d'intérêt. Enfin, elle facilite la répartition judicieuse des fonds de charité qu'ils soient importants ou modestes, en assurant la répartition des aumônes entre les oeuvres les plus méritantes et en proportion des exigences de chacun.

Si vous songez que le nombre des personnes secourues a dépassé l'an dernier 103,000, vous pourrez peut-être vous faire une idée de la tâche qui s'impose. Cette tâche ne se borne pas à l'aide matérielle. Il s'agit bien souvent de rétablir les situations qui sont particulièrement complexes dans les centres industriels. A la campagne, lorsqu'un cultivateur est atteint par la maladie ou le malheur, la forme d'assistance dont il a le plus besoin est la répartition de vivres, de vêtements ou de combustibles. Elle demande aussi plus de temps que n'en peuvent donner la plupart des gens, si charitables soient-ils.

Il suffit de jeter un coup d'oeil sur la liste des sociétés affiliées à la Fédération pour constater que les oeuvres de prévention absorbent une part considérable de notre activité. Si quelques-unes se préoccupent d'apporter du soulagement aux vieillards abandonnés, d'autres, au moyen de secours ou de campagnes d'éducation, s'efforcent de réduire la mortalité maternelle et infantile ou de détourner la tuberculose ou d'autres maladies qui menacent les enfants débiles.

Tout être pensant doit donc reconnaître que les oeuvres, au bénéfice desquelles la Fédération inaugure ce soir sa huitième campagne, accomplissent une tâche indispensable et que chacun est tenu d'y contribuer dans toute la mesure de ses moyens. C'est la partie physique et morale d'une partie de la population de notre ville, voire d'une partie de la prochaine génération, qui est en jeu.

M. Camillien Houde

J'ai déjà eu l'avantage, à maintes reprises, comme maire de la Métropole, de solliciter la population en faveur de nos oeuvres de charité; mais c'est la première fois que je remplis ce devoir en une heure aussi grave de notre histoire.

L'inquiétude qui assaille en ce moment les pays en guerre — même ceux qui comme le nôtre sont éloignés des champs de bataille — rend encore plus émouvant, me semble-t-il, ce huitième appel que lance la Fédération des Oeuvres de Charité Canadiennes-Françaises. Appel émouvant, en effet, puisqu'il vient nous rappeler que le devoir de l'entraide fraternelle parmi les hommes est encore plus impérieux

au moment des crises aiguës, des guerres. Il nous fait souvenir aussi que la charité ne perd jamais ses droits: que la situation des peuples semble compromise plus la misère des individus est grande et exige un soulagement immédiat.

"La guerre est terrible comme un fétu de Dieu", nous dit Schiller, "mais comme les fleuves, elle peut être juste et utile."

Ainsi, cette guerre européenne qui jette l'angoisse dans les coeurs peut nous être utile si elle nous incline à nous pencher avec plus de sollicitude sur tous les malheureux qui, dans notre ville même, souffrent et gémissent. Justement parce que nous avons plus besoin que jamais d'être épargnés, il est de notre propre intérêt de nous attirer les bénédictions célestes en exerçant une charité plus complète, plus efficace.

Cette guerre, en nous imitant de nouveaux devoirs, a nécessairement provoqué plusieurs appels d'urgence à la générosité collective et individuelle. Il faudra quand même accueillir avec un cœur aussi largement ouvert ceux et celles qui nous tendront la main, d'ici le 17 avril, au nom de nos oeuvres canadiennes-françaises et des misères qu'elles soulagent.

Comme les organisateurs de la présente campagne le soulignent judicieusement, il y a à quelques jours: les oeuvres de l'arrière subsistent... malgré la guerre! Et ces oeuvres de l'arrière, elles sont nombreuses et indispensables dans une ville de l'importance de Montréal.

En dépit des circonstances qui peuvent paraître défavorables, l'objectif de la campagne 1940 devra, de toute nécessité, être atteint, et si possible dépassé. Il y va même de l'honneur de nos concitoyens de langue française qui forment la majorité de la population. Nos gens de Montréal ont d'ailleurs une réputation de générosité légendaire, réputation qu'ils se doivent de soutenir s'ils veulent honorer les nobles fondateurs que nous nous proposons de glorifier avec éclat en 1940.

Pour nous Montréalais de 1940, qui sommes les continuateurs de l'oeuvre civilisatrice entreprise dans la colonie naissante et y a tantôt trois siècles, nous ne saurions nous inspirer d'exemples plus hauts, plus stimulants que ceux d'un Jérôme LeRoy de la Dauversière, ou encore, de celle qu'on avait surnommée "la bienfaitrice inconnue" de Montréal, Mme de Buillon.

Ces grandes âmes généreuses qui, dans toutes premières, implantèrent dans notre ville l'esprit de charité, ont voulu que, dès son berceau, la colonie fondée par Maisonneuve s'occupât de soulager et d'instruire ses malades, de consoler ses infirmes et ses indigents. Elles semblent nous faire, au début de cette campagne, un appel mystérieux auquel nous ne saurions, sans déchoir, nous montrer insensibles.

Les évangélistes, les colonisateurs et autres bienfaiteurs de Ville-Marie avaient à lutter contre des obstacles qui, humainement parlant, paraissent insurmontables. Ils ont quand même entrepris avec courage et abnégation la tâche à laquelle ils s'étaient spontanément engagés. Ils ont quand même réussi à établir la colonie sur des bases stables, à faire triompher en terre d'Amérique la civilisation de la foi.

Nos difficultés, à nous les citoyens de la Ville-Marie moderne, peuvent nous sembler non moins insurmontables; nous n'étions pas encore rétablis des dures années de chômage que la guerre est arrivée avec tout son cortège de privations, de misères morales et physiques, de deuils et d'horreurs. Depuis quelques mois on a demandé à la population de cette ville de contribuer aux campagnes de souscriptions en faveur des services auxiliaires de la guerre. Comme toujours, Montréal s'est montré à la hauteur de ses origines, du rang exceptionnel qu'il occupe parmi les grandes villes du pays.

Nous montrons, une fois de plus, citoyens de Montréal, que les obstacles ne nous font pas peur et que nous n'avons pas l'intention de laisser périr l'oeuvre d'assistance à nos malheureux. Tous ensemble, nous ferons quand même triompher la grande croisade de charité qui commence. Tous, nous montrerons les dignes continuateurs de ceux et celles qui ont préparé l'avenir de cette cité dont nous sommes si fiers aujourd'hui.

Le sénateur Elie Beauregard

J'ai accepté avec empressement l'invitation de participer à la soirée d'ouverture d'une campagne de charité qui s'avère singulièrement ardue.

Ce n'est pas mon rôle de vous faire connaître davantage la Fédération des Oeuvres de Charité Canadiennes-Françaises ni de souligner l'excellence du travail qu'elle a accompli, en ces dernières années, dans le domaine social. Je vous rappelle, tout au plus, qu'elle constitue un organisme de bienfaisance dont notre ville ne saurait se passer.

Le devoir de charité est commun à tous les êtres humains et il prend un sens encore plus impératif pour ceux que la fortune ou la simple assistance matérielle a favorisés. C'est à cette catégorie de nos concitoyens que je veux surtout m'adresser, ce soir.

Ceux qui possèdent admettront facilement avec moi que le succès de la campagne de charité actuelle dépend, pour une très grande partie, de leur générosité. Ils savent que l'objectif total ne saurait être atteint s'ils ne font pas complètement leur devoir.

La richesse en soi n'est pas un opprobre ni un instrument de perdition: elle est susceptible au contraire, de devenir une source très fertile d'édification et de vertu. Si l'on sait en user noblement, elle peut servir à tout ce que l'on veut. "Honneur à toutes les conditions honnêtes de l'humanité et par conséquent, honneur aux riches, pourvu qu'ils fassent tourner leur prospérité à l'intérêt du grand nombre, pourvu que leurs jouissances et leur faste ne les rendent pas vains et orgueilleux."

Comme l'indique cet illustre littérateur, le riche, s'il veut être honoré, respecté, gagner sa part de ciel, doit se préoccuper de l'intérêt de la masse, particulièrement

de sort de l'humanité souffrante." Il doit se rendre compte que ses richesses sont périssables et qu'elles n'auront été pour lui qu'un privilège funeste s'il n'a pas su en faire profiter les malheureux qui imploreraient son assistance.

Dans cette campagne, comme dans les précédentes, on a réservé une part très large aux gens fortunés, leur fournissant ainsi une splendide occasion d'aider leurs semblables moins favorisés par la vie. On a ainsi tablé sur la générosité de la classe à l'aise: le résultat du 17 avril prochain prouvera, j'en suis sûr, qu'on a eu raison d'agir de la sorte. Jusqu'ici, en effet, la section dite "des noms réservés" a fait honneur à la confiance que la Fédération avait mise en elle.

Non seulement l'appui sans réserve des personnes fortunées est indispensable au succès strictement financier de la campagne, mais il est nécessaire au soutien moral des autres classes de la société. Celles-ci verront, dans l'exemple des riches, le stimulant le plus efficace à leur propre générosité.

Il me semble inutile d'insister, parce que j'ai la conviction que nos concitoyens aisés comprennent leur devoir, qu'ils acceptent leurs responsabilités et qu'ils feront encore plus, si possible, cette année qu'ils ne l'ont fait lors des campagnes précédentes. Ils se souviennent ainsi qu'en plus de la fortune matérielle et passagère ils possèdent une richesse et durable, celle qu'est en eux au fond d'un cœur noble, fait de compassion et d'amour pour le prochain.

M. Cyril James

(Traduction de l'anglais). Il y a quelques jours, je parcourais un livre décrivant le travail accompli par la Fédération des Oeuvres de Charité Canadiennes-Françaises. Certains des chiffres qui y apparaissent m'ont retenu et m'ont fait réfléchir sérieusement sur le travail accompli par cette Fédération. En 1939-40 c'est le travail d'un petit aspect de son travail — la Fédération a donné assistance à 103,221 personnes. Par le canal de ses oeuvres affiliées, 117,349 enfants ont reçu un examen médical. Maintenant, si vous considérez les populations des villes de Québec, de Verdun et d'Outremont, vous avez à peu près l'équivalent des deux chiffres que je viens de mentionner. Et si la Fédération des Oeuvres de Charité Canadiennes-Françaises n'était venue en aide à ces adultes et à ces enfants, qu'il aurait fait? On se demande parfois si nous apprécions réellement quelle somme de travail cela signifie, quel confort apporte une telle organisation à ceux qui, sans qu'il y ait de leur faute, doivent dépendre des diverses oeuvres de la Fédération. Mais le travail accompli par celle-ci n'est pas possible sans les souscriptions du public. Et l'on peut se demander aussi quel serait notre propre sentiment si, soudainement, par suite de revers du sort, nous en étions réduits à la pénurie, à la dépendance des autres? Vers qui nous tournerions-nous, à l'heure du besoin? La Fédération des Oeuvres de Charité Canadiennes-Françaises, est aujourd'hui un rempart contre la marée du malheur. Elle refoule cette marée efficacement. Sans elle, cette marée engloutirait les milliers de gens dont l'émouvant appel au secours nous va directement au cœur.

S'il est vrai que le bonheur consiste dans le sentiment d'avoir fait son devoir, alors c'est maintenant le temps pour une grande partie des citoyens de Montréal de faire leur devoir en souscrivant à la campagne de la Fédération des Oeuvres de Charité Canadiennes-Françaises, qui s'ouvre officiellement ce soir.

On parle souvent de la compréhension amicale entre les deux grandes races qui forment cette ville cosmopolite. Et c'est à un sujet de félicitations et de profonde gratitude qu'un tel esprit existe. Dans une campagne telle que celle-ci, m'est-il permis de suggérer que nous, citoyens de langue anglaise, ayons une magnifique occasion de resserrer encore davantage ces liens d'amitié en montrant notre intérêt pratique au succès de cette campagne essentielle et humanitaire?

Quand nous désirons notre propre situation individuelle, nous devons rendre grâce aux libérateurs dont nous jouissons et dont nous pouvons être reconnaissants. A part de notre sentiment de sécurité dans un monde déchiré par la guerre, nous pouvons nous dire que la situation de ceux qui écoutent ce programme est beaucoup plus sûre que celle des milliers de gens dont le seul espoir est en la Fédération des Oeuvres de Charité Canadiennes-Françaises. Ne pouvons-nous donc, dans ce qui nous concerne, nous donner à notre gratitude et à notre reconnaissance, sachant que notre argent servira entièrement à un travail d'assistance excellent et pratique? Ne pouvons-nous sacrifier quelque chose de notre train de vie quotidien, de notre confort au foyer, de nos plaisirs, de nos amusements, pour aider ceux qui ne savent ce que leur réserve l'avenir? Ne pouvons-nous donner un exemple de notre générosité? En d'autres termes, ne pouvons-nous oublier, pour une minute ou deux, le souci de notre propre bien-être et passer celui de ceux qui sont secourus par la Fédération, cette année? Un travail d'une telle magnitude commande le respect et il devrait inspirer à ceux qui le peuvent le désir de d'unifier afin que la Fédération puisse continuer son travail sur la même échelle. C'est dans ce but que je demande à mes concitoyens de langue anglaise de faire leur part pour le succès de cette campagne.

Mme Henri Vautelet

Mesdames, Mesdemoiselles, Les appels que vous venez d'entendre se sont adressés à tous. J'aimerais en ce moment m'adresser tout particulièrement à celles dont la générosité décidera, pour nous de la section féminine, du succès de notre campagne de demain, aux femmes, aux jeunes filles, aux fillettes mêmes, que nos boîtes iront solliciter jusque dans leurs écoles. A celles qui sont assises près d'un radio, dans le confort et la sécurité de leurs foyers et à qui nous demanderons demain, pour celles qui n'ont ni confort, ni sécurité, non pas un peu d'argent de plus qu'elles ont, mais un sacrifice déjà

selon le nom de la charité, une paire de gants, un chapeau, que sais-je? même un petit voyage de moins, qui, au lieu d'un montant supplémentaire, chargeable au budget du chef de la maison, sera votre sacrifice personnel, qui ne lui coûtera rien de plus et qui sera votre aumône.

C'est pour prélever cette aumône, pour demander aux femmes de notre ville ce qu'elles ont particulièrement à donner à plus pauvre que soi, que nos auxiliaires iront sonner lundi à vos portes. Recevez-les en pensant à toutes celles qui fondent leur unique espoir sur la réponse donnée à ce coup de sonnette, en vous rappelant que le sort de nos pauvres, pour toute une année, dépend de votre réponse de la semaine prochaine.

Et parce que nous avons bien essayé de le cacher aux messieurs, — nous sommes le sexe pratique — pensez aussi que ce n'est pas, après tout, dans un tonneau sans fond que nous vous demandons de verser votre aumône. La charité au vieillard n'est peut-être qu'une simple oeuvre de miséricorde, mais la charité à l'enfant assure sûrement à la génération qui nous suivra une société plus saine et moins de monde aura besoin de secours. Un grand philosophe a dit que le patriotisme n'est qu'un égoïsme intelligent. Il en est un peu de même de ce que nous appelons la charité.

Une main tendue à temps aujourd'hui veut dire une épaule de moins à recueillir demain. La crèche suffisamment appuyée, la fillette ou le garçon suffisamment protégé, veut dire un criminel de moins dans la société, un malade de moins dans nos hôpitaux. Quelque fortune que vous soyez, la misère à vos portes menace votre sécurité.

Nos taxes, nos déséquilibres d'aujourd'hui sont le résultat de nos égoïsmes d'hier. Nous sommes les gardiens de notre frère parce que, en d'autres raisons, notre propre bien en dépend. Quand vos coeurs auront fini de parler, mesdames, laissez parler votre tête et donnez aujourd'hui pour laisser à vos enfants un héritage meilleur que le nôtre.

Je sais que les temps sont durs, mais les temps durs sont le défi que la vie offre à la charité. Revenons. Quand nos auxiliaires passeront chez vous, mesdames, mesdemoiselles, donnez-leur, je vous prie, dans la pleine mesure et un peu plus de vos moyens. Donnez votre chapeau neuf pour qu'un enfant n'ait pas froid; votre voyage, pour qu'un jeune tuberculeux soit guéri; votre visite au cinéma en échange d'une visite de médecin à une mère malade. Voici notre demande, mesdames... le 17 avril nous donnera votre réponse...

Comme Canadienne française, je n'en ai pas peur!

Société St-Jean-Baptiste de Montréal

LA FEDERATION DES OEUVERES DE CHARITE CANADIENNES-FRANCAISES ET L'OEUVRE DU LIVRE FRANCAIS

Tous les ans, le président général et les dirigeants de la Société de St-Jean-Baptiste invitent leurs membres à collaborer aussi étroitement que possible à la campagne de souscription de la Fédération afin d'assurer le succès. De plus les sections sont priées de s'abstenir de toutes organisations qui pourraient nuire au travail de la Fédération. Cette année la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a fait encore davantage: elle a gracieusement mis la salle des spectacles du Monument National à la disposition de la Fédération pour sa soirée des arrondissements paroissiaux. C'est dire jusqu'à quel point la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a à cœur la réussite de la Campagne de souscription.

Cependant la Société ne doit pas, pour cela, oublier ses propres oeuvres, et surtout celle qui a toujours lieu au mois d'avril, la vente des livres pour l'Oeuvre du Livre Français.

La Charité demande à tous, au nom des indigents, de se dévouer aux oeuvres de miséricorde spirituelle et corporelle; la Patrie, elle sollicite ses fils de ne pas oublier les oeuvres de miséricorde intellectuelle et patriotique, telle que la cueil-

lette des livres, des revues et des disques français de ceux qui en ont trop pour les remettre à ceux qui en sont dépourvus.

Avec un peu de bonne volonté, les travailleurs de la Fédération pourront facilement demander à tous ceux qu'ils approchent au cours de la campagne de souscription s'ils n'ont pas quelques volumes, imprimés et disques français à donner à l'Oeuvre du Livre Français, pour être distribués à ceux qui n'en ont pas et qui sont dans l'impossibilité de s'en procurer.

Dans l'affirmative ils pourront les inviter à porter ces livres au Secrétaire de la Société de Saint-Jean-Baptiste, à 1182 rue Saint-Laurent, à Montréal, et s'ils ne peuvent le faire, à téléphoner à Plateau 1131, pour donner leur nom et adresse et être employés dévoués de Dupuis Frères, Frangier Frères et Omer Desrochers Leduc passeront chercher leur offre.

* * *

Le Conseil général demande aux sections de mettre à l'ordre du jour des assemblées de cette semaine les questions suivantes:

- Rapport des délégués au congrès;
- Comité d'action nationale: voir à l'organisation de la Journée de la Sainte-Jean, le 22 juin; travailler à la formation nationale des enfants dans la famille et à l'école;
- Comité d'action économique et sociale: compléter le recensement économique dans les paroisses;
- Comité de propagande: continuer le recrutement des membres et aider aux autres comités;
- Comité des loisirs: faire le choix d'un artiste pour participer à l'Exposition nationale du 20 mai au Monument National; voir à la formation d'équipes pour la Journée de la Sainte-Jean.

- LE LUNDI, 8 AVRIL
- SAULT-AU-RECOLLET: assemblée, à 8 h. 30, à la salle paroissiale.
- 2. COMITÉ D'ACTION NATIONALE: réunion mensuelle, à 8 h. 45, à la salle paroissiale.
- N.-D.-DU-T.-S.-SACREMENT: séance du mois, à 8 h. 15, à la salle du poste de police, 6050, boulevard Monk, Jean Mercier, avocat, donnera une causerie sur le Statut de Westminster.
- MAISONNEUVE: assemblée, à 8 h. 15, au sous-sol du presbytère, M. Fernand Mongeau parlera de l'achat chez nous.
- ST-JEAN: assemblée, à 8 h. 15, au sous-sol de l'Église Notre-Dame du Rosaire.
- N.-D.-DES-ANGES: séance mensuelle, à 8 h. 15, à la salle habituelle, 3964, boulevard Gouin ouest.
- LE MARDI, 9 AVRIL
- CONSEIL GENERAL: séance régulière, à 8 h. 15, au Monument National.
- PREFONTAINE: assemblée, à 8 h. 15, à la salle de la sacristie de la paroisse de Ste-Jeanne, 1839, rue de la Montée, au presbytère.
- DE LA NATIVITE: réunion, à 8 h. 15, à la salle, 1833 rue Desery, en arrière du presbytère.
- ST-JEAN: assemblée, à 8 h. 15, au sous-sol de l'Église.
- DENVOYERS: réunion récréative, à 8 h. 15, au sous-sol de la paroisse de Ste-Elizabeth du Portugal, 6700, rue de Courcelles.
- LE MERCREDI, 10 AVRIL
- COMTE-CHESTER: réunion à 8 h. 15, à l'école, Chester. Rapports des directeurs des paroisses de St-Jean-Baptiste et de la section canadienne-française et de la section féminine. Au tableau d'honneur, MM. Julien Durand et député fédéral, Emile Giguère, directeur de l'Institution de la section de St-Jean-Baptiste, et M. Jean-Louis Audebert, ses élèves interpréteront des chants et un sketch en costume de l'époque. Les dames et les demoiselles sont les bienvenues. Les membres ne seront admis qu'avec présentation de leur carte.
- LE VENDREDI, 12 AVRIL
- IBERVILLE: séance hebdomadaire, à 8 h. 15, à la salle du foyer, 530 rue Vinet.
- LE DIMANCHE, 14 AVRIL
- Il y aura une manifestation académique, à 11 heures, au Monument National pour le jeudi, 25 avril, où le R. P. Alcántara, O.F.M., directeur de la revue de l'Enseignement secondaire au Canada, sera le conférencier. Il parlera de l'éducation.

Décès de Mgr Paré

Québec, 8. (C.P.) — Mgr Alfred Paré, ancien curé de Montmagny et ancien professeur au séminaire de Québec, est décédé à l'hôpital à l'âge de 77 ans.

Il avait pris sa retraite en septembre dernier.

Avez-vous besoin de Bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR" 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

CROISIERES au PAIS du SOLEIL BERMUDES

Départs de New-York

tous les samedis à bord du transatlantique "Président Roosevelt"

— Aller et retour \$70. — 4 jours en mer — Séjour entre les raccordements. — Chambre et pension, par jour \$7.

Antilles	PANAMA	AMERIQUE DU SUD	
Navires	Départs	Durée jours	Prix minimum
Quirina (2)	N.-Y., 17 avril	15	168.00
Panama (3)	N.-Y., 18 avril	9	150.00
Coamo (5)	N.-Y., 18 avril	11	120.00
Columbia (6)	N.-Y., 19 avril	17	195.00
Santa Paula (4)	N.-Y., 19 avril	12	200.00
Nieuw Amsterdam (7)	N.-Y., 20 avril	12	175.00
Chiriqui (9)	N.-Y., 20 avril	15	168.00
Dixie (10)	N.-Y., 20 avril	12	96.00
Antigua (8)	N.-Y., 20 avril	12	132.00
Mungaro (11)	N.-Y., 24 avril	12	120.00
Jamaica (2)	N.-Y., 24 avril	15	168.00
Cristobal (3)	N.-Y., 25 avril	9	150.00
Boringue (5)	N.-Y., 25 avril	11	120.00
Santa Rosa (4)	N.-Y., 26 avril	12	168.00
Talamanca (9)	N.-Y., 27 avril	15	200.00

NOMBREUSES AUTRES CROISIERES PRINTEMPS ET ETE

LISTE SUR DEMANDE — DIRE DATE PREFEREE

DESTINATION ET ENDOITRS VISITES:

- (1)—Bahamas, Miami, Cuba
- (2)—Jamaïque, Colombie, Panama
- (3)—Yaiti — aussi Panama, 17 jours, \$230.
- (4)—Bermudes, Curacao, Venezuela — Bermudes seulement, \$100.
- (5)—Porto-Rico, Rép. Dominicaine.
- (6)—Haïti, Venezuela, Curacao.
- (7)—St-Thomé, Curacao, Venezuela, Cuba, Guatemala.
- (8)—Cuba, Guatemala, Honduras.
- (9)—Cuba, Costa Rica, Panama.
- (10)—Nouvelle-Orléans, y compris hôtel et visites.

Voyages à forfait: — MEXIQUE et AMERIQUE DU SUD

Itinéraire et prix sur demande.

Le Devoir-Voyages

430, Notre-Dame est - Montréal

Tél. BELair 3361

ASSURANCES — CHEQUES — PASSEPORTS

VIENT DE PARAITRE

"Le grain de sénévé"

PAR S. E. LE CARDINAL VILLENEUVE

Dans la collection du Troisième Centenaire. "Le grain de sénévé", par S. E. le cardinal Villeneuve, suivi d'un article de S. E. Mgr Gauthier et d'un autre de M. Georges Pelletier.

Prix: 10 sous l'exemplaire, \$1 la douzaine; \$7.00 le cent, plus les frais de port.

Dans la même collection, et aux mêmes prix: "LES ORIGINES DE VILLEMARIE", par M. l'abbé Groulx.

On peut commander ensemble les deux brochures, et bénéficier des réductions pour quantités.

Toutes les commandes à l'unité et à la douzaine sont rigoureusement payables d'avance. S'adresser au Service de Librairie du "Devoir", 430, rue Notre-Dame est, Montréal.

BOURSE DE MONTREAL

Compilation de la maison L.-G. BEAUBIEN & CIE 41, rue St-François-Xavier, Montréal

SOMMAIRE DE LA SEMAINE

Table with columns: OUV. HAUT BAS CLOT. and various stock symbols like Agnew-Surpass, Alberta Steel, etc.

COMMERCCE ET FINANCE

Nouvelles Raisons Sociales

Les sociétés et compagnies récemment enregistrées

Parfums Floreus - Florus Parfums, Castle Building, Philip Goldman, cèlibataire. Pamela Fricks Inc., 460 ouest, rue Ste-Catherine, Arthur Moses, président.

Les nouvelles en raccourci

Avances sur nantissement

Les avances sur nantissement consenties aux sociétés membres de la Bourse de Montréal s'élevaient, au 30 mars 1940, à \$13,000,051, ce qui marque une augmentation de \$134,271 sur le mois précédent qui s'était traduit par un total de \$12,865,780.

La Bourse

(A.P. et C.P.) - Au cours de la matinée les stocks ont été un peu plus actifs qu'au début de la séance et se sont orientés vers la hausse avec des gains allant de quelques fractions de point à un point environ.

LE CURB DE MONTREAL

Cours fournis par la maison L.-G. BEAUBIEN & CIE, 41, rue St-François-Xavier, Montréal

Table with columns: TITRES, HAUT BAS CLOT. and various stock symbols like Abitibi P. & Co., Alcan Ltd., etc.

Mines non inscrites

Compilation de la maison Potier & Co 427 St-Jacques

Table with columns: TITRES, HAUT BAS CLOT. and various stock symbols like Abitibi P. & Co., Alcan Ltd., etc.

A la Chambre de commerce

Il y aura assemblée du comité de l'assurance-incendie de la Chambre de commerce du district de Montréal lundi, 8 avril, à 4h. 30 de l'après-midi.

Le marché était irrégulier en Bourse locale

Alumina, Steel of Canada, Dom. Steel and Coal "B", Brazilian, International Petroleum and Canada Steamships privilégiés ont avancé, si Montréal Power, Bathurst, Imperial Oil et C.P.R. ont fléchi.

Résumé du marché des denrées

Cette clôture s'annonce caractérisée le marché du beurre au Canadian Commodity Exchange cette semaine.

Marché des oeufs et de la volaille

Le commerce a débuté sans animation sur le marché des oeufs, puis, grâce à un meilleur demande, le ton devint plus ferme.

Chargements de wagons

Le trafic-marchandises de la semaine terminée le 30 mars est de 45,567 wagons contre 40,989 la semaine précédente.

Revue hebdomadaire de la situation économique

Le trafic-marchandises des chemins de fer se maintient parfaitement, après ajustement saisonnier, la semaine du 30 mars et l'indice reste inchangé à 71.3 en regard de la semaine précédente.

Gatineau Power

Ottawa, P.C. - Gatineau Power Co. a annoncé qu'elle avait eu un profit net de \$2,483,334 pour l'année 1939.

Hamilton Bridge

Le rapport financier de Hamilton Bridge Co. Ltd. pour 1939 indique un profit d'exploitation de \$10,951 contre \$62,102 en 1938.

Nouvelles compagnies à charte fédérale

Ottawa, (C.P.) - La "Gazette du Canada" annonce l'incorporation des compagnies suivantes: Sutton Silk Mills Ltd., 10,000 actions s.v.n. Montréal; W. J. A. Gray and C. Ltd., 10,000 actions s.v.n. Charlotteville; Speedy Bars Ltd., 1,500 actions s.v.n. Ottawa; The Canadian Society for the Protection of Science and Learning, sans capital-actions, Toronto; Advertising Accessories of Canada Ltd., 50,000 actions s.v.n. Toronto; The Ritchie-Bart Shoes Ltd., 2,500 actions s.v.n. Montréal; The Carter's Ink Co. of Canada Ltd., \$100,000, Montréal; International Flare Signal Co. Ltd., \$50,000, Waterloo, Ont.; Insul-Mastic Corporation Ltd., 250,000 actions s.v.n. Winnipeg; The National Society of the Deaf and the Hard of Hearing, sans capital-actions, Toronto.

Recettes ferroviaires

Les recettes brutes des chemins de fer du Canada pendant le premier trimestre de 1940 ont été les plus élevées jamais depuis 1930. Elles ont été de \$89,009,000, suivant les rapports intermédiaires des deux compagnies, soit une augmentation d'environ \$18.5 millions ou de 26.1 pour cent comparativement à la période correspondante de l'an dernier.

Marché des grains

WINNEPEG. Ferme. ant. Ouv. Haut Bas CLOT. Maïs: 89 1/2, 89 1/2, 89 1/2, 88 1/2. Avoine: 38 1/2, 38 1/2, 38 1/2, 38 1/2. Orge: 52 1/2, 52 1/2, 52 1/2, 52 1/2.

Bourse de Vancouver

Table with columns: BIR MISS, HAUT BAS FERM. and various stock symbols like Bir Miss, Brairone, etc.

Marché des changes

Table with columns: 1940, 1939, Augmentation % P.C. and various exchange rates for Janv., Fév., Mars.

Bourse de Calgary

Table with columns: Alberta Pacific, Alta Steel, etc. and various stock symbols.

Les obligations

Les obligations seniors ont été à la hausse, la semaine dernière, sur le marché canadien. Les valeurs à long terme du Dominion du Canada ont avancé de 3/4 à 3/8 de point.

Les obligations

Les obligations seniors ont été à la hausse, la semaine dernière, sur le marché canadien. Les valeurs à long terme du Dominion du Canada ont avancé de 3/4 à 3/8 de point.

Les obligations

Les obligations seniors ont été à la hausse, la semaine dernière, sur le marché canadien. Les valeurs à long terme du Dominion du Canada ont avancé de 3/4 à 3/8 de point.

Les obligations

Les obligations seniors ont été à la hausse, la semaine dernière, sur le marché canadien. Les valeurs à long terme du Dominion du Canada ont avancé de 3/4 à 3/8 de point.

Les obligations

Les obligations seniors ont été à la hausse, la semaine dernière, sur le marché canadien. Les valeurs à long terme du Dominion du Canada ont avancé de 3/4 à 3/8 de point.

BOURSE DE NEW-YORK

Compilation de la maison L.-G. BEAUBIEN & CIE 41, rue St-François-Xavier, Montréal

Table with columns: OUV. HAUT BAS CLOT. and various stock symbols like Allied Chemical, Am. Can., etc.

BOURSE DES MINES DE TORONTO

Compilation de la maison POTIER & Co, 427 St-Jacques, Montréal

Table with columns: OUV. HAUT BAS CLOT. and various stock symbols like Amm Gold, Ashby, etc.

Les bourses

Le développement de la Constitution canadienne, avec analyse des relations fédérales et provinciales et dernières années; M. Corbett, un livre dont le titre sera The Community of States and its Law. M. Pall, un traité de haut calcul.

Les bourses

Le développement de la Constitution canadienne, avec analyse des relations fédérales et provinciales et dernières années; M. Corbett, un livre dont le titre sera The Community of States and its Law. M. Pall, un traité de haut calcul.

Les bourses

Le développement de la Constitution canadienne, avec analyse des relations fédérales et provinciales et dernières années; M. Corbett, un livre dont le titre sera The Community of States and its Law. M. Pall, un traité de haut calcul.

Les bourses

Le développement de la Constitution canadienne, avec analyse des relations fédérales et provinciales et dernières années; M. Corbett, un livre dont le titre sera The Community of States and its Law. M. Pall, un traité de haut calcul.

Les bourses

Le développement de la Constitution canadienne, avec analyse des relations fédérales et provinciales et dernières années; M. Corbett, un livre dont le titre sera The Community of States and its Law. M. Pall, un traité de haut calcul.

Les bourses

Le développement de la Constitution canadienne, avec analyse des relations fédérales et provinciales et dernières années; M. Corbett, un livre dont le titre sera The Community of States and its Law. M. Pall, un traité de haut calcul.

Les bourses

Le développement de la Constitution canadienne, avec analyse des relations fédérales et provinciales et dernières années; M. Corbett, un livre dont le titre sera The Community of States and its Law. M. Pall, un traité de haut calcul.

Les bourses

Le développement de la Constitution canadienne, avec analyse des relations fédérales et provinciales et dernières années; M. Corbett, un livre dont le titre sera The Community of States and its Law. M. Pall, un traité de haut calcul.

Les bourses

Le développement de la Constitution canadienne, avec analyse des relations fédérales et provinciales et dernières années; M. Corbett, un livre dont le titre sera The Community of States and its Law. M. Pall, un traité de haut calcul.

Les bourses

Le développement de la Constitution canadienne, avec analyse des relations fédérales et provinciales et dernières années; M. Corbett, un livre dont le titre sera The Community of States and its Law. M. Pall, un traité de haut calcul.

Les bourses

Le développement de la Constitution canadienne, avec analyse des relations fédérales et provinciales et dernières années; M. Corbett, un livre dont le titre sera The Community of States and its Law. M. Pall, un traité de haut calcul.

Les bourses

Le développement de la Constitution canadienne, avec analyse des relations fédérales et provinciales et dernières années; M. Corbett, un livre dont le titre sera The Community of States and its Law. M. Pall, un traité de haut calcul.

LA VIE SPORTIVE

es Rangers vaincus dans la 3ème joute

Toronto, 8 — Les Leafs de Toronto ont réussi à vaincre les Rangers de New-York, samedi soir, dans la troisième partie de la série pour la coupe Stanley et les honneurs de Connie Smythe comptent en se mettre sur un pied d'égalité avec leurs rivaux en l'emportant de nouveau samedi soir alors que le quatrième match sera disputé le lendemain.

La victoire des Leafs a cependant soulevé des protestations de la part des visiteurs car le premier point enregistré par Gordie Drillon aurait été compté de façon irrégulière. La direction des Rangers prétendit que l'auteur des Leafs a poussé la rondelle avec son patin au lieu de la frapper avec le bâton. L'arbitre Bill Stewart a refusé d'entendre les objections des Leafs et le but fut déclaré légal.

Hank Goldup a pu assurer la victoire aux Torontois en déjouant avec Kerr à la troisième période et les concours de Metz et toutes les attaques des visiteurs ont été aînées car la défense des Leafs occupait toutes les attaques du club.

L'unique but des Rangers fut enregistré par Phil Watson vers la fin de la première période à la suite d'un effort individuel.

Alex Shibley a été blessé à un œil au cours du match, et il ne pourra peut-être pas mardi soir, jouer Chamberlain, qui a remplacé Kelly dans l'alignement de Toronto, a été effectif. Chamberlain en était à sa première joute depuis le 10 mars. Il avait dû rester au repos depuis ce temps à cause de blessures aux pieds.

Alignement des équipes:
Rangers — Buts: Kerr; défenses: Muller, M. Patrick; centre: Watson; ailes: Hextall, Hiller; subs.: Pratt, Heller, N. Colville, M. Colville, Shick, Smith, MacDonald, L. Patrick, Pike.

Toronto — Buts: Broda; défenses: Orner, Kampman; centre: Apps; ailes: Drillon, Davidson; subs.: Hurech, Stanowski, Langelle, Marz, Goldup, Herron, N. Metz, Schriber, Chamberlain.

Arbitres: Bill Stewart, Donie Fayden.
Première période
Rangers: Watson 18.19
Punitions: Metz (maj. et min.), Colville (maj. et min.), Heller, Orner, Watson, Davidson, Coulter, Cuxime période

Pas de point.
Punitions: Davidson, Hextall, Kampman, MacDonald.
Deuxième période
Toronto: Drillon (Apps), 10.32
Toronto: Goldup (Metz), 13.40
Punitions: Davidson (maj., Hextall (maj.), Kampman.

Edmonton gagne contre Kenora
Edmonton, 8 — L'athletic Club d'Edmonton a défait les Thistles de Kenora par le score de 7 à 4 samedi soir dans la deuxième partie de la série de trois de cinq pour le championnat junior de l'Ouest au Canada. La première partie a été nulle et s'est terminée par le score de 2 à 2.

Quelque 5,000 personnes ont été présentes à cette partie qui a été interrompue par trois bagarres générales, 21 punitions mineures, six majeures et trois lancers de punition contre Charlie Rayner, ardeur de buts de Kenora. Dix agents de police ont dû sauter sur la glace dans la plus violente des bagarres.

La troisième partie sera jouée à Winnipeg mercredi, et la quatrième vendredi à Edmonton. La cinquième, si nécessaire, sera jouée samedi.
Composition des équipes:
KENORA: Buts: Rayner; défenses: Lovendahl et Juzda; centre: Hilford; ailes: White et Darnell; subs.: Melnyk, Jorgenson, Lewis, Umstad, Johns, Hanton, Green.
EDMONTON: Buts: Killburn; défenses: Reardon et Young; centre: McGill; ailes: Kreller et Chad; subs.: MacKay, Maher, Simpson, Parker, Anderson, LaRose, Keefe.
Arbitres: G. W. Wheatley, Trail, B.; Claude Smaile, Saskatoon.

Port Arthur et Calgary ont annulé

Saskatoon, 8 — Les clubs Port Arthur et Calgary ont battu pendant 70 minutes samedi soir sans pouvoir décider de la victoire dans la deuxième partie de la série finale chez les seniors de l'Ouest canadien. Lorsque la cloche annonça la fin de la partie, après dix minutes de jeu additionnel, les deux clubs avaient compté chacun cinq points.

Port Arthur a gagné la première joute 3-1, jeudi soir. La série se continuera à Calgary mardi.

Bert Laprade a égalé les chances pour Port Arthur 51 secondes avant la fin de la période supplémentaire. C'est son frère, Edgar Laprade, qui a cependant été la vedette du match. Edgar a été blessé deux fois au cours du match. Il a fallu deux points de suture pour fermer une coupure que lui a fait Joe Shannon avec un coup de bâton.

Edgar Laprade a compté trois buts pour Port Arthur, tous lors de la première période, et Bob Coombs a compté l'autre. Les compteurs de Calgary ont été Shannon, Dave Duchak, Tony Desmarais, Les Thirlwell et Jimmy Jemson.

Alignement des équipes:
CALGARY: Buts: Rice-Jones; défenses: Millman et Dewar; centre: Desmarais; ailes: Thirlwell et Jemson. Subs.: Duchak, Burke, Genn, P. Hill, Shannon, Patrick.
PORT ARTHUR: Buts: Nash; défenses: O'Leary et B. Laprade; centre: E. Laprade; ailes: Koivisto et Wright. Subs.: Manahan, Coombs, Gordon, Rochon, Moriarity, McCormack, King.

Arbitres: Ike Morrison, Ardill, Sask.; Hubert Davidson, Regina.
Première période
1. Port Arthur: E. Laprade 1.15
2. Port Arthur: E. Laprade, Koivisto et Wright 6.33
3. Calgary: Shannon-Burke 11.32
4. Port Arthur: Coombs, O'Leary 14.53
5. Calgary: Duchak-Burke 18.25
6. Port Arthur: E. Laprade, O'Leary 19.26
Pun.: Burke, Shannon.

Deuxième période
7. Calgary: Desmarais, Fenn et Jemson 7.25
Pun.: Burke, Shannon (maj.).
Troisième période
8. Calgary: Thirlwell, Shannon 17.27
Pun.: Shannon, Manahan, Burke.
Période supplémentaire
9. Calgary: Jemson, Desmarais 0.14
10. Port Arthur: B. Laprade 9.09
Pun.: Fenn.

Le championnat au Dom. Glass

Sherbrooke, 8 — Le Dominion Glass champion de la Ligue des Manufacturiers de Montréal, a réussi à affirmer sa supériorité sur le King Street Tire de Sherbrooke dans la deuxième partie de la série qui décidait du championnat commercial de la province de Québec. Les Montréalais ont vaincu les gars des Cantons de l'Est par un résultat de 8 à 6 hier après avoir fait partie nulle de 8 à 8 lors du premier engagement. Le Dominion Glass gagne donc la série par un total de 18 à 14.

Ferrand et Jean Gauthier dirigèrent l'attaque du champion de la Ligue des Manufacturiers en comptant trois buts et en obtenant une assistance chacun. Gaston Gauthier, Tremblay, Alberts et Léger brillèrent aussi pour les vainqueurs.

Sommaire:
Première période
1—Dom. Glass: J. Gauthier 8.58
2—Sherbrooke: Therrien 13.35
3—D. Glass: J. Gauthier 14.28
Pun.: Boissvert.
Deuxième période
4—Dom. Glass: Ferrand 10.22
5—Sherbrooke: Coulombe 11.35
6—Sherbrooke: Coulombe 11.58
7—D. Glass: Ferrand 16.00
8—Sherbrooke: Mooney 16.38
Pun.: Emard et Boissvert.
Troisième période
9—Sherbrooke: Préfontaine 1.48
10—Sherbrooke: Coulombe 6.50
11—Dom. Glass: Léger 10.02
12—Dom. Glass: Ferrand 13.28
13—Dom. Glass: J. Gauthier 13.35
14—Dom. Glass: G. Gauthier 18.05
Pun.: aucune.
Arbitres: Roy, Sherbrooke et Léo Murray, Montréal.

Joutes d'exhibition

A NASHVILLE. — 310000002 — 6 7 0
Brooklyn N. 150010010 — 4 13 0
Caretton, Provençal et Phelps, Bridges, Goswick et Tobetta.
A GADSDEN. — 021000000 — 2 6 1
New-York N. 100100000 — 2 10 2
Cleveland, A. 000000415 — 5 7 1
Yandenberg et Dainin; Milnar, Naymick, Jungels et Hensley, Helf.
A PORT WORTH. — 000012000 — 3 7 1
Boston A. 000000415 — 5 7 1
Cincinnati N. 000000415 — 5 7 1
Grove, Wilson et Padgett; Walters, Berg et Tobetta.
A AUGUSTA. — 100001110 — 4 10 1
Boston N.A.L. 001000000 — 1 7 3
Berkelson, Strincevich et Masi; Poran, Garbirani et Dallasega.
A PORT WORTH. — 010000003 — 4 8 4
Saint-Louis A. 000002100 — 3 7 1
Chicago N. 000002100 — 3 7 1
Harris, Miles et Susec; Root, Raffensberger et Hartnett.
A DALLAS. — 3000103 — 7 2 1
Philadelphia A. 000000000 — 1 4 4
Cleveland A. 0002011 — 4 8 3
Besse, McLaughlin et Hayes; Overman, Urie et Cronin, Cavino.
A HOUSTON. — 303180100 — 14 17 0
Houston T. 000100000 — 1 4 4
Lanier, Burns et Padgett; Owens, Kriat, Wachol, Pollet et Naron, Marshall.
A ATLANTA. — 300001001 — 3 9 2
Washington A. 000010010 — 2 5 2
Atlanta S.A. 000010010 — 2 5 2
Leonard, Dean et Ferrill; Miller, Robinson et Williams.

Le Montréal a triomphé du Toronto

Lake Wales, 8 — Les Royaux de Montréal ont été favorisés par la chance hier alors que les hommes du gérant Sukeforth étaient aux prises avec les Leafs de Toronto dans une joute d'exhibition. Le club Montréal a gagné cette partie par un résultat de 7 à 2, mais cinq points ont été obtenus sans qu'ils soient mérités, car le ralliement des Montréalais à la huitième manche fut le résultat d'une erreur de John Berly et des buts sur balles accordés aux protégés du président Racine.

Kemp Wicker a commencé la partie au moniteur pour Montréal. Il a lancé quatre manches et il n'a accordé qu'un coup sûr aux Leafs. Ira Hutchinson a lancé les quatre manches suivantes, et, après avoir alloué deux points à la cinquième manche, il a été invincible. Steve Ruchonok a retiré trois frappeurs de suite à la neuvième.

George Staller a encore réussi deux coups simples aujourd'hui. Staller a frappé en lieu sûr au moins une fois dans neuf parties consécutives. Pete Reiser a cependant été le gros canon des Royaux avec un deux-but et un trois-but, faisant compter quatre points. Don Ross a aussi frappé deux coups sûrs.

La direction du Montréal vient d'annoncer que Lee Rogers a été vendu au club Nashville et que Memphis a acheté John Gaddy.
Résultat détaillé de la partie d'hier:
TORONTO

	ab.	p.	cs.	r.	a.
Clifton ac	4	0	1	3	6
Tyler cc	4	0	0	2	0
Boss lb	3	0	0	1	0
Tipton cg	4	0	0	1	2
Southworth, cd	4	0	1	2	2
Fairly, 3b	4	1	2	2	2
Lazzeri 2b	3	0	0	1	1
Berly 2b	1	0	0	1	1
Reiber r	3	1	1	1	1
Gray r	0	0	0	0	1
Pezzullo l	1	0	0	0	1
Ross lf	1	0	0	0	1
Reninger l	0	0	0	0	1
Hammond l	0	0	0	0	1
Total	32	2	4	24	15

Centres de ski à la Malbaie

La Malbaie, 8. — Le Syndicat d'initiatives de Charlevoix-Saguenay a étudié jeudi soir, à sa réunion mensuelle les possibilités de créer des centres de ski l'hiver prochain. L'assemblée était présidée par M. Eug. Cimon, président du Syndicat d'initiatives, à laquelle assistaient quelques soixante membres parmi lesquels nous remarquons MM. l'abbé J.-B. Boivin, curé de la Malbaie, J. A. Bherer, aiseur légal du syndicat, Heffor Warren, I. C., maire de Pointe-à-Pic, M. Ludovic Couturier, maire de La Malbaie, M. Maurice Hébert, directeur de l'Office du tourisme, ainsi que plusieurs professionnels et marchands de St-Irène, des Eboulements et de Baie-St-Paul. Des experts en ski et des officiers du Canadian National ont longuement discuté avec le conseil et ont mis la dernière main aux arrangements qui feront du comté de Charlevoix l'an prochain, le rendez-vous par excellence des skieurs dans cet endroit reconnu comme la "Suisse canadienne".

"Tout le territoire en bordure de la voie de La Malbaie, du Canadian National, depuis la Baie St-Paul jusqu'à La Malbaie et Pointe-à-Pic est appelé à devenir le champ de ski par excellence de l'est de la province", a déclaré M. Bherer. L'accentuation prononcée des monts en bordure du St-Laurent, qui à certains endroits s'élève jusqu'à quelque 2,800 pieds placent sûrement à la multitude des skieurs. Les élévations de 800 pieds et moins sont aussi très nombreuses, de sorte que les commencent ainsi que les skieurs endurcis y trouveront les champs de neige à leur choix. Ce mouvement de créer des stations de ski dans ce paradis du tourisme d'été rencontre l'approbation de toute la population de Charlevoix, d'ajouter M. Bherer. Tous ont à cœur de voir ce mouvement se continuer et faire bouillir de neige. Les skieurs pourront venir tout ici des champs de neige vierges. Toutes les terres de ce comté, qui compte parmi les plus vieux de la province de Québec sont en grande partie déboisées et offrent ainsi aux skieurs des champs de neige naturels.

"De plus, déclara M. Bherer, le comté du ski du Syndicat d'initiatives étudie actuellement le moyen de créer des pistes de ski qui s'étendront de Malbaie-Pointe à Pic jusqu'à la Baie St-Paul en passant par St-Irène, Cap aux Oies et les Eboulements. Ce territoire est montagneux et constitue une chaîne continue d'élévations. La distance entre les deux points ultimes est de 30 milles. La conformation de l'endroit se prête facilement à la marche en ski et les skieurs trouveront dans ces pistes des descentes rapides. Des maisons de ferme sont en bordure de tout le parcours et le Syndicat d'initiatives s'est entendu avec les propriétaires pour que ceux-ci ne dérogent jamais à la renommée de la bonne hospitalité canadienne-française. En terminant, M. Bherer déclara que les skieurs qui visiteront l'hiver prochain les champs de ski de Charlevoix en bordure de la voie du Canadian National seront servis à souhait.

M. Maurice Hébert, directeur de l'Office du tourisme de la province de Québec, félicita le Syndicat d'initiatives et lui fit entendre que son service endossait le mouvement de sports d'hiver dans Charlevoix.

Le grand champion espagnol Mariano Canardo, qui a participé à cinq tours de France cyclistes et gagné plusieurs étapes, avait, sur la foi des contrats signés, pris part au tour d'Allemagne, en compagnie de son compatriote Prior. Aucun des deux n'a pu encore voir la couleur des devils allemands... "Quelle étonnante mentalité!" nous disait le journaliste sportif espagnol qui nous a narré cette incroyable histoire, "on ne sait si l'on doit se mettre en colère pour tant de mauvaise foi ou éclater de rire pour tant de stupide cynisme."

Les cyclistes n'ont pas été payés

Paris, 8. — Le Führer des sports du IIIe Reich avait organisé, l'été dernier, un "kolossal" tour d'Allemagne en 25 étapes totalisant plus de 5,300 kilomètres. 68 coureurs hollandais, belges, français et espagnols avaient répondu à l'appel des organisateurs de la course cycliste. Seuls les Italiens étaient restés insensibles aux belles promesses allemandes. Ils ne regretteront certes pas d'être restés dans leur magnifique pays quand ils apprendront que les coureurs ayant participé au tour d'Allemagne n'ont pas encore reçu un seul marck... Le Führer des sports allemands a jeté au panier toutes les lettres recommandées envoyées par les Hollandais, les Belges et les Espagnols indignés réclamant leur dû, c'est-à-dire plus de vingt mille francs; les organisateurs du tour d'Allemagne répondent aux champions cyclistes étrangers de s'adresser au Führer des sports et le Führer ne répond rien, tandis que les consultants du Reich ferment leurs yeux pavovais de croix gammées sur le nez des protestataires en leur disant: "Cela ne nous regarde pas!"

Le grand champion espagnol Mariano Canardo, qui a participé à cinq tours de France cyclistes et gagné plusieurs étapes, avait, sur la foi des contrats signés, pris part au tour d'Allemagne, en compagnie de son compatriote Prior. Aucun des deux n'a pu encore voir la couleur des devils allemands... "Quelle étonnante mentalité!" nous disait le journaliste sportif espagnol qui nous a narré cette incroyable histoire, "on ne sait si l'on doit se mettre en colère pour tant de mauvaise foi ou éclater de rire pour tant de stupide cynisme."

Providence a eu raison de Pittsburgh

Pittsburgh, 8. — Par sa victoire de 4 à 3 sur les Hornets de Providence, le club Providence s'est assuré le championnat de la Ligue Internationale Américaine, samedi soir, car les visiteurs enregistrèrent par le fait même leur troisième victoire consécutive sur les locaux dans cette série finale de trois dans cinq.

Il semblait que les deux clubs allaient jouer une période supplémentaire lorsque MacKenzie a compté le but décisif. Il a pris une passe de Wilf Starr à la ligne bleue des Hornets et il a ensuite fait une brillante course pour aller déjouer Harvey Tenn.

Art. Giroux a égalé les chances une autre fois après plus de 12 minutes de jeu à la troisième période et puis le point de MacKenzie a assuré le championnat aux Hornets.

Composition des équipes:
PITTSBURGH. — Buts: Teno; défenses: Bessone et Blake; centre: Taylor; ailes: Amubon et Metz. Subs: Aurie, McManus, Duguid, Kelly, Sherf, Drouillard, Barry et Currie.

PROVIDENCE. — Buts: Karakas; défenses: Doran et MacKenzie; centre: Starr; ailes: Sherwood et Giroux. Subs: Shill, Mann, Wilson, Lesieur, Jackson, Ambois, Chad, Larce. Arbitres: Norm Lampert et Eddie Burke.

SOMMAIRE
Première période
1—Pittsburgh: Metz (Bessone, Taylor) 9.18
Punitions: Bessone, Sherwood et Wilson.
Deuxième période
2—Providence: Wilson (Shill) 3.0
3—Providence: Shill (Wilson, Mann) 13.04
4—Pittsburgh: McManus (Aurie) 15.29
5—Pittsburgh: Taylor (Metz, McManus) 16.06
Punition: Carse.

Troisième période
6—Providence: Giroux (Starr, Jackson) 12.24
7—Providence: MacKenzie (Starr) 19.53
Punitions: Bessone, Doran.

	ab.	p.	cs.	r.	a.
Bell 2b	2	0	1	0	0
Hitchcock 2b	2	1	1	1	0
Staller cg	5	1	2	4	0
Stainback cc	2	0	0	0	0
Moser cg	2	2	1	5	0
Hasson lb	3	0	2	1	0
Reiser cd	5	0	2	1	0
Ross 3b	3	1	2	1	1
Berger ac	3	1	0	2	4
Becker r	3	0	0	3	1
Wicker l	1	0	0	1	2
Hutchinson l	2	0	0	1	0
z-Hofferth l	1	0	0	0	0
Rachunok l	4	0	0	0	0
Total	34	7	10	27	9

z-frappa pour Pezzullo à la 7e.
z-frappa pour Hutchinson à la 8e.
Résultat par manche:
Toronto 000020000—2
Montréal 00000106x—7

Sommaire: erreurs, Ross, Lazzeri, Berger, Berly; points produits par Reiber, Pezzullo, Reiser, 4, Moser, Hasson; deux-but, Fairly, Reiser; trois-but, Reiber, Reiser; buts votés, Tyler, Staller, Ross; sacrifices, Pezzullo, Becker; laissés sur les buts, Toronto 5, Montréal 10; buts sur balles de Hutchinson 1, Pezzullo 1, Reninger 4, Hammond 1; relâchés au bâton par Wicker 1, Hutchinson 1; coups sûrs sur balles de Wicker, 1 en 3 manches, Hutchinson, 3 en 4 manches, Pezzullo, 6 en 6 manches, Reninger, 3 en 1-2-3 manche, Hammond, 1 en 1-3 manche, Rachunok, 0 en 1 manche; lanceur gagnant, Hutchinson; lanceur perdant, Reninger; arbitres, Fenton et Walsh; temps, 1 h. 49.

Le hockey professionnel et amateur

Samedi après-midi
COUPE ALLAN (Semi-finale de l'est)
FINALE COUPE STANLEY
Toronto 2, Rangers 1.
(Rangers mènent 2-1 dans la série de 4 de 7.)
LIGUE INT.-AMERICAINE (Finale)
Providence 4, Pittsburgh 2.
(Providence gagne la série, 3 matches à 0.)
COUPE ALLAN (Finale de l'ouest)
P.-Arthur 5, Calgary 5.
(P.-Arthur mène 1-0 dans la série de 3 de 5.)
COUPE MEMORIAL (Finale de l'ouest)
Edmonton 7, Kenora 1.
(Edmonton mène 1-0 dans la série de 3 de 5.)
Date libre.
Hier soir
COUPE ALLAN (Finale de l'est)
Royal vs Kirkland Lake à Toronto.
(Premier match, série 3 de 5.)

Le hockey professionnel et amateur

Samedi après-midi
COUPE ALLAN (Semi-finale de l'est)
FINALE COUPE STANLEY
Toronto 2, Rangers 1.
(Rangers mènent 2-1 dans la série de 4 de 7.)
LIGUE INT.-AMERICAINE (Finale)
Providence 4, Pittsburgh 2.
(Providence gagne la série, 3 matches à 0.)
COUPE ALLAN (Finale de l'ouest)
P.-Arthur 5, Calgary 5.
(P.-Arthur mène 1-0 dans la série de 3 de 5.)
COUPE MEMORIAL (Finale de l'ouest)
Edmonton 7, Kenora 1.
(Edmonton mène 1-0 dans la série de 3 de 5.)
Date libre.
Hier soir
COUPE ALLAN (Finale de l'est)
Royal vs Kirkland Lake à Toronto.
(Premier match, série 3 de 5.)

Royal contre Kirkland Lake

Le club Royal s'est embarqué hier après-midi pour Toronto, où il commencera ce soir une série de trois dans cinq contre les Diables Bleus de Kirkland Lake, pour le championnat senior de l'est du Canada. La deuxième partie de la série sera disputée jeudi soir prochain au Forum. Le vainqueur de cette semi-finale aura à rencontrer le gagnant de la série Port Arthur-Calgary dans la finale de la coupe Allan, emblème du championnat.

Le Royal se lancera dans la mêlée ce soir avec un record de six victoires consécutives et les hommes de Frank Carlin ont bénéficié d'un repos de près d'une semaine. Après s'être assurés les honneurs de la semi-finale contre les Volants de Cornwall en cinq parties, ils ont remporté la finale contre les Leafs de Verdun en trois parties consécutives et ils décrochèrent le championnat provincial en éliminant les Cyclones de Joliette en deux parties successives.

Le club Royal s'est embarqué hier après-midi pour Toronto, où il commencera ce soir une série de trois dans cinq contre les Diables Bleus de Kirkland Lake, pour le championnat senior de l'est du Canada. La deuxième partie de la série sera disputée jeudi soir prochain au Forum. Le vainqueur de cette semi-finale aura à rencontrer le gagnant de la série Port Arthur-Calgary dans la finale de la coupe Allan, emblème du championnat.

Les Montréalais sont défaits par Buffalo

Plant City, 8 — Les Royaux de Montréal ont été blanchis par les Bisons de Buffalo samedi après-midi en cette ville alors que les deux clubs se rencontraient dans une joute d'exhibition. Les Bisons sortirent victorieux par un résultat de 1 à 0.

Bob Porter et Bill Crouch, les deux lanceurs du Montréal, ont eu une tenue exceptionnelle au moniteur, car ils n'accordèrent que six coups sûrs à leurs rivaux, le lanceur perdant fut Porter, car l'unique point de la joute, quoique non mérité, fut enregistré contre lui à la troisième manche.

Les Royaux furent plutôt faibles au bâton, car Giebell et Lee, les deux lanceurs des Bisons ne furent touchés que pour quatre coups au cours de cette partie. Deux de ces coups ont été obtenus par le receveur Joe Becker.

Charley Gehring, le deuxième-but des Tigres de Détroit, était dans l'alignement des Bisons. Gehring s'entraîne avec les Bisons en attendant qu'il soit rétabli d'un mal de dos.

Résultat détaillé de la joute:
BUFFALO

	ab.	p.	cs.	r.	a.
Carnevale, a.c.	4	0	1	2	2
Outlaw, 3b.	3	0	1	0	0
Lemore, 3b.	1	0	0	0	0
Mullin, c.c.	2	0	1	2	0
Nowak, c.c.	2	0	1	2	0
Carnegie, c.g.	3	0	3	0	0
Johnson, c.g.	0	0	0	4	5
Gehring, 2b.	2	0	0	6	1
Fleming, lb.	2	0	0	4	0
Mulleavy, lb.	1	0	1	4	0
Smith, c.d.	2	0	0	1	0
Pie, c.d.	1	0	1	0	0
Zubic, r.	3	0	1	3	1
Giebell, l.	2	1	0	1	2
Lee, l.	1	0	0	0	3
Totaux	28	1	6	27	14

MONTREAL
Bell, 2b. 3 0 0 3 2
Staller, c.g. 4 0 1 2 9
Stainback, c.c. 4 0 1 1 0
Hasson, lb. 4 0 0 10 2
Reiser, c.d. 4 0 0 2 0
Ross, 3b. 3 0 0 1 3
Berger, a.c. 3 0 0 3 8
Becker, r. 2 0 2 1 0
Hofferth, r. 1 0 0 1 0
Porter, l. 1 0 0 1 0
Crouch, l. 1 0 0 0 0
zNorris 1 0 0 0 0
Totaux 31 0 4 24 15

zFrappa pour Porter à la 5me.
Montréal 000000000—0
Buffalo 00100000x—1

Sommaire: Erreurs: Gehring 2, Bell, Deux-but: Becker 2, Zubic, Doubles-but: Hasson à Berger à Hasson; Berger à Bell à Hasson 2. Buts sur balles de Giebell 1; Porter 1; Lee 1. Coups sûrs sur balles de Giebell, 3 en 6 manches; Porter 3 en 4 manches; Lee, 1 en 3 manches; Crouch, 3 en 4 manches. Laissez sur les buts: Buffalo 5, Montréal 6. Mauvais lanceur: LeLancœur gagnant: Giebell; perdant, Porter. Arbitres: Henline et Fenton. Temps 1.35.

Le hockey professionnel et amateur

Samedi après-midi
COUPE ALLAN (Semi-finale de l'est)
FINALE COUPE STANLEY
Toronto 2, Rangers 1.
(Rangers mènent 2-1 dans la série de 4 de 7.)
LIGUE INT.-AMERICAINE (Finale)
Providence 4, Pittsburgh 2.
(Providence gagne la série, 3 matches à 0.)
COUPE ALLAN (Finale de l'ouest)
P.-Arthur 5, Calgary 5.
(P.-Arthur mène 1-0 dans la série de 3 de 5.)
COUPE MEMORIAL (Finale de l'ouest)
Edmonton 7, Kenora 1.
(Edmonton mène

LE COURS GILSON

Le conflit de l'Eloquence et de la Scolastique

Les erreurs profondes des historiens sur Pétrarque — Le disciple des Pères de l'Eglise et en particulier de saint Augustin — Le véritable humaniste chrétien — Adversaires des dialecticiens et des scolastiques — Aristote et Cicéron — Philosophie selon le Christ — Tous ceux qui ne sont pas Italiens sont des barbares

Le cinquième cours de M. Etienne Gilson

Dans sa cinquième conférence, le 1er avril, M. Etienne Gilson a exposé le conflit qui a surgi entre l'éloquence classique et la scolastique au XIVe siècle; s'aidant de l'exemple de Pétrarque, il a montré la position prise par les partisans de la tradition classique.

François Pétrarque appartient à plusieurs histoires différentes. C'est un grand nom dans la littérature italienne, mais aussi pour l'histoire de la culture générale au moyen âge. Les historiens ont décidé de la considérer comme le point de départ du mouvement d'idées qui aboutit à la culture dite moderne. On a défini Pétrarque: le premier homme de lettres moderne. Pour appuyer cette conclusion on cite un texte célèbre où Pétrarque dit: Quant à moi je me trouve à la frontière de deux peuples, je regarde en avant et en arrière.

Pétrarque ne dit pas quels sont ces deux peuples, mais ses historiens n'hésitent pas à leur donner des noms: le moyen âge et l'âge moderne. Cette interprétation, à première vue, paraît satisfaisante et n'a pas été discutée. Je me propose, dit M. Gilson, de la discuter aujourd'hui. Pour que Pétrarque soit vu comme un homme de la Renaissance, placé entre le moyen âge et l'âge moderne, il édit fallu qu'il possédât ces deux notions de moyen âge et d'âge moderne. Or l'expression moyen âge n'apparaît dans un texte qu'en 1518, et Pétrarque vivait au XIVe siècle.

Mais il y a une difficulté encore plus grande à ce que Pétrarque soit considéré comme un homme de la Renaissance; si on a parlé assez tôt d'une renaissance de la peinture qui se serait produite au XVIe siècle, et d'une renaissance des lettres qui aurait eu lieu vers la même époque, ce n'est qu'au XIXe siècle qu'on trouve le mot renaissance pour désigner l'ensemble de cette période.

Procédé dangereux

Il est donc bien difficile d'admettre que Pétrarque se soit considéré comme un homme de la Renaissance. Cette manière d'écrire l'histoire est dangereuse. Ces historiens inventent des abstractions qu'ils prennent pour des réalités, puis ils mettent ces réalités les unes avec les autres et s'en servent comme de causes efficaces réelles pour expliquer les événements. Cela rappelle à M. Gilson une caricature où un soldat dit à sa femme: Adieu, ma chère femme, je pars pour la guerre de Cent Ans. Prétendre que Pétrarque fut un homme qui a tourné le dos au moyen âge c'est du roman-feuilleton.

Qu'était donc Pétrarque? Ce fut d'abord un petit garçon qui fréquentait la classe d'un modeste professeur de latin. Mais pour ce petit élève la littérature latine, la langue des classiques fut une révélation. Pétrarque lui-même l'a dit: Dès ma plus petite enfance, à l'âge où les autres résistent aux efforts de leurs parents et de leurs maîtres, je suis devenu un admirateur enthousiaste de Cicéron. Je ne pouvais rien comprendre, mais la seule chose qui m'attachait c'était une certaine douceur dans ses paroles, leur sonorité. Le point de départ de Pétrarque c'est une révélation musicale à un âge où il ne pouvait pas encore comprendre Cicéron.

Sur la base de cet enthousiasme un véritable culte de la littérature latine classique s'est développé chez Pétrarque, et il commença à imiter le style des anciens. Il fait un peu de droit, mais il commença à écrire à la manière de Virgile. Son idéal est de devenir un grand écrivain latin. En fait les neuf dixièmes des œuvres de Pétrarque sont en latin et personne ne les lit plus aujourd'hui; le dernier dictionnaire est formé de ses œuvres italiennes, qu'il considérait comme de bien moindre importance et qui ont fait sa gloire.

Influence de saint Augustin

Pétrarque humaniste est bien connu, mais puisqu'on prétend le présenter comme un homme non médiéval, comme un homme moderne, M. Gilson veut le montrer sous son autre aspect: comme l'élève des Pères de l'Eglise et tout particulièrement de saint Augustin. Il est impossible de lire Pétrarque sans voir ce côté patristique, mais les historiens l'ignorent en disant que ce n'est pas là le vrai Pétrarque, ce n'est pas l'humaniste qui parle mais le chrétien. C'est par une abstraction historique, tout à fait insoutenable et complètement arbitraire qu'on prétend distinguer chez Pétrarque d'une part un humaniste qui serait moderne, d'autre part un chrétien qui s'intéresserait aux Pères de l'Eglise. En

réalité il a été disciple des Pères de l'Eglise parce que humaniste, et humaniste parce que disciple des Pères de l'Eglise.

M. Gilson signale l'attachement particulier de Pétrarque pour les Confessions de saint Augustin dont la lecture l'accoutuma progressivement au style de la Bible et eut un effet profond sur sa vie. Pétrarque reconnaissait en saint Augustin quelqu'un qui était capable de le comprendre et de le diriger. Augustin représentait à la fois la conscience qui accuse et la conscience qui encourage; il disait que dans cette lecture il avait l'impression de lire l'histoire des errements non pas d'un autre, mais de lui-même.

Pétrarque a subi profondément l'influence d'Augustin. Certains historiens disent que ce Pétrarque ne compte pas; c'est l'homme moderne, l'humaniste qui compte.

Cette façon de couper un homme en deux, M. Gilson n'y croit guère, mais ici c'est impossible. Le cardinal Colonna avait écrit à Pétrarque: Tu dis que tu aimes Augustin et les Pères de l'Eglise, mais tu fais semblant de les aimer, en réalité tu admires les anciens, c'est Cicéron que tu aimes. A quoi Pétrarque fait une réponse qui devrait surprendre ses interprètes d'aujourd'hui: Comment, je ne puis pas aimer Augustin parce que j'aime Cicéron, ou je ne devrais pas aimer Cicéron parce que j'aime Augustin? Pourquoi est-ce que je m'arracherais de Cicéron à qui je vois qu'Augustin lui-même est toujours resté attaché?

Que nous dit Augustin? que le point de départ de ses confessions c'est la lecture du dialogue de Cicéron. Par conséquent, dit Pétrarque, l'Eglise chrétienne, par la volonté de Dieu, doit Augustin à Cicéron. Et il répond à son ami: Tu doutes que j'aime Augustin parce que j'aime Cicéron, mais je ne peux prendre l'un sans l'autre, il me faut tout. C'est le véritable humaniste chrétien. Comment couper cet homme en deux, l'un qui aimerait les Pères sans les classiques, l'autre, les classiques sans les Pères?

La dialectique

Si on prend Pétrarque ainsi tout entier, on comprend la signification de son attitude. C'est un adversaire de la dialectique et des dialecticiens, parce que ces gens-là sont en train de ruiner la culture chrétienne, de séparer la philosophie de l'éloquence. Les dialecticiens et les scolastiques ne savent plus écrire et ils ont perdu du même coup la tradition du style des Pères.

Quand on demande à ces jeunes dialecticiens: Qui est-ce qui a su quelque chose? ils répondent: Aristote. Mais Pétrarque dit: Je suis chrétien, je crois à l'enseignement de saint Paul. Il répond à un de ces jeunes hommes qui vont le voir: Tu peux garder pour toi tes doctrines, ils ne m'intéressent pas, je sais à qui je me suis confié. Il entre en fureur et chasse ces gens de sa maison; ils s'en vont en disant: Tu ne sais rien parce que tu n'as pas lu Averroès.

Voilà nos dialecticiens, dit Pétrarque, ils pensent savoir des choses considérables, ils sont très instruits dans la doctrine d'Aristote, mais très ignorants dans la doctrine du Christ. J'aime mieux ne pas m'appeler un philosophe si je dois être séparé du Christ. Si vous voulez de la philosophie, des idées, pourquoi ne vous adressez-vous pas à Cicéron, ce Cicéron qui est à l'origine de la confession d'Augustin, qui est devenu notre grâce à ce Père illustre de l'Eglise?

Cicéron n'était pas chrétien mais du moins on pouvait devenir chrétien à partir de Cicéron; on voit ce que devient ceux qui suivent Aristote, des ennemis de la religion du Christ. Ce que Pétrarque appelle la philosophie selon le Christ, c'est l'Evangile, les enseignements de Jésus-Christ lui-même, les interprétations de ces enseignements données par ses disciples et élaborées par les Pères de l'Eglise. C'est là la vraie tradition de l'Eglise du Christ, bien plutôt que ces discussions dialectiques qui aboutissent à des luttes stériles.

Les barbares

Lorsque Pétrarque se retournait vers les représentants de cette philosophie purement dialecticienne, il les apercevait sous un aspect très déterminé. Le centre de cet enseignement dialectique, c'était Paris. Pétrarque se trouvait donc, lui Italien, en présence d'une culture dont le siège était complètement étranger à l'Italie. Il y avait eu à Paris des Italiens comme saint Thomas d'Aquin et saint Bonaventure, mais Pétrarque était essentiellement un Italien.

Quand on lui offre la couronne poétique à la fois à Paris et à Rome, il choisit Rome, il ne décline pas de ce que le Pape soit à Avignon et non à Rome, et il cite à ce sujet le psaume: In exitu Israël de Egypto, domus Jacob de populo barbaro. Pétrarque dit aux gens de Paris: Si vous n'êtes pas des barbares qu'est-ce que vous êtes? On est Italien et non barbare, ou bien on n'est pas Italien et par conséquent on est barbare. Je concède-rais que les Français sont les plus apprivoisés des barbares, mais regards de près, qu'est-ce que c'est que cette université de Paris? tout le monde y enseigne sans les Français.

Il n'y a pas de raison pour que les Français se vantent tant de leur culture, ils n'ont hérité de rien du tout. La gravité, le centre, la force de la pensée ont toujours été trouvés chez les Italiens. Est-ce qu'il y a jamais eu un seul Père de l'Eglise qui ait été Français? Que font les Italiens et les Latins? Ils ne comptent pas les cheveux en quatre, ils ne font pas de métaphysique inutile, ils écrivent sur des choses utiles et enseignent l'éloquence.

C'est voilà l'attitude de Pétrarque. C'est un Italien qui, parce qu'il est Italien et qu'il a cette sensibilité exquise de l'oreille qui lui était propre, s'est épris d'amour pour la culture classique qui n'avait jamais cessé d'être enseignée, mais qui tombe ici dans une terre d'élection, pour l'éloquence de Cicéron, le beau style des Pères de l'Eglise qui étaient de plein droit les représentants de la culture classique.

C'est un homme qui se retourne vers tous ces barbares qui sont en train d'enseigner une sorte de culture nouvelle qu'ils appellent culture et qui n'est pas une culture. Ces hommes écrivent en latin mais ils ont oublié l'éloquence, et parce qu'ils ont oublié l'éloquence ils ont oublié la vraie tradition de l'Eglise latine. Il s'écrie: Debors, les barbares, et ce sont tous ceux qui ne sont pas Italiens.

M. Gilson trouve une consolation à la lecture de tant d'histoires écrites de notre temps, c'est l'amusement qu'on éprouve de temps en temps à constater à quel point la sottise de ces historiens est profonde. Il est devenu de mode de parler de la barbarie du moyen âge, de la barbarie scolastique. Quand c'est Pétrarque qui le dit, cela a un sens, cela veut dire: Je suis Italien et tout ce qui n'est pas Italien est barbare. Vaine forme de culture n'est pas italienne, donc elle est barbare. Mais quand, aujourd'hui, un Anglais, un Allemand, un Français, ou un professeur de New-York dit que les hommes du moyen âge sont des barbares, il adresse cette épithète à des hommes qui n'étaient ni plus ni moins barbares que lui, et que Pétrarque lui eût adressée.

Pour Pétrarque, nous sommes tous, du premier au dernier, des barbares, parce que nous ne sommes pas Italiens. C'est un écho du nationalisme italien de Pétrarque.

Un peu d'histoire

N'affirmons rien au hasard et ne nous contentons pas de la parole de M. Bennett. L'ancien premier ministre du Canada, en avocat habile — et un avocat qui n'est pas habile n'est pas un bon avocat — interprète le mot à mot de la loi. Un peu d'histoire est peut-être modifiée son opinion. La loi de la milice a été votée tout d'abord en 1868, alors que le Canada était encore considéré comme une colonie au statut constitutionnel à peine évolué. En 1883, plusieurs lois relatives aux forces armées du Canada ont été réunies en une seule et cette nouvelle loi de la milice a remplacé la loi de 1868. En 1904, le ministre de la Défense du Canada dans le cabinet Laurier, sir Frederick Borden, a amendé la loi de 1883. Mais pas plus en 1904 qu'en 1883, le Canada n'était pas autonome. En ces matières, nous sommes encore régis par la loi de 1904. C'est une grave anomalie.

Elle est dans les Statuts Révisés de 1927. C'en est le chapitre 132. Apparaissant, elle était le chapitre 41 des Statuts Révisés du Canada, 1906. On ne l'a pas modifiée. Pendant la session spéciale de guerre, notre camarade Paul Sauriol a publié sur cette loi, le 7 septembre 1939, un remarquable article qui constituait une analyse détaillée des principales dispositions de la loi. M. Sauriol comparait la loi de la milice à la loi de conscription de 1917 et montrait en quoi la loi de la milice était beaucoup plus loin que la loi de conscription. Il ajoutait au surplus que la loi de conscription de 1917 fut votée sous l'autorité de la loi de la milice 1904. Le lecteur trouvera dans l'article de notre camarade d'abondants et utiles détails sur les deux lois.

L'article 8 de la loi de la milice (encore en vigueur) stipule: "Tous les habitants mâles du Canada, âgés de dix-huit ans et plus et de moins de soixante ans, non exemptés ni frappés d'incapacité par la loi, et sujets britanniques, peuvent être appelés à servir dans la milice; dans le cas d'une telle loi, le gouverneur général peut appeler au service toute la population mâle du Canada en état de porter les armes". Ainsi toute la population mâle peut être appelée sous les drapeaux et faire partie de la milice. L'article 64 de la loi décrète d'autre part: "Le gouverneur en son conseil peut mettre la milice, ou toute partie de la milice, en service actif partout dans le Canada et en dehors du Canada, pour la défense de ce dernier, à quelque moment que ce soit, ou il peut à propos de la loi en raison de circonstances critiques ou par circonstances critiques ou en état de guerre ou une invasion, une émeute ou une insurrection, réelles ou appréhendées. La loi de la milice ajoute que la milice active se compose a) de corps levés au moyen de l'enrôlement volontaire et b) de corps levés au moyen du tirage au sort.

Voilà, en somme, qui suffit à donner une idée de la loi de la milice de 1904, qui est encore en vigueur, loi que le gouvernement peut invoquer, s'il le juge nécessaire. Il n'y a pas de doute qu'elle contient le principe de la conscription. Mais on commettrait, à notre avis, un bien grave erreur si on se contentait d'en accepter le mot à mot. On n'a jamais voulu toucher à cette loi depuis plus de 35 ans. Elle contient certaines parties désuètes. Elle parle encore du gouverneur général comme d'un général en chef. Elle indique que les corps d'armée sont levés au moyen du tirage au sort. Elle ne conçoit plus, sur des points définis, avec le nouveau statut constitutionnel du Canada. Aussi importe-t-il de la juger à la lumière de certains faits et principes. On le fera dans un prochain article.

Voici le texte de la lettre de M. le notaire Paul Guillet:

La lettre de M. Guillet

Le 2 avril 1940. M. Léopold Richer, Chroniqueur parlementaire fédéral, Le Devoir, Montréal. Cher Monsieur, Je tiens à vous féliciter sur les

notes d'histoire politique: La Conscription au Canada, en 1917; Comment le Parlement la décida? Qui la voulut? Qui la vota? Qui l'imposa? qui la refusa? parues dans Le Devoir, au cours de janvier, et rééditées dans Le Document, de février dernier.

Vous avez fait là un travail de vulgarisation dont les gens sérieux et les patriotes vous seront reconnaissants.

Plusieurs des acteurs de ce drame occupent encore la scène politique. A chacun de les juger d'après les documents authentiques, extraits du Hansard et les preuves à conviction qui en émanent.

Les deux grands partis politiques se sont engagés, lors de la dernière tourmente électorale, à ne pas imposer la conscription; aucun ne s'est obligé à rescinder la loi de mobilisation que contiennent les statuts du Canada.

Nous pouvons lire, dans les Statuts Révisés du Canada, 1927, volume 3, chapitre 132, à l'article 13, la désignation de chacune des quatre classes de sujets conscriptibles.

L'article 64 stipule que le gouverneur en conseil peut mettre la milice ou toute partie de la milice en service actif partout dans le Canada et en dehors du Canada, pour la défense de ce dernier, en quelque moment que ce soit ou il paraît à propos de le faire, en raison de circonstances critiques.

Le gouverneur en conseil peut donc, sans même consulter la Chambre des communes, mobiliser tous, ou partie des citoyens du Canada, pour service actif, dans le Canada ou en dehors du Canada.

Un député, ces années dernières, aurait présenté un amendement à la loi de la milice, pour faire biffer les termes "en dehors du Canada", tout comme les dix justes qui n'ont pas voulu que les crédits votés s'appliquent pour la défense du Canada, en dehors du Canada. La moule impérialiste et jingo a aboyé si fort qu'elle fit rejeter cet amendement.

Je conclus de cet exposé, mon cher M. Richer, que sans manquer à leur engagement, nos gouvernants, qui ont renié le Statut de Westminster qu'ils nous avaient acquis, peuvent, grâce à la loi dans les statuts, nous imposer la mobilisation qui serait pire que la loi de conscription de 1917.

Veillez donc me dire si telle est aussi votre opinion et tirer de cette loi les conclusions qui s'imposent. Vous éclairerez de la sorte la population du Québec qui ignore sûrement cet article 64 de la loi de la milice.

Veillez croire, cher Monsieur, à l'expression des meilleurs sentiments de

Votre toujours dévoué, Paul GUILLET

Faits divers

18 maisons rasées par le feu

La conflagration de Saint-Fabien de Rimouski — Aucune perte de vie

Saint-Fabien de Rimouski, 8. (C. P.) — Dix-huit maisons ont été rasées par un incendie, dans la nuit de samedi à dimanche, alors que les flammes étaient poussées par un vent de 50 milles à l'heure. Cent trente personnes, formant 28 familles, la plupart des familles d'ouvriers, se trouvent sans logis. Les sinistres ont été recueillis chez les voisins, les amis et dans les hôtels. Les pertes se chiffrent à \$150,000.

Le feu a été découvert à l'heure du souper. Le feu a pris dans la cheminée chez Hermès Rioux. Les étincelles, poussées par le vent, ont mis les feux aux toitures avoisinantes.

Heureusement, il n'y a eu aucune perte de vie. Un vieillard, du nom de Rioux, a failli être asphyxié, mais il a été sauvé par son fils, M. l'abbé Gabriel Rioux. Un jeune homme de 20 ans, M. Adrien Dastous, s'est infligé la fracture d'un membre en sautant d'un étage.

Les habitants de l'endroit sont accourus pour combattre les flammes et ont fait venir les pompiers de Rivière-du-Loup, à 40 milles de là, qui ont réussi à maîtriser l'incendie. Le clocher de l'église a été rasé sur les flammes, mais on a sauvé l'église.

Suspects arrêtés en flagrant délit

La police d'Outremont a opéré samedi soir, l'arrestation de Roland Lavigne, 21 ans, et d'Albert Perry, 19 ans, que l'on soupçonne d'avoir conspiré pour commettre un vol sur la personne d'un commis-livreur. Les limiers ont accompagné un messageur du magasin Quality Grocers, 1270, rue Van Horne, qui devait livrer des marchandises après que son patron, M. Hyman Smiley, eut reçu un téléphone avait été l'objet d'un vol. Durant la soirée de samedi, M. Smiley reçut une commande devant être livrée au numéro 932 rue Wilder. La commande était tellement considérable que l'épicier flaira un piège et fit accompagner son messageur de la police. Au moment où le messageur sonnait à la porte indiquée, deux hommes l'appellèrent de l'autre côté de la rue. Mais les limiers eurent tôt fait de les accoster et de les fouiller.

Les individus mentionnés plus haut furent trouvés en possession de deux revolvers non chargés et d'un bouquet de corde. Depuis quelques semaines plusieurs vols à main armée ont été perpétrés dans le nord de la métropole, surtout sur les personnes de messagers d'épicerie, on croit y avoir mis fin en arrêtant ces deux individus. Elles comparaitront sous peu en Correctionnelle sous la double accusation de vagabondage et de possession illégale d'armes.

Enfants blessés

Trois garçonnets ont été blessés en faisant diverses chutes, hier après-midi, et furent hospitalisés à Ste-Justine.

Raymond Larochelle, 7 ans, 3020, rue de Bullion, est le plus gravement atteint. Il souffre d'un traumatisme cranien subi en tombant dans un escalier au numéro 2005, même rue. Il était encore inconscient, hier soir, à l'hôpital.

notes d'histoire politique: La Conscription au Canada, en 1917; Comment le Parlement la décida? Qui la voulut? Qui la vota? Qui l'imposa? qui la refusa? parues dans Le Devoir, au cours de janvier, et rééditées dans Le Document, de février dernier.

Vous avez fait là un travail de vulgarisation dont les gens sérieux et les patriotes vous seront reconnaissants.

Plusieurs des acteurs de ce drame occupent encore la scène politique. A chacun de les juger d'après les documents authentiques, extraits du Hansard et les preuves à conviction qui en émanent.

Les deux grands partis politiques se sont engagés, lors de la dernière tourmente électorale, à ne pas imposer la conscription; aucun ne s'est obligé à rescinder la loi de mobilisation que contiennent les statuts du Canada.

Nous pouvons lire, dans les Statuts Révisés du Canada, 1927, volume 3, chapitre 132, à l'article 13, la désignation de chacune des quatre classes de sujets conscriptibles.

L'article 64 stipule que le gouverneur en conseil peut mettre la milice ou toute partie de la milice en service actif partout dans le Canada et en dehors du Canada, pour la défense de ce dernier, en quelque moment que ce soit ou il paraît à propos de le faire, en raison de circonstances critiques.

Le gouverneur en conseil peut donc, sans même consulter la Chambre des communes, mobiliser tous, ou partie des citoyens du Canada, pour service actif, dans le Canada ou en dehors du Canada.

Un député, ces années dernières, aurait présenté un amendement à la loi de la milice, pour faire biffer les termes "en dehors du Canada", tout comme les dix justes qui n'ont pas voulu que les crédits votés s'appliquent pour la défense du Canada, en dehors du Canada. La moule impérialiste et jingo a aboyé si fort qu'elle fit rejeter cet amendement.

Je conclus de cet exposé, mon cher M. Richer, que sans manquer à leur engagement, nos gouvernants, qui ont renié le Statut de Westminster qu'ils nous avaient acquis, peuvent, grâce à la loi dans les statuts, nous imposer la mobilisation qui serait pire que la loi de conscription de 1917.

Veillez donc me dire si telle est aussi votre opinion et tirer de cette loi les conclusions qui s'imposent. Vous éclairerez de la sorte la population du Québec qui ignore sûrement cet article 64 de la loi de la milice.

Veillez croire, cher Monsieur, à l'expression des meilleurs sentiments de

Votre toujours dévoué, Paul GUILLET

Faits divers

18 maisons rasées par le feu

La conflagration de Saint-Fabien de Rimouski — Aucune perte de vie

Saint-Fabien de Rimouski, 8. (C. P.) — Dix-huit maisons ont été rasées par un incendie, dans la nuit de samedi à dimanche, alors que les flammes étaient poussées par un vent de 50 milles à l'heure. Cent trente personnes, formant 28 familles, la plupart des familles d'ouvriers, se trouvent sans logis. Les sinistres ont été recueillis chez les voisins, les amis et dans les hôtels. Les pertes se chiffrent à \$150,000.

Le feu a été découvert à l'heure du souper. Le feu a pris dans la cheminée chez Hermès Rioux. Les étincelles, poussées par le vent, ont mis les feux aux toitures avoisinantes.

Heureusement, il n'y a eu aucune perte de vie. Un vieillard, du nom de Rioux, a failli être asphyxié, mais il a été sauvé par son fils, M. l'abbé Gabriel Rioux. Un jeune homme de 20 ans, M. Adrien Dastous, s'est infligé la fracture d'un membre en sautant d'un étage.

Les habitants de l'endroit sont accourus pour combattre les flammes et ont fait venir les pompiers de Rivière-du-Loup, à 40 milles de là, qui ont réussi à maîtriser l'incendie. Le clocher de l'église a été rasé sur les flammes, mais on a sauvé l'église.

Suspects arrêtés en flagrant délit

La police d'Outremont a opéré samedi soir, l'arrestation de Roland Lavigne, 21 ans, et d'Albert Perry, 19 ans, que l'on soupçonne d'avoir conspiré pour commettre un vol sur la personne d'un commis-livreur. Les limiers ont accompagné un messageur du magasin Quality Grocers, 1270, rue Van Horne, qui devait livrer des marchandises après que son patron, M. Hyman Smiley, eut reçu un téléphone avait été l'objet d'un vol. Durant la soirée de samedi, M. Smiley reçut une commande devant être livrée au numéro 932 rue Wilder. La commande était tellement considérable que l'épicier flaira un piège et fit accompagner son messageur de la police. Au moment où le messageur sonnait à la porte indiquée, deux hommes l'appellèrent de l'autre côté de la rue. Mais les limiers eurent tôt fait de les accoster et de les fouiller.

Les individus mentionnés plus haut furent trouvés en possession de deux revolvers non chargés et d'un bouquet de corde. Depuis quelques semaines plusieurs vols à main armée ont été perpétrés dans le nord de la métropole, surtout sur les personnes de messagers d'épicerie, on croit y avoir mis fin en arrêtant ces deux individus. Elles comparaitront sous peu en Correctionnelle sous la double accusation de vagabondage et de possession illégale d'armes.

Enfants blessés

Trois garçonnets ont été blessés en faisant diverses chutes, hier après-midi, et furent hospitalisés à Ste-Justine.

Raymond Larochelle, 7 ans, 3020, rue de Bullion, est le plus gravement atteint. Il souffre d'un traumatisme cranien subi en tombant dans un escalier au numéro 2005, même rue. Il était encore inconscient, hier soir, à l'hôpital.

HEURES D'AFFAIRES: 9 h. a.m. à 5 h. 30 p.m. Le samedi: 9 h. a.m. à 10 h. p.m.

Pour jeunes "sport" Gilets "sport" en cravette beige, marine, brune, pour garçons de 6 à 18 ans. 1.39. Tissue serré à l'épreuve des ondées et du vent. Modèle CO-SAQUE, chaînette éclair. 2 poches, commodés. Gilets 2 tons pour 6 à 18 ans. Tons combinés de beige et brun, marine et beige, gris et vert. Cravette de coton tissée fin et à l'épreuve des ondées et du vent. Coupe ample, coutures solides. 1:95. "Sharkskin" tissu peau de requin mercerisé. Nouveaux et populaires gilets sport pour 10 à 20 ans. Brun, beige, marron, vert, gris. Manchons raglan ou tailleur, chaîne éclair, au centre ou sur le côté. 4.95. DUPUIS — rez-de-chaussée (De Montigny) ALBERT DUPUIS, créateur. A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

toiyable état. Il se fractura les deux jambes en faisant une chute du balcon d'un troisième, chez un voisin.

Albert Emond, 5 ans, 7327, avenue Delorimier, la troisième victime, tomba lui aussi d'un balcon, mais du deuxième, à 7325, même avenue. Souffrant également d'un traumatisme cranien, son cas n'est cependant pas jugé aussi grave que celui des précédents.

Agent blessé

L'agent John Ransom, policier de 27 ans, qui fait partie de l'escouade de la police à cheval, a été légèrement blessé, vers 2 h. hier après-midi, dans un accident survenu à l'angle de l'avenue Coloniale et de l'avenue des Pins. Le cheval qu'il montait s'est cabré et le policier a été projeté sur le sol. On l'a transporté à l'hôpital Victoria, mais il a pu retourner à son domicile, après avoir été pansé pour des contusions qu'il s'était faites à la région frontale. Le sergent Ferré a fait les constatations d'usage.

Un enfant tué, un autre blessé

Georges-André Boucher, bambin de trois ans, 5109 rue St-Ambroise, a été renversé par un véhicule samedi, alors qu'il s'amusa dans la rue en face de chez lui. Les médecins tentèrent en vain de lui sauver la vie. Un autre garçonnnet, John Kent, six ans, 256, 44ème avenue Lachine a aussi été renversé par un camion non loin de sa demeure samedi matin. Il est gardé sous observation à l'Institut neurologique.

Trouvé mort

M. Armand Blondin, 28 ans, 4128, rue Saint-Dominique, a été trouvé mort, hier après-midi, dans une villa d'été située au numéro 35, rue Alfred, à Sainte-Rose. Le mort semblait remonter à quelque huit jours. Le cadavre a été transporté à la morgue, dans la métropole, pour fins d'autopsie et d'enquête en Cour du coroner.

D'après les renseignements recueillis, la macabre découverte a été faite par le propriétaire de la maison d'été. On croit qu'il s'agit d'un jeune chômeur montréalais qui se serait réfugié dans la maison en question. On l'a trouvé mort dans un lit.

M. Ristelhueber quitte Sofia pour Ottawa

M. de Dampierre à Oslo

Sofia, 8. (G.P.-Havas). — M. René Ristelhueber, ministre de France désigné pour le Canada, a dit adieu hier comme ministre à Sofia et s'est mis en route vers Paris.

Il se confirme à Paris que le

LE DEVOIR Tarif d'abonnement (hors Montréal) Canada 1 semaine 20 2 semaines 35 3 semaines 50 1 mois 60 2 mois 1.10 6 mois 3.00 Etats-Unis 1 semaine 25 1 mois 75 6 mois 4.00 Faire remise par chèque au pair ou mandat, au "Devoir" Boîte Postale 500, Place d'Armes, Montréal (abonnements).

Le sage ne remet pas à demain...

LA BONNE EMPLETTE QU'IL PEUT FAIRE AUJOURD'HUI, SURTOUT QUAND TOUT MONTE, QU MONTERA

Achetez MAINTENANT le livre dont vous avez besoin et aussi celui dont vous n'avez pas besoin aujourd'hui.

La guerre, c'est incertitude de durée mais certitude de la rarefaction des importations et de la hausse des prix.

Les prix français suivent les variations de la monnaie américaine. Nous venons de recevoir un important arrivage de Paris. Profitez-en. Mettez-vous du bouquin — c'est le pain de l'esprit — sur la planche.

Ce sera toujours le temps de les lire: ce ne sera peut-être pas toujours le temps de les acheter. Suivez les annonces de notre librairie... et les conseils d'une expérience trentenaire.